APESS
2013

Profils d'exploitations familiales d'éleveurs en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale

SYNTHESE, ILLUSTREE PAR 33 ETUDES DE CAS, DE 130 ETUDES REALISEES EN 2010 ET 2013 PAR L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ELEVAGE AU SAHEL ET EN SAVANE DANS NEUF PAYS

Burkina Faso – Cameroun – Guinée Bissau – Guinée Conakry – Niger – Nigeria – Mali – Sénégal – Tchad

Etablie par Loïc Barbedette
Sociologue
juillet 2013

Réalisation des bilans et entretiens

37 éleveurs, techniciens et personnes ressources ont réalisé les 130 études sur lesquelles est basée cette recherche sur les exploitations familiales d'éleveurs :

Sur le Pôle CENTRE OUEST (CRIPA de Dori)

éleveurs :

- **Amadou Hamadoum Dicko Baraboulé,** (Vice Président d'APESS)
- **Idrissa Moussa** (Kompienga)
- **Tall Idrissa** (Banfora)
- **Diallo Sita** (Yatenga/Thiou)

techniciens CRIPA Dori :

- **Ouedraogo Benoît Isaac** (Responsable Suivi évaluation)
- **Modibo Oumarou (Coordinateur)**

Sur le Pôle OUEST (CRIPA de Thiès)

éleveurs :

- **Mme Rouby Balde (Sénégal)**
- **Thierno Aliou Balde (Sénégal)**
- **Mamadou Salif BA (Sénégal)**
- **Diaffar KANE (Sénégal)**
- **Mamadou Aliu Djalo (Guinée Bissau)**
- **Mamadou Boydo KANDE (Guinée Bissau)**

techniciens CRIPA Thiès :

- **Boubacar Hama LY,**
- **Ilo Oumar SOW** (Responsable Suivi évaluation)
- **Mme Racky SOW,**
- **Abraham N. P. Coly,**
- **Mamadou SOW**
- **Ansoumana MANE** (Correspondant en Guinée Bissau)
- **Dr Mamadou Alassane BA** (Coordinateur)

Sur le Pôle CENTRE EST (CRIPA de Garoua)

éleveurs :

- **Alhadji Djafarou Sadiou** (Ngaoundéré Adamaoua, Cameroun)
- **Aboubakar Ahmadou** (Guider, Nord Cameroun)
- **Ahmat Abdel Hadi** (Boutelfil, Tchad)
- **Inoua Umar** (Jalingo Taraba State, Nigeria)
- **Aminu Hayatu** (Gurin Adamawa, Nigeria).

techniciens CRIPA Garoua :

- **Balkissou Mamane**
- **Nana Abdoulaye**
- **Idrissa Youssoufa**
- **Aliou Abassi**
- **Ibrahim Bakary**
- **Alim**
- **Mamoudou Faisal**
- **Adji Malloum**
- **Maïrama Haman Bello** (Coordinatrice)
- **Hamadou Ousman** (ancien Coordinateur, études 2010)

Secrétariat général :

- **Hindatou Amadou**, (Responsable des programmes "genre")
- **Dr Aliou Ibrahima** (Secrétaire général APESS)
-

Personnes ressources :

- **Banaon Némaoua** (GRET, Burkina)
- **Loïc Barbedette** (sociologue, France)

Résumé

Les 130 exploitations familiales étudiées dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale n'ont pas les mêmes **caractéristiques** selon qu'elles soient implantées en zone ***sahélienne*** ou en zone de ***savane*** (superficies plus grandes et meilleure sécurisation foncière, taille légèrement plus importante des familles au Sahel qu'en Savane). Ce sont des exploitations ***agropastorales*** dans lesquelles, à quelques exceptions près, **l'élevage** est l'activité dominante. Même si les troupeaux sont composés, dans des proportions différentes selon les cas, de bovins d'ovins et de caprins et si l'aviculture tend à prendre de l'importance, les ***bovins*** demeurent l'espèce à laquelle les éleveurs attachent la valeur la plus forte ; leur possession est source de prestige et de liberté : c'est un marqueur d'identité. La vache n'est pas considérée comme une marchandise : l'éleveur ne vend ses bovins qu'en dernier recours et préfère commercialiser ses petits ruminants.
L'élevage des ruminants est majoritairement ***transhumant*** en zones sahéliennes, avec la possibilité de déplacements transfrontaliers ; il est moins mobile en savane. Les troupeaux sont tantôt conduits par des membres de la famille, tantôt par des bergers payés en lait, en animaux ou en espèces. Les animaux s'alimentent dans la majorité des cas sur pâturage et les achats de compléments restent modérés dans les exploitations étudiées. Le ***lait***, dont les revenus reviennent aux femmes, représente plus de tiers de la valeur de la production animale ; il est mieux commercialisé quand existent des mini-laiteries. L'élevage d'un noyau laitier gardé au campement ou au village peut être intensifié à travers l'alimentation et la sélection des laitières. ***L'embouche*** est relativement peu développée par rapport à l'élevage extensif. Elle est plus considérée par ces éleveurs comme une activité commerciale que comme une véritable activité d'élevage.
A l'exception du lait, les produits de l'élevage sont faiblement autoconsommés, en partie donnés, et principalement ***commercialisés***. Ce n'est pas le cas des produits de **l'agriculture** qui est essentiellement pratiquée par ces exploitations pour assurer la ***sécurité alimentaire*** de la famille et éviter de prélever sur le troupeau. La mise en marché des produits agricoles est cependant plus importante en zones de savane où les exploitations font quelques cultures de rente. La production végétale, à base ***céréalière***, tend à se ***diversifier***, surtout en savane et dans les zones fluviales et lacustres (maraîchage, arboriculture), et les ***cultures fourragères*** commencent à se développer. Mais les équipements agricoles de ces exploitations sont souvent insuffisants, et les itinéraires techniques mal suivis.
La disponibilité de ***l'espace*** et l'accès à ***l'eau*** sont les principaux facteurs qui différencient les modes de production et les conditions de vie de ces exploitations.

Leur **transformation** s'est accélérée au cours des quarante dernières années (depuis les grandes sècheresses). Le ***centre de gravité de l'élevage s'est lentement déplacé*** du Nord vers le Sud et les éleveurs sont passés dans leur majorité du ***pastoralisme*** à ***l'agropastoralisme*** tandis que de plus en plus d'agriculteurs sont devenus des ***agro-éleveurs***. Le métier d'éleveur a évolué avec l'introduction de nouveaux ***équipements*** et de nouvelles ***technologies***. Les ***modes de vie*** (habitat, équipement domestique, scolarisation des enfants…) et de ***consommation*** ont également changé, et les ***dépenses*** ont augmenté : l'économie de l'élevage s'est ***monétarisée***, et les éleveurs sont entrés plus avant dans l'***économie marchande***. Les ***rapports intrafamiliaux***, notamment entre parents et enfants, se sont souvent dégradés. Ces études montrent que les exploitations familiales d'éleveurs ont évolué en même temps que leur environnement et ne sont nullement figées. Elles font face à des défis nouveaux.

Cependant les **performances** de la majorité d'entre elles sont insuffisantes pour permettre aux familles d'éleveurs de "bien vivre" de leur élevage : elles n'ont réussi en 2012 à couvrir les besoins de consommation de base des familles avec les apports de leur élevage et de leur agriculture que pendant 9 mois et 20 jours en moyenne. Les écarts de performances entre exploitations sont considérables (de 14 jours de couverture/an à 32 mois et 9 jours). Le paradoxe est qu'en même temps elles produisent beaucoup de richesse (à elles seules les 130 exploitations étudiées ont créé en 2012 une richesse de près d'1 milliard de francs CFA au profit des économies de la CEDEAO et de la CEMAC), mais cette dernière leur profite peu.
Seules 20% de celles qui ont été étudiées dégagent des ***excédents*** à partir de leur production primaire en prenant appui tantôt sur leur élevage, tantôt sur leur agriculture selon la vocation de leur zone d'implantation et leur situation foncière. Les exploitations dirigées par les plus ***jeunes éleveurs*** ont généralement de meilleures performances que celles de leurs aînés. A l'opposé les ***femmes chef d'exploitation*** bénéficient de conditions de production moins favorables (plus petites superficies, sous-équipement, main d'œuvre réduite…) et obtiennent des résultats nettement moins élevés que

les hommes chefs d'exploitation (avec des taux de couvertures inférieurs en moyenne de 3 mois à ceux des hommes) ; elles doivent déployer un grand dynamisme pour surmonter ce handicap.
Cinq facteurs peuvent pénaliser les performances de ces exploitations : les aléas liés aux ***calamités*** naturelles ou sociales, l'insuffisance de l'***espace*** agricole ou pastoral et l'affaiblissement des ***ressources naturelles*** (fertilité, pollution de l'eau), le poids excessif des ***charges de production*** (surtout agricoles), l'excès des ***dépenses de consommation*** (avec une mention particulière pour les dépenses de téléphone). L'***entente*** au sein de la famille et avec les communautés environnantes apparaît par contre comme un facteur essentiel de réussite.

Mais ce qui paraît le plus déterminant dans les performances des exploitations familiales, c'est leur aptitude à composer avec différents facteurs, c'est à dire la pertinence de leurs **stratégies** : c'est là le secret de leur *résilience*. Les entretiens réalisés avec les famille montrent que ces stratégies, qui continuent de prendre appui sur l'***héritage traditionnel*** (valeur donnée au troupeau de bovins et au lait, mobilité, valeurs de la culture pastorale), peuvent poursuivre des objectifs de ***sécurisation***, il s'agira dans ce cas de stratégies de "transformations contrôlée" qui minimisent les risques, ou des objectifs d'***augmentation des revenus***, avec plus grande prise de risque.
Neuf leviers sont utilisés dans des proportions et avec des combinaisons variables selon les cas par les exploitations familiales. Ces dernières peuvent privilégier trois types de ***leviers économiques*** : *l'élevage* (le plus souvent laitier), *l'agriculture*, et/ou les *activités non agropastorales*. Elles les combinent avec trois types de ***leviers sociaux*** : la *gestion interne* de l'exploitation familiale, la *solidarité familiale externe,* et dans certains cas les ressources de la *religion.* Seulement certaines exploitations ont également accès à des ***leviers sociopolitiques*** : celui des *pouvoirs locaux,* celui des *associations* et celui des *aides publiques ou privées.*
Les études réalisées attirent l'attention sur deux questions. Celle de la sous valorisation fréquente dans ces stratégies des ressources de l'***intégration de l'agriculture et de l'élevage***, et celle de l'importance du recours aux ***activités non agropastorales*** qui s'impose dans 80% des cas analysés pour compenser les insuffisances de la production pastorale et agricole. Les apports de ces activités très diversifiées permettent à certaines exploitations de plus que doubler leurs revenus et ainsi d'améliorer leurs conditions de vie. Ils leur évitent de s'endetter, et dans beaucoup de cas leur permettent de faire certains investissements.
La plupart de ces exploitations font en effet de petits ***investissements*** productifs ou sociaux sur fonds propre qui leur permettent de réaliser des ***projets familiaux*** à travers lesquels s'opère leur transformation. Un petit nombre réalise des investissements importants, parfois sur crédit bancaire, dans des équipements motorisés, des infrastructures, des véhicules ou des placements immobiliers.

Il importe pour le devenir de ces exploitations que ces stratégies soient bien orientées, sinon elles peuvent en effet conduire vers des impasses à moyen/long terme. Ceci met en évidence l'enjeu de l'apport d'**appuis conseils** appropriés.
L'APESS s'est donnée les moyens avec son ***document d'orientation stratégique*** élaboré en 2011 avec les éleveurs de proposer à ses membres des orientations pour guider leurs stratégies vers la réalisation d'un "*élevage familial moderne de vie pour une économie et une société de bien-être*". Les bilans simplifiés d'exploitations familiales réalisés dans le cadre de cette recherche ont été fortement appréciés par les éleveurs qui en ont bénéficié et s'avèrent constituer une bonne porte d'entrée pour fournir des appuis conseils permettant enrichir les stratégies des éleveurs. Des ***enseignements*** précis peuvent être retirés de cette expérience de recherche-action qui a produit des connaissances inédites sur les réalités actuelles vécues par les familles d'éleveurs pour leur fournir des appuis conseils centrés sur ces réalités qui stimulent le dynamisme des exploitations familiales sans se substituer à l'autonomie de décision des éleveurs.
Ces études apportent également des éléments précieux pour alimenter la réflexion sur les politiques d'élevage et argumenter la défense des intérêts des éleveurs par leur organisation.

Réalisation des bilans et entretiens 2
Résumé 3

Présentation* : *"l'exploitation familiale", au cœur de la stratégie de l'APESS 7

Chapitre 1 **: Les principales caractéristiques des exploitations familiales d'éleveurs analysées** 11
1. Des exploitations familiales de taille variable, plus ou moins sécurisées sur le plan foncier 12
2. des éleveurs de bovins 13
3. Les caractéristiques de la production animale de ces exploitations 14
4. les caractéristiques de la production végétale de ces exploitations 18

Chapitre 2 **: Des exploitations familiales dont la transformation s'est accélérée au cours des 40 dernières années** 21
5. Le centre de gravité de l'élevage tend à se déplacer vers le Sud 22
6. Des éleveurs qui sont passés du pastoralisme à l'agropastoralisme 22
7. La conduite de l'élevage a changé 23
8. Les éleveurs utilisent des technologies nouvelles 25
9. Les modes de vie et de consommation des éleveurs ont changé : ils dépensent plus. 27
10. Des éleveurs qui sont entrés dans l'économie marchande 28
11. Dans la majorité des cas, les exploitations familiales analysées sont engagées dans des processus de transformation 29

Chapitre 3 **: Les performances actuelles des exploitations familiales d'éleveurs analysées** 31
12. Des performances moyennes dans la majorité des exploitations étudiées 32
13. Les exploitations familiales les plus performantes 35
14. Les exploitations familiales les moins performantes 38
15. Un facteur sensible qui conditionne les résultats de l'exploitation : *l'entente* 43

Chapitre 4 **: Les stratégies des exploitations familiales d'éleveurs analysées et leurs projections sur l'avenir** 45
16. L'héritage de la culture traditionnelle des éleveurs 46
17. Les objectifs poursuivis à travers la transformation de l'exploitation 47
18. Les 9 principaux leviers utilisés par les exploitations pour atteindre leurs objectifs 50
19. L'importance des activités non agricoles dans les stratégies des exploitations familiales 56
20. Projets et investissements des exploitations familiales 59

Chapitre 5 **: Conclusions : Comment conseiller et appuyer les exploitations familiales d'éleveurs ?** ***12 enseignements apportés par ces études*** 63
21. Ne pas se tromper de voie 64
22. Selon quelles voies transformer l'élevage ? 66
23. Selon quelles voies coopérer ? 69
24. Selon quelles voies défendre les intérêts des éleveurs ? 73
25. Selon quelles voies développer les connaissances ? 75

Sommaire détaillé : 78

Etudes de cas : 81

Présentation : "l'exploitation familiale", au cœur de la stratégie de l'APESS

Le document d'orientation stratégique que l'association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane a préparé lors de sa vingt et unième assemblée générale (Niamey, juin 2011) et validé lors de sa 22ème AG (Thiès, juin 2013) s'intitule "*pour **un élevage familial** moderne de vie".* L'exploitation familiale est au cœur de cette stratégie.

La vie de la famille d'éleveurs à travers son exploitation familiale dépend de cinq dimensions principales :

- Les apports de la production primaire de son **cheptel** et de ses **champs**.
- Ceux provenant de sources **extra agropastorales** : activités para ou extra agro-pastorales, solidarité familiale, revenus des exodants ou des émigrés, crédit. Dans certains cas ils peuvent être quantitativement plus importants pour la famille que les revenus de ses champs et de son cheptel.
- L'orientation et l'équilibre de la **consommation familiale** : l'observation des comportements familiaux montre que la gestion de sa consommation, dans laquelle les femmes jouent un rôle essentiel, permet à la famille de garantir sa sécurité ou au contraire la fait basculer dans l'endettement.
- De l'état et du renouvellement de son **capital physique productif** (terres et ressources naturelles, cheptel, équipement, capital financier). La question de l'accès à l'espace (de plus en plus réduit pour les éleveurs), la question de la sécurité foncière et celle de la fertilité deviennent de plus en plus critiques; celle de la santé animale peut fortement affecter le capital bétail des exploitations familiales d'éleveurs.
- De la consistance du **capital social** de l'exploitation familiale, dont l'importance justifie l'attachement à la notion "d'exploitation familiale". Ce capital comprend la qualité et l'organisation des ressources humaines de l'exploitation (la force de travail, la cohésion familiale, ses communications internes, notamment entre hommes et femmes et inter-générationnelles, la répartition des rôles et des responsabilités), les connaissances et les valeurs détenues, produites et transmises au sein de la famille, le réseau de relations familiales, la capacité de gestion économique et sociale de l'exploitation, la capacité de l'exploitation à élaborer des stratégies et à se projeter dans l'avenir. C'est cette dimension qui détermine la capacité de l'exploitation à se reproduire et à se transmettre de génération en génération.

Trois raisons invitent à chercher à mieux connaître les exploitations familiales :

- C'est au niveau de l'exploitation familiale (dans ses 5 dimensions) que l'on peut capter les différents facteurs qui façonnent la réalité vécue par les éleveurs.
- C'est à partir des réalités vécues à la base que l'on peut apprécier si les politiques sont appropriées et bien appliquées.
- C'est au niveau de la famille que se prennent les décisions relatives à la transformation de l'exploitation et que les connaissances et appuis qui lui sont offerts sont utilisés.

L'APESS s'est donc donné les moyens d'approfondir la connaissance de ces "exploitations familiales" d'éleveurs. Elle a réalisé en 2013 des entretiens approfondis avec 130 familles établies en zone sahéliennes et en zones de savane dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale (Sénégal, Guinée Bissau, Guinée, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad, Cameroun et Nigeria).

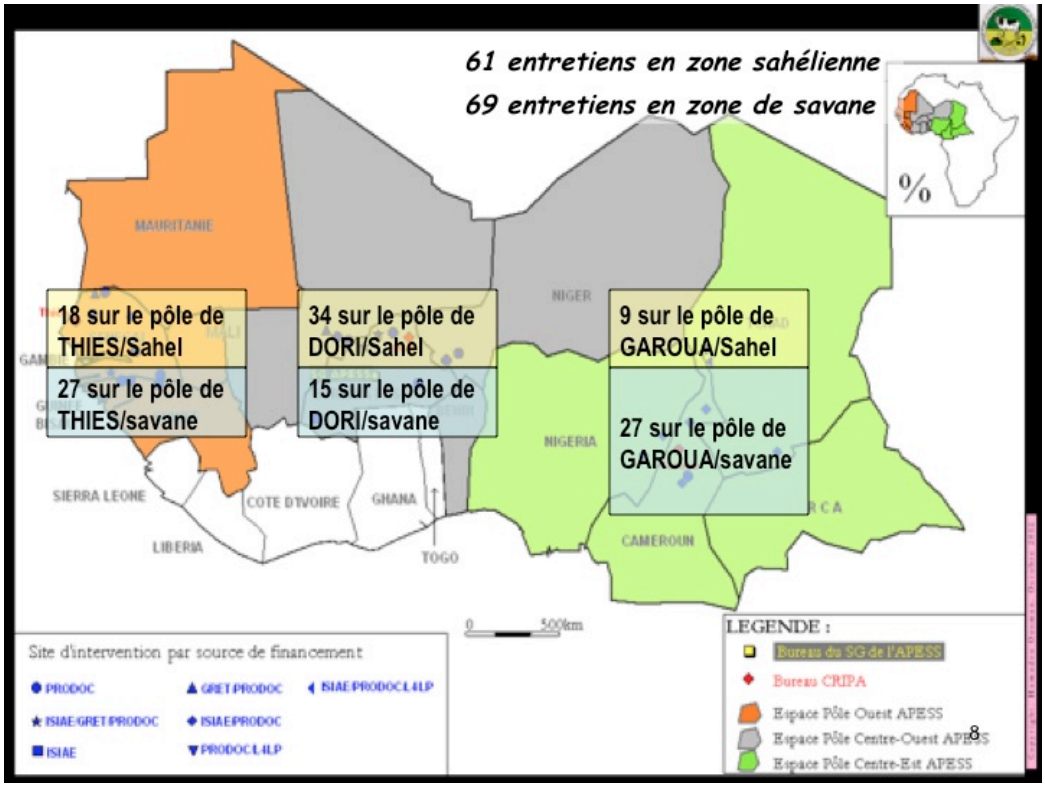

L'échantillon constitué permettait de comparer en zone sahélienne des sous-zones sèches et des sous-zones fluviales ou lacustres, et en zone de savane des sous-zones de plaine et des sous-zones en altitude. En outre on a veillé à rencontrer un éventail varié d'exploitations selon le critère de la taille de l'exploitation, ainsi que de l'âge et du sexe du chef de famille.

Des équipes mixtes de leaders et de techniciens d'APESS ont fait avec des familles volontaires le "**bilan simplifié**"[1] d'une campagne pour savoir si la famille avait pu se nourrir pendant toute l'année avec sa production animale et végétale, puis ont discuté avec cette famille à partir des résultats de ce bilan sur **les stratégies de la famille** et sur ses projets d'avenir.

Chacun de ces entretiens a duré entre 4 et 6 heures. Les épouses, les frères et les enfants de des chefs de famille ont participé à ces entretiens.

Cette recherche a été conduite en deux temps.

Une première série de "bilans-tests" a d'abord été réalisée au Burkina Faso, au Niger, au Cameroun et au Tchad auprès de 34 exploitations familiales. Ces études ont permis de dégager une première synthèse d'étape[2] qui a mis en évidence 13 caractéristiques :

- *de façon globale :*
    1) La contribution des exploitations familiales visitées à la richesse nationale est significative
    2) Les exploitations familiales analysées ne réussissent cependant pas toutes à vivre de leur élevage et de leur agriculture

[1] Le "**bilan simplifié**" ne cherche à quantifier sur la durée d'une campagne en les valorisant au prix du marché que certaines variables significatives (production animale et agricole, charges de production, consommation de base) de façon à pouvoir calculer sur le champ le *taux de couverture des besoins de base de la famille à partir des apports de sa production primaire* (exprimé en nombre de mois et de jours pendant lesquels la famille peut couvrir ses dépenses alimentaires, de santé et d'énergie), de restituer à la famille ce résultat très parlant pour elle et d'engager avec elle un entretien à partir duquel sont recueillies des données qualitatives complémentaires. Cette méthode permet de dégager rapidement une grande variété d'informations. Elle présente l'intérêt de faire s'exprimer la famille sur ses stratégies et de pouvoir engager avec la famille une démarche d'appui-conseil.

[2] "*Ce qu'ont appris sur les exploitations familiales des membres de l'APESS 34 premiers bilans réalisés en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale*" – mars 2013, 40 pages.

- *En rapport avec les orientations de la production primaire des exploitations d'éleveurs :*
    3) La majorité des exploitations familiales donne la priorité à l'élevage, mais ce n'est pas le cas de toutes ; la plupart orientent leur production végétale vers l'autoconsommation
    4) Les exploitations familiales qui privilégient l'élevage l'orientent de différentes façons et donnent une importance différente à la production laitière
    5) L'insertion au marché des exploitations familiales d'éleveurs se fait principalement à travers l'élevage
    6) La question des charges concerne tant la production végétale qu'animale
- *En rapport avec la dimension non agro-pastorale des exploitations familiales d'éleveurs :*
    7) Le recours à des activités parallèles est une nécessité pour la majorité des exploitations étudiées
    8) Les membres des exploitations familiales exercent une large gamme d'activités extra agro-pastorales
- *En rapport avec la consommation familiale des éleveurs :*
    9) Ces exploitations familiales maîtrisent encore assez bien leurs modèles de consommation, mais certaines dépenses peuvent faire exploser leur budget
    10) La consommation est une dimension sensible dans la gestion de l'exploitation familiale
- *En rapport avec le capital physique des exploitations familiales d'éleveurs :*
    11) Le cheptel, l'espace et le foncier, les ressources naturelles, l'équipement et les finances sont des éléments critiques dans le capital des exploitations familiales
- *En rapport avec le capital social des exploitations familiales d'éleveurs :*
    12) les statuts et les rôles ont une grande importance dans la famille
    13) la cohésion familiale, la transmission des connaissances et des valeurs, les alliances, et la reprise de l'exploitation conditionnent sa reproduction.

Sur la base d'un échantillonnage rééquilibrant la représentation de la zone sahélienne, une nouvelle série de bilans a été réalisée entre mars et juin 2013.

Sahel	Savane
ZONES SECHES *SENEGAL* : Djolof, Ferlo ; *MALI* : Koro, Bankass ; *BURKINA* : Aribinda, Djelgoodji ; *NIGER* : Torodi ; *TCHAD* : Chari Baguirmi.	**REGIONS PAS OU PEU ACCIDENTEES** *SENEGAL* : Kolda, Tambacounda ; *GUINEE BISSAU* : Gabu ; *BURKINA* : Banfora, Kompienga ; *NIGERIA* : Taraba State ; *CAMEROUN* : Extrême Nord, Nord Cameroun ; *TCHAD* : Moyen Chari (Sarh)
ZONES FLUVIALES OU LACUSTRES *SENEGAL* : Moyenne Vallée (Dagana) ; *MALI* : Sévaré/Mopti ; *BURKINA* : Yatenga (Thiou) ; *NIGER* : Kolo ; *TCHAD* : *Lac Tchad*	**REGIONS MONTAGNEUSES** *SENEGAL* : Kedougou/Fongolembi ; *GUINEE* : Balaki/Mali ; *NIGERIA* : Adamawa ; *CAMEROUN* : Adamaoua, Nord-West Cameroon

La présente synthèse intègre les deux vagues d'étude. Les tendances mises en évidence dans la synthèse d'étape de mars sont confirmées par les bilans complémentaires. On évitera donc ici de répéter les conclusions déjà dégagées. Par contre, ces recherches complémentaires apportent des précisions et des illustrations nouvelles. On en présentera les résultats en 5 grands chapitres qui mettent en évidence ce que ces études ont appris sur :

(1) *les principales* caractéristiques *des exploitations familiales d'éleveurs*

(2) *la* transformation *des exploitations familiales d'éleveurs*

(3) *les* performances *des exploitations familiales d'éleveurs*

(4) *les* stratégies *des exploitations familiales d'éleveurs*

(5) *la mise en œuvre des* orientations stratégiques de l'APESS *et les pratiques d'*appui conseil *aux exploitations familiales à promouvoir*.

Chapitre 1 :

Les principales caractéristiques des exploitations familiales d'éleveurs analysées

1. Des exploitations familiales de taille variable, plus ou moins sécurisées sur le plan foncier

- **Des exploitations familiales de plus grande taille et mieux sécurisées sur le plan foncier au Sahel qu'en savane :**

En **zones sahéliennes**, les exploitations familiales étudiées sont *assez grandes* (souvent supérieure à 30 hectares, sauf au Burkina et au Tchad) ; les *problèmes de fertilité* sont fréquents.
L'occupation des terres est *ancienne* dans la majorité des exploitations sahéliennes. Elles ont un *droit d'occupation coutumier* reconnu; les démarches de régularisation administrative sont de plus en plus fréquentes (notamment au Sénégal).

En **zones de savane**, les exploitations familiales sont *plus petites* (généralement inférieure à 20 hectares, sauf au Nigeria).
La situation *foncière est souvent plus tendue* en zone de savane quand l'occupation est récente. (prêts précaires ; dans certains cas interdiction de planter des arbres – par exemple à Banfora, au Burkina Faso). Les rapports sont parfois *conflictuels* avec les autochtones (conflits ouverts, actes de malveillance : Nigeria, Burkina, Cameroun). L'accès à la propriété est dans certains cas inenvisageable.

Il existe également en zone de *savane* comme en zone *sahélienne* des **petites exploitations** (0,5 à 2 hectares).
Mais cette distribution est très variable selon les pays :

Pôle Ouest (Thiès)

	SAHEL	SAVANE
Sénégal	Taille µ EF : **37 ha** ➔49 ha en ZSP (41,6 ha dans le *Ferlo* – 17% ont plus de 200 ha, 53ha dans le *Djîolof*) ➔**14 Ha** dans la Vallée – 1 à 37 ha). Souvent très partiellement utilisées Apparemment pas de réels problèmes **fonciers** (une seule EF travaille sur des terres qui ne lui appartiennent pas). →ZSP 75% des EF ont des droits coutumiers sur leurs terres, 25% ont ou cherchent des délibérations pour les confirmer. → Vallée 66% ont obtenu des délibérations conseil rural.	Taille µ EF **: 14 Ha** ➔ *savane* : µ ***20 h***a; ➔ *altitude*. : µ ***6 h***a **fertilité** : pb. signalés dans la région de Tambacounda **ancienneté** : (grande à Kolda, Tamba ?, récente à Fongolembi) **pas de pb foncier** majeur (terres héritées dans Kolda, attributions effective ou en cours par Conseil Rural à Tamba).
Guinée Bissau et Guinée		Taille µ EF: 10,5 **Ha** ➔ *savane* (Guinée Bissau) : µ ***5,2 Ha*** ➔ *altitude* (Guinée Conakry) : µ ***35 h***a ancienneté **probable** (à compléter) **pas de pb. foncier majeur** ; espaces disponibles en Guinée Bissau, droits coutumiers – 1 régularisation ; terres communautaires en Guinée C **pb fertilité** en Guinée Bissau

Pôle Centre-Ouest (Dori)

	SAHEL	SAVANE
Mali	Taille µ EF : 13 **ha** ➔ µ 9 ha à Koro/Bankass (sec), ➔ µ 16ha à Sévaré (fluvial) mais cache disparités (de 2 à 44 ha : certaines EF doivent emprunter des terres, notamment espaces aménagés) Ancienneté implantation (souvent plus de 100 ans), apparemment pas de problèmes fonciers	
Burkina	Taille µ EF : **6,4 ha/EF** ; ➔ 8,8 ha dans le Djelgoodji (sec) ➔ 3,2 ha à Thiou (barrage) Ancienneté implantation (souvent plus de 100 ans), pas de problèmes fonciers – mais parfois problèmes d'espace (emprunts de terres);	Taille µ EF : **4,7 ha/EF** "encerclés par les champs" – tensions avec autochtones (< Banfora) implantation **récente** et précaire, **problèmes fonciers aigus** doublés de problèmes d'espace **fertilité :** faible (rendements faibles) + pollution eau (Banfora)
Niger	Taille µ EF : 51 **ha** ➔ 85 ha dans le Torodi -1 EF dispose de 200 ha, dans les ¾ des cas, seule une partie de la superficie disponible est utilisée, mais dans 1 cas, obligé d'emprunter des terres. ➔ 18 ha à Kolo - 1 EF dispose de 48 ha, mais les ¾ n'ont pas suffisamment de terres et doivent en louer ou en emprunter; 1 EF = 1,5 ha)) **fertilité** : pb dans le Torodi : sols épuisés	

Pôle Centre-Est (Garoua)

	SAHEL	SAVANE
Tchad	Taille µ EF : 7 ha ➔ **2,5 ha** en **sahel** (urbain) ➔ **10,5 ha** lac Tchad pas de très grandes EF Gd disponible **foncier**, mais début concurrence en zone lacustre. **fertilité** : bonne autour Lac, non évoquée Sahel	taille µ EF : **23,5 ha** terres **disponibles**, accord communautaire avec propriétaire coutumier **fertilité** très bonne
Nigeria		taille µ EF : **53 ha** (sous réserve : si exprimé en acres) ➔ *savane* : µ ***72h***a ➔ *alt.* : µ 30 ha ancienneté **probable** (à compléter) **foncier :** à compléter (tensions dans Taraba State)
Cameroun		Taille µ EF : **19,5 ha** ➔ *savane* : µ ***17 ha*** ➔ *altitude* : µ ***22 ha*** **Ancienneté**/ **foncier** : à compléter (tensions éleveurs/agriculteurs sur le foncier dans le Nord et l'Extrême Nord).

- **Des familles de taille généralement moyenne**

Les soixante et une familles rencontrées en zone **sahélienne** comportent en moyenne **31 membres**, et les soixante neuf familles rencontrées en zone de **savane** en comportent un peu moins, avec en moyenne **26 membres**. Sauf dans un village pionniers du Tchad (jeunes familles), elles comportent toujours plusieurs ménages (celui du chef de famille et ceux de ses frères ou de ses enfants). On a trouvé les plus grandes familles au Mali (µ 60 membres) et au Nigeria (µ 64 membres).

	SAHEL (31 membres)				SAVANE (26 membres)			
	âge chef de famille	**ménages/ EF**	**nombre membres**	**dont actifs**	**âge chef de famille**	**ménages/ EF**	**nombre membres**	**dont actifs**
Sénégal	52 ans	3	**24**	10,2	53 ans	2,3	**20**	11
Guinée B et C					52 ans	2	**17**	8
Mali	59 ans	?	**60**	43				
Burkina	57 ans	2,5	**19**	12	52 ans	3	**23**	13
Niger	63 ans	4,5	**28**	18				
Tchad	56 ans	4	**32**	14	40 ans	1	**11**	4
Nigeria					52 ans	6	**64**	27
Cameroun					60 ans	5	**33**	16

2. Des éleveurs de bovins

- **L'élevage est dans la plupart des cas l'activité dominante de ces exploitations familiales**

Sahel

Thiès	Dori			Garoua
SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
Dominante élevage : 80% apports ← élevage. ➔ **Très forte ds ZSP** : 86,5% apports ← élevage; ➔ **Assez forte dans la Vallée** (67%)	**Domi-nante élevage** (68,5% élevage / 31,5% agricul-ture)	**Dominante élevage** (67,5% élevage / 32,5% agriculture)	***Prépondérance agriculture*** : 46% ← élevage. ➔ **agriculture** dans le ***Torodi*** (agro-éleveurs) : 32% apports ← élevage; ➔ **prépondérance élevage** à ***Kolo*** (60%)	**dominante élevage** : 69% ← élevage. ➔ **Très forte Sahel** : 99,8% apports ← élevage; ➔ **moyenne Lac** (61%

Savane

pôle Thiès		pôle Dori	pôle Garoua		
SENEGAL	GUINEE(s)	BURKINA	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
Légère prépon-dérance ***agriculture*** au SENEGAL (***48%*** ← élevage)	prépon-dérance **élevage** en GUINEE BISSAU (***67%*** ← élevage) et GUINEE (***66,5%*** ← élevage)	prépon-dérance forte **élevage** ***84%*** élevage (90% Kom-pienga)	*Légère prépon-dérance* ***agriculture*** au NIGERIA (***46%*** ← élevage)	prépon-dérance **élevage** au CAMEROUN (***56%*** ← élevage)	nette prépon-dérance **élevage** (***83%***)

On observe cependant que *l'agriculture* est pratiquée dans toutes les autres exploitations, dans des proportions variables selon les conditions agro-écologiques (fertilité, accès à l'eau) ou foncières (accès à la terre). Dans un seul cas sur 130 (dans le Chari Baguirmi, au Tchad) l'exploitation se consacre exclusivement à l'élevage.

- **Chez tous les éleveurs liés à la tradition, l'élevage des grands ruminants est l'activité la plus recherchée**

  Outre l'agriculture, ces éleveurs font parfois en savane de *l'arboriculture* (anacardiers, arbres fruitiers), élèvent fréquemment des *petits ruminants* (sahel) et de la *volaille* (savane). Cependant, à l'exception des "agro-éleveurs"[3] (familles visitées au Niger dans le Torodi, par exemple), ils demeurent avant tout des éleveurs de grands ruminants qui cherchent à avoir de "belles vaches" et à produire du lait, même lorsqu'ils ne possèdent que quelques têtes de bovins.

3. Les caractéristiques de la production animale de ces exploitations

- **La conduite de l'élevage**

  En zones **sahéliennes** l'élevage *transhumant* de grands troupeaux de bovins, d'ovins et de caprins mixtes ou monospécifiques demeure la pratique dominante. La conduite des troupeaux est encore dans plusieurs cas *familiale*. Les exploitations familiales visitées ont appris par l'APESS à stocker l'herbe dans des *hangars* et l'achat de compléments alimentaires reste modéré. *L'embouche* est marginale. Les problèmes de **santé animale**, que l'on peut appréhender indirectement à travers l'analyse du croît du troupeau et des dépenses vétérinaires, ont été peu mis en exergue par les familles et mériteraient des études complémentaires.

Conduite de l'élevage Sahel

	Thiès	**Dori**			**Garoua**
	SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
Dominante	→ ZSP : **PETITS RUMINANTS** 50% (< Ferlo), **bovin** 42% - **chevaux, ânes** (75% EF : charrettes), volaille (58%EF) → VALLEEE : **BOVINS** (83%) *fréquents grands troupeaux*	**BOVINE** (ovine dans 20%) volaille 90% EF, significatif dans 30%	**BOVINE** ***(< 50 têtes).*** Parfois pas de petits rum.) importance assez forte volaille (œufs)	→ **Torodi : PETITS RUMINANTS** (qqs bovins dans ½ EF) VOLAILLE, ânes. → dominante **BOVINE** dans ¾ EF Fluviales (Kolo)	**BOVINE** (des très grands troupeaux : 1000 têtes) croît souvent <0 (pb. **santé animale**)
transhumance	**OUI (83**% des EF) → ZSP : Gde : 42%, petit : 33%, pas : 25%) → VALLEE : Gde : 83%, petite : 17%	OUI → toutes les EF fluviales (µ et gde distance) → 2/3 Koro/B (petite/µ distance)	NON (petits déplacements de proximité)	OUI (souvent transfrontalière → Burkina Faso)	OUI (**87**% des EF) transfrontalière dans la Zone du Lac
gardiennage	BERGERS : 61% FAMILIAL : 28% MIXTE : 11%	BERGERS majorité (faiblement payés)	FAMILIAL majorité des cas	BERGERS (transhumance) peu payés	BERGERS : 62% (100% Sahel) FAMILIAL : 38%
parc	44% EF (o Ferlo)	50% fluvial, 25% sahel	1/ EF	¾ EF Torodi, ¼ EF Kolo	1 seul cas
abreuvement	ZSP : forage/ puits, mares VALLEE : fleuve, bassins, forages	puits, mares (fleuve Sévaré ?)	mares: barrage à Thiou	puits Torodi, Fleuve et puits à Kolo	au lac. Non précisé Sahel
achats d'aliments de bétail	peu dans ZSP (1 cas 42% VBPA[4]) achats + 50% VBPA dans 2/3 EF Vallée Paie l'eau du forage	peu d'achats cult. fourrag. Non signalées bourgoutières	fortes dépenses (< Sahel sec), jusqu'à 60% VBPA quelques **cultures fourragère**s	achats dans 25% des cas (1 cas : 64% VBPA)	peu d'achats (1 seule achète tourteau – 24% VBPA, 1 achète foin; urbaine
hangars stock. herbe	seulement dans le Djolof (2/3 EF)	80% Sévaré 75% KB	75% des EF	89% des EF (100% à Kolo)	2 hangars (abandon 3ème)

[3] On distingue ici les *pasteurs,* éleveurs traditionnels autrefois nomades qui s'adonnent de façon quasi exclusive à l'élevage transhumant et sont aujourd'hui le plus souvent semi-sédentarisés, les *agro-pasteurs,* anciens pasteurs traditionnels qui se sont généralement sédentarisés et cultivent mais pratiquent le plus souvent toujours la transhumance, et les *agro-éleveurs* qui sont des agriculteurs de tradition qui ont développé récemment l'élevage, mais ne pratiquent généralement pas la transhumance (ou dans ce cas confient leurs troupeaux à des peuls).

[4] VBPA : valeur brute de la production animale

En **zones de savane**, les troupeaux sont généralement de plus petite taille et l'élevage des petits ruminants a moins d'importance. La pratique de la transhumance n'est pas aussi généralisée qu'au Sahel, et le recours à des bergers est assez fréquent. L'alimentation varie selon les exploitations.

Conduite de l'élevage Savane

conduite élevage	**pôle Dori**	**pôle Thiès**		**pôle Garoua**		
	BURKINA	SENEGAL	GUINEE(s)	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
Dominante	**Bovin** dans toutes les EF (troupeaux en général > 50 têtes, jusqu'à 800 têtes) + ovins/caprins, souvent volaille. Pb de ***santé animale***, notamment à Banfora	**BOVINE** (forte dans 87% des cas; ***dominante petit ruminant : 13%.*** Qqs troupeaux > 100 têtes en savane, < 50 en altitude. qqs pb ***santé animal***e	**BOVINE** dans 83% des cas (***petits ruminants 17%).*** Troupeaux de moyenne taille (≤ 50), qqs troupeaux ≥ 100 têtes	**BOVINE** à 100%	**BOVINE** (forte dans 87% des cas; dominante ***petit ruminant : 3%)***	**BOVINE** (ovins dans 1 EF). ***Pas de pb de santé***, vêlage annuel, croît >0.
transhumance	**transhumant** (93% des cas). Petites transhum. d'hivernage ou gde transhum. vers Côte d'Ivoire à *Banfora*, *Kompienga* : gdes transhumances transfrontalières (→ Togo), avec maintien au campement d'un petit noyau laitier (2 à 19 vaches)	**non transhumant** dans 50% des cas (divagation en altitude), **petite transhumance** dans 50% des cas (hivernage)	**non transhumant** dans 50% des cas, **petite transhumance** (Guinée Bissau) ou déplacements de proximité (Guinée C.) dans 50% des cas	**Transhumant** dans 89% des cas (gde transhumance). Pâturage communautaire dans 11% des cas	majoritairemnt **non transhumant** (petite transhumance dans 33% des cas)	**pas de transhu-mance** (pâturages environnants ou confiage troupeau sur autre site)
gardiennage	47% BERGERS, 47% FAMILIAL, 6% mixte	BERGERS 46% des cas (28% en altitude) majoritairemnt *FAMILIAL*	Guinée Bissau : 40% des cas; 70% familial; Guinée : 100% berger	BERGER : 100% des cas	BERGERS : 93% des cas (100% en altitude)	FAMILIAL
parc	40% des EF (étable dans 1)	dans 5 EF au Sénégal (dont 1 étable),	non signalé en Guinée Bissau et en Guinée	signalé dans 1 au Nigeria	signalé dans 2 EF au Cameroun,	non déterminé
abreuvement	*Banfora* : problématique qd ≠ puits ou forage (pollution rivières) – un des motifs de transhumance. *Kompienga* : au barrage.	puits, mares ou forage en ZSP forages et fleuve ds Vallée fleuve Sénégal altitude	puits, mares ou forage Guinée Bissau, fleuve Guinée Conakry	pb dans l'Extrême Nord	non décrit	puits
achats d'aliments de bétail	40% achètent des compléments, 60% en donnent en petite quantité ou pas du tout	***pas, très peu ou peu*** d'achats dans 86% des EF (< altitude : 70% aucun achat), importants dans 14%.	***aucun achat*** dans 67%, un peu dans 33%.	fort dans 66% des EF (80% en savane); faible dans 33% des EF	fort dans 40% EF (< altitude), moyen dans 26% EF, faible dans 33% EF.	natron
hangars de stockage de l'herbe	40% des EF, < Banfora. Kompienga : certaines EF ne stockent pas du tout le foin)	au moins 46% des EF	50% des EF	44% (60% EF Taraba, 22% EF Adamawa)	97% des EF en ont (100% en altitude)	50% des EF

- **Importance de la production laitière**

  Que ce soit en zone de savane ou sahélienne, la plupart des exploitations familiales rencontrées conservent au village ou au campement un **noyau laitier** qui leur assure une production laitière qui est d'abord orientée vers la consommation familiale.

Part du lait dans l'élevage
SAHEL

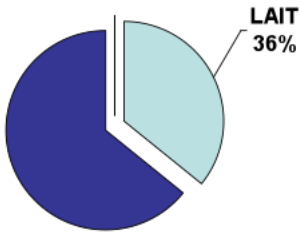

part du lait dans l'élevage
SAVANE

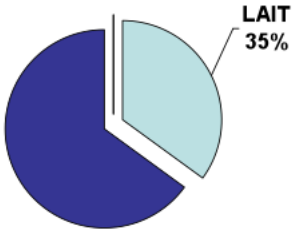

Dans certaines exploitations, lait tout au long de l'année. La **commercialisation** des surplus laitiers est fortement fonction de l'accès au marché. Elle est stimulée quand existent des mini-laiteries.

En zone sahélienne :

SENEGAL 25%	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
ZSP	23,5%	33% des EF (à 34%)[5]
Vallée	29%	33 % des EF (à 54%)

Lait transformé de façon significative dans 2 EF

MALI 36%	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
sahel sec	35,5%	75% des EF (à 66%)
zone fleuve	36 %	66 % des EF (à 75%)

commercialisé dans 70% des EF, souvent dans des proportions importantes. Apports du lait peuvent être considérables : EF18 : valeur : 11.700.000 F (48% valeur production animale) ; commercialisé à 70% → apport monétaire : 8.280.000 F)

BURKINA 33%	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
sahel sec	40%	77% des EF
zone barrage	25%	71% des EF

Peu de transformation; commercialisé dans 75% des EF; Quand mini-laiterie, commercialisation du lait > 50% de la production (EF7 : 75%, EF14 : 92%).

NIGER 28%	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
Torodi	44,5%	0% des EF
Kolo	19,25%	75 % des EF (à 50%)

produit seulement dans 75% des EF. Dans les EF qui en produisent, la moyenne des apports est de 32%, Le lait n'est pas commercialisé dans les EF du Torodi

TCHAD 57%	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
SAHEL	43%	100% des EF (à 37%)
LAC	61%	57 % des EF (à 48%. EF23 : 82%)

Toutes en produisent (vache ou chèvre). En moyenne 57% des apports totaux de l'élevage. Commercialisé dans 66% des EF : 100% en Sahel, 61% Lac)

[5] le premier pourcentage correspond au nombre d'exploitations qui commercialisent le lait; le second (entre parenthèse) à la proportion de lait commercialisé.

En zone de savane :

Pôle DORI

BURKINA Savane	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
	21%	93% des EF (à 39%)

A mettre en rapport avec l'importance de la transhumance qui éloigne le troupeau.
Peu de transformation du lait

Pôle THIES

SENEGAL 35%, vendu dans 60% des EF	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
savane	41%	62% des EF (à 54%)
altitude	29%	57% des EF (à 40%)

GUINEE(s) 57% vendu dans 67% des EF	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
Bissau	64%	80% des EF (à 40%, dont beurre)
Conakry	16%	0% des EF

Pôle GAROUA

NIGERIA : 33% vendu dans 55% des EF	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
savane	31%	60% des EF (à 77%)
altitude	35%	50% des EF (à 50%)

CAMEROUN : 24%, vendu dans 64% des EF	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
savane	25%	50% des EF (à 44%)
altitude	22%	85% des EF (à 62%)

TCHAD Savane	**apports lait dans l'élevage**	**commercialisation lait**
	40%	50% des EF (à 50%)

- **l'embouche est peu développée**

  L'embouche a toujours existé chez les éleveurs liés à la tradition, mais elle était à usage domestique et de faible importance. L'embouche "moderne", orientée vers le marché, n'est le plus souvent pas considérée par les éleveurs comme une véritable activité d'élevage, mais comme une activité commerciale. Elle prend progressivement de l'essor (notamment celle des "moutons de tabaski" au Sénégal), cependant elle reste une activité secondaire.

L'embouche au Sahel :

Thiès	**Dori**			**Garoua**
SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
27% des EF. Non pratiquée dans les EF du Ferlo, dans 83% de celles du Djolof, dans 16% de celles de la Vallée	dans **60%** des cas (66% des cas à Sévaré, 50% à Koro Bankass. En Général embouche ovine (par les femmes).	pratiquée ou envisagée dans **44%** des cas, (autant en zone sèche qu'irriguée) .	non pratiquée dans les EF Torodi. Pratiquée dans 75% des EF Kolo	1 seul cas – embouche bovine *(en projet dans 2 autres)*

Embouche en savane :

pôle Thiès		**pôle Dori**	**pôle Garoua**		
SENEGAL	GUINEE	BURKINA	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
en projet dans 13% des EF	non signalé	**13**% des EF *(+ envisagé dans 6%)*	non signalé. *En projet dans 1 EF*	**40**% des EF plaine : 37% Altitude : 42% *en projet dans le ¼ des EF*	**50%** des EF

- **Les produits de l'élevage sont orientés vers le marché**

  à la différence de la production végétale, qui est essentiellement destinée à l'autoconsommation, la production animale, à l'exception du lait, est peu consommée par les familles d'éleveurs. Elle constitue leur principale source de revenus monétaires. Ici encore les situations sont contrastées selon les stratégies des exploitations familiales qui sont aussi dictées par l'accès au marché : certaines commercialisent à plus de 80% leur production animale, d'autres à moins de 50%, mais les familles ne les consomment pas pour autant : la part de dons d'animaux ou de lait est importante.

Commercialisation des produits de l'élevage au Sahel :

Thiès	Dori			Garoua
SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
µ de **56%** dans la ZSP (de 50% à 86% dans les 2/3 des EF). µ de **44%** dans la Vallée (de 50% à 60% dans la moitié des EF)	µ **61%** (de 62% à 81% dans 60% des cas), faible dans 40% des cas	µ de **64%**, de 53% à 76% dans 94% des EF (versus : agriculture de subsistance) principale source de revenu monétaire	µ **51%** dans 70% des cas ventes > autoconsommation, mais faible dans 30% des cas (production animale majoritairemnt autoconsommée = faible taux de couverture)	µ : **47%** µ de 68% SAHEL (de 65% à 72%, dans totalité des EF). µ de 41% dans zone Lac (de 16% à 70%)

Commercialisation des produits de l'élevage en savane

pôle Thiès		pôle Dori	pôle Garoua		
SENEGAL	GUINEE (s)	BURKINA	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
52% plaine : 54%, Altitude : 50%	**50%** Bissau : 47%, Conakry 63%	**69%**	**58%** plaine : 61%, Altitude 53%	**73%** plaine : 71%, Altitude: 75%	**79%**

4. Les caractéristiques de la production végétale de ces exploitations

- **Une production agricole d'abord orientée vers l'autoconsommation**

  Dans les stratégies des éleveurs, l'agriculture est essentiellement pratiquée pour garantir la sécurité alimentaire de la famille et, comme on le verra, pour protéger le troupeau (éviter les prélèvements). Cette orientation est particulièrement nette en **zone sahélienne**.

Destination de la production végétale au SAHEL

SENEGAL	100% autoconsommé	autocons. > 80%	VENTES significatives
ZSP	75% des EF	17%	8%
Vallée	40%	20%	40%
total	65%	18%	17% des EF

Orientation de marché très faible (plus forte dans Vallée)

MALI	100% autoconsommé	autocons. > 80%	VENTES significatives
sahel sec	25%	75%	0
fluvial (pb saison riz)	66%	33%	0
total	50%	50%	0

Entièrement **orientée vers l'autoconsommation**

BURKINA	100% autoconsommé	autocons. > 80%	VENTES significatives
sahel sec	56%	33%	11%
barrage	28%	14%	57%
total	44%	25%	31% des EF

principalement **orientée vers l'autoconsommation**, surtout en zone sahélienne

NIGER	100% autoconsommé	autocons. > 80%	VENTES significatives
Torodi	0%	0%	100%
Kolo	25%	50%	25%
total	12,5%	25%	62,5% des EF

Orientation de marché importante

TCHAD	100% autoconsommé	autocons. >80%	VENTES significatives
Sahel	100%	0%	0%
Lac	14%	43%	43%
total	33%	33%	33% des EF

Orientation de marché faible (plus forte en ZONE du LAC)

Certaines cultures de rente sont par contre pratiquées en zones de **savane** et sont commercialisées en même temps que les surplus agricoles.

Destination de la production végétale en savane :

Pôle THIES

SENEGAL	100% autoconsommé	autocons. >80%	VENTES significatives
SAVANE	12,5% des EF	25%	62,5% des EF
ALTITUDE	0%	100%	0%
total	6%	60%	**33%** des EF

GUINEE(s)	100% autocons	autocons. >80%	VENTES significatives
BISSAU (SAVANE)	0%	20%	80%
CONAKRY (ALTITUDE)	50%	50%	0%
total	8%	25%	**66%** des EF

Pôle DORI

BURKINA Savane	100% autocons.	autocons. >80%	VENTES significatives
total	40%	26%	**33% des EF**

Pôle GAROUA

CAMEROUN	100% autocons	autocons. >80%	VENTES significatives
SAVANE	0%	38%	62%
ALTITUDE	14%	57%	28%
total	6%	47%	**46% des EF**

NIGERIA	100% autocons	autocons >80%	VENTES significatives
SAVANE	0%	20%	80%
ALTITUDE	0%	0%	100%
total	0%	11%	**89% des EF**

TCHAD Savane	100% autocons.	autocons. >80%	VENTES significatives
total	50%	0%	**50%** des EF

Cette préoccupation de la sécurité alimentaire se traduit par le fait que dans la quasi totalité des cas la production agricole soit d'abord **céréalière**. Néanmoins la majorité des exploitations ne produit pas suffisamment de céréales pour se nourrir et doit en acheter sur le marché, notamment dans les zones sahéliennes où le *taux de couverture céréalier* est plus faible qu'en zone de savane.

Taux couverture céréalier SAHEL (51% de la consommation couverte par la production de l'EF)

Thiès	Dori			Garoua
SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
faible ? (non calculé)	**39%** 70% en zone sèche (Fleuve : pb. inondations/riz)	**56%** (50% en sec, 65% près barrage)	**48%** (41% Torodi, 54% Kolo),	60% zone lac (Sahel = 0)

Taux de couverture céréalier SAVANE (64% couvert par la production)

pôle Thiès		pôle Dori	pôle Garoua		
SENEGAL	GUINEE(s)	BURKINA	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
57,5% (66,5% savane, 53% altitude)	**51%** (49% Bissau, 62% Conakry)	**64%** (79% à Banfora, 51% Kompienga)	**87%** (85% savane, 88% altitude)	**63%** (74% savane, 44% altitude)	Non déterminé

- **Une production végétale qui tend à se diversifier**

La production agricole en zone sahélienne est généralement encore peu diversifiée, sauf là où les éleveurs pratiquent le maraichage (Niger). Elle peut par contre l'être fortement en zone de savane (voir Cameroun) où, lorsque cela est possible, les éleveurs commencent à planter des arbres fruitiers.

Le développement des cultures fourragères commence également à être significatif. Certains éleveurs camerounais se sont spécialisés dans la production de semences fourragère.

Sahel	**Thiès**	**Dori**			**Garoua**
	SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
productions dominantes	**maïs** (Ferlo); céréales/arachides. (Djolof) *5 spéculat*. **riz** (Vallée)	**mil** (Koro/Bankass) **riz** (Sévaré)	**céréale** en zone sèche (2 à 5 spéc.) **maraîchage** sur barrage (5 à 9 sp.)	***diversifié*** dominantes **:** Torodi : **petit mil** ; 10 spécul. Kolo : **riz, maraîchage, morenga**) : 5,5 spéc	**maïs** (Lac) **maraîchage**
vergers	non	qqs vergers	qqs vergers	qqs vergers	43% EF Lac
production fourrages	53% des EF (67% ZSP, 20% Vallée)	non	2EF (barrage)	2EF	1 EF (Sahel)
ventes	ZSP : mais (Ferlo), arachide, niébé pastèque (Djolof) Vallée : riz, tomate, oignon, maïs	→Koro/Bankass: mil,niébé,sésame, →Sévaré : fruits verger, gombo, piment, oseille	(ventes faibles) sésame, gombo, arachide, oseille, haricot, tomate, maïs + plants de pépinière.	morenga, maraîchage, fruits	Lac : maraichage, fruits, haricots, gombo, céréales (mil, maïs), patates, ignames

Savane	**pôle Dori**	**pôle Thiès**		**pôle Garoua**		
	BURKINA	SENEGAL	GUINEE(s)	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
productions dominantes	Peu diversifiée (**2 à 5** spéculations, à 1 exception près : EF7, 11 spéculations) et à **dominante céréalière** (maïs, très peu de coton; importance karité	µ : **8** spéculat. /EF *Savane* (**dominante arachide, maïs)** 8 spéculations en µ. (de 4 à 15) *Altitude* **(dominante maïs, arachide)** 8 spéculations en µ. (de 6 à 12)	µ : **7,8** spéculat. /EF *Savane* : **(dominante anacarde)** 8 spéculations en µ. (4 à 15) *Altitude* (**dominante maïs)** : 5 spéculations en µ	µ : **9,75**/EF *Savane* : **(dominante maïs/Igname)** 10 spéculations en µo *Altitude* (**dominantes variées : mil, arachide, maraîchage, riz)** : 9,5 spéculations en µ	µ : **12,5**:EF *Savane* (**dominante mil, coton, fruits)** : 13 spéculations en µ *Altitude* **(dominante maïs)** : 12 spéculations en µ	assez diversifié **6**/EF mil, niébé, arachide, maïs, sorgho, gombo
vergers, arboricult.	**13%** des EF (anacarde) – interdiction par les propriétaires autochtones de planter arbres dans zone de Banfora. Mais cueillette de Karité (significatif).	**40%** des EF (37,5% savane - Kolda, 43% altitude – petits vergers)	**83%** des EF (100% Bissau - anacarde, 0% Conakry)	**44%** des EF (100% Taraba, 0% Adamawa)	**53%** des EF (44% Nord, 57% altitude)	50% (démarrage)
Productions fourragères	**20%** des EF (Banfora)	**26%** des EF *savane* 37,5% - Kolda, 14% *altitude* – niébé fourrager, fanes arachide…	**25%** des EF (30% Bissau : fanes arachide)	1 seul cas (EFAC8/Jalingo) En projet dans 3 EF	**86%** des EF (75% Nord, 100% altitude) *semences fourragères*	50% (1 ha brachiaria)
Ventes	maïs, sorgho, sésame, karité, coton, anacarde, soja, gombo. 1 à 2 produits dans 66% des EF orientées vers la vente, 4 à 6 produits dans 33%.	*non exploité*	*non exploité*	*non exploité*	*non exploité*	*non exploité*

➔ *Cette première approche des exploitations familiales rencontrées montre déjà que leurs caractéristiques ne sont pas les mêmes selon qu'elles soient implantées en **zone sahélienne** ou en **zone de savane**. L'accès à **l'eau** et la disponibilité de **l'espace** sont les principaux facteurs qui différencient leurs modes de production et leurs conditions d'existence. De ce fait, on trouvera parfois des similitudes entre les caractéristiques d'exploitations en zones fluviales ou lacustre sahéliennes et la savane, et entre des exploitations familiales en savane d'altitude et celles du sahel. Le paysage des exploitations d'éleveurs est donc très composite et invite à éviter les généralisations trop rapides*.

Chapitre 2 :

Des exploitations familiales dont la transformation s'est accélérée au cours des 40 dernières années

5. Le centre de gravité de l'élevage tend à se déplacer vers le Sud

Les éleveurs rapportent ce premier trait aux transformations de la brousse consécutives aux sècheresses et aux changements climatiques. Le cas des familles d'éleveurs rencontrées dans la KOMPIENGA (Burkina Faso) illustre bien les mécanismes de cette "descente"[6] :

1) Il y a **50 ans**, ces familles étaient encore au **Djelgoodji**, en ***zone sahélienne*.**
2) Les sècheresses les ont amenées à **quitter** le Sahel pour chercher de nouveaux pâturages. Elles sont parties dans plusieurs directions et ont fait des **étapes intermédiaires** de souvent plusieurs années.
3) Elles se sont établies en ***savane*** dans la **Kompienga** où elles ont trouvé de **l'eau** (barrage), mais pas de terres.
4) Elles vont chercher des pâturages au **TOGO** vers où elles pratiquent toutes la grande transhumance (parfois à plus de 600 kms). Les troupeaux en tirent bénéfice, mais les conditions de cette transhumance sont très difficiles (forte taxation, tracasseries, conflits…).

➔ *du fait de l'accroissement de la démographie et de la tension sur les terres, ces éleveurs ne pourront vraisemblablement pas de se fixer durablement là où ils sont : ils vont continuer d'évoluer dans l'espace, mais également dans leurs modes de production et leurs modes de vie.*

6. Des éleveurs qui sont passés du pastoralisme à l'agropastoralisme

Depuis les grandes sècheresses des années 1970 et 1980 l'évolution vers l'agropastoralisme obéit à une tendance générale bien connue. Elle se vérifie dans la majorité des exploitations étudiées. Cependant ces études apportent par rapport à elle trois éclairages particuliers :

- **La répartition entre élevage et agriculture dans les exploitations familiales étudiées n'est pas toujours celle à laquelle on s'attend**

De façon générale, comme on pouvait s'y attendre, les apports de l'élevage à l'exploitation familiale sont plus importants que ceux de l'agriculture.

Cependant on a la surprise de constater pour la campagne considérée[7] que les apports de *l'agriculture* sont plus importants qu'on ne le pensait dans les

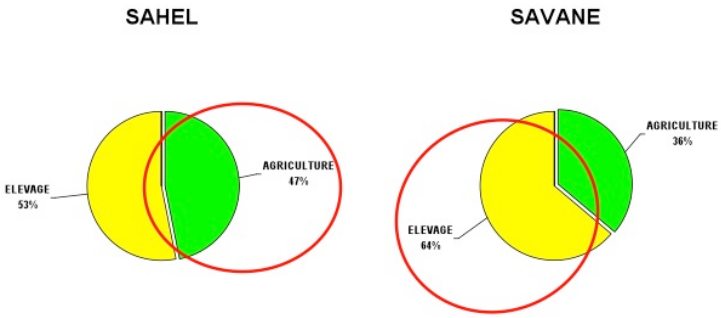

[6] Cette descente vers les zones de savane été analysée dans : APESS - *"Mieux connaître et comprendre le vécu actuel des éleveurs sur le pôle Centre-Est de l'Afrique soudano-sahélienne*", Hamadou OUSMAN et Loïc BARBEDETTE, 2010, 114 pages

[7] Des études d'approfondissement réalisées en 2013 dans le Ferlo par la FONGS (Sénégal) montrent que ces proportions varient pour une même exploitation d'une campagne sur l'autre : l'agriculture apparaît comme une "variable d'ajustement" dans les stratégies des exploitations familiales d'éleveurs (FONGS – *"Comment les exploitations familiales se transforment-elles ?* – approfondissement de l'analyse des dynamiques des exploitations familiales sénégalaises"; juin 2013, 45 pages).

exploitations des éleveurs *sahéliens* (en moyenne 47% par EF), tandis que ceux de *l'élevage* (64% par EF) demeurent dominants chez les éleveurs de *savane*[8].

Les éleveurs apportent à ceci plusieurs explications : chez les éleveurs sahéliens cette orientation nouvelle par rapport aux pratiques qui traditionnellement privilégiaient l'élevage a été rendue possible par les aménagements hydrauliques qui se sont multipliés depuis les grandes sécheresses et elle entre dans les stratégies de sécurisation des exploitations familiales; en zones de savane où les terres sont souvent plus fertiles, les contraintes foncières limitent les possibilités pour les éleveurs de faire de l'agriculture tandis que la disponibilité de l'herbe, qui a motivé le déplacement de ces familles vers le Sud, favorise le développement de l'élevage.

- **On a rencontré des situations où le passage à l'agropastoralisme est très récent**

  Le passage à l'agropastoralisme continue de s'opérer. On le constate dans cette recherche à travers le cas des exploitations familiales analysées au Sud du Tchad (Moyen Chari) avec la création à la fin des années 1990 de "villages pionniers" de jeunes familles d'éleveurs qui décident d'abandonner le nomadisme et de se sédentariser. Il y a dans ces cas une rupture rapide dans les comportements[9].

- **On a également rencontré des situations de retour au pastoralisme**

  Cependant non seulement le pastoralisme n'a pas disparu, mais on a rencontré au Sud du Burkina (Banfora, Kompienga), des éleveurs qui ont quitté le Sahel pour s'implanter en savane mais qui, faute de pouvoir trouver des terres pour cultiver, ont renoué avec le pastoralisme. On y reviendra en analysant les stratégies des exploitations familiales et en conclusion.

➔ *Le passage à l'agropastoralisme constitue bien une donnée essentielle de l'évolution de l'élevage soudano-sahélien, mais c'est un processus complexe*.

7. La conduite de l'élevage a changé

Les caractéristiques de l'élevage présentées au chapitre précédent (section 3) ne sont plus celles de l'élevage pratiqué il y a quelques décennies.

- **Dans certains cas, la taille et la composition du troupeau ont changé**

  Certains éleveurs déclarent avoir diminué la taille de leur troupeau ou envisager de le faire[10]. La constitution de troupeaux comportant un grand nombre de petits ruminants est un phénomène nouveau qui s'explique à la fois par des raisons climatiques (résistance à la sécheresse), économiques (facilités de commercialisation), et stratégiques (éviter de vendre les bovins pour faire face à des besoins monétaires croissants).

  Par ailleurs, alors que l'aviculture n'était nullement valorisée dans la tradition des éleveurs soudano-sahéliens, sans que les familles en soient conscientes[11], l'élevage et la vente de volaille (et d'œufs) entrent aujourd'hui de façon parfois conséquente dans la composition du revenu de l'exploitation familiale, notamment en savane.

---

[8] Il s'agit de moyennes établies sur les 130 exploitations étudiées. Il y a bien entendu des régions sahéliennes où l'agriculture a une importance marginale (zone sylvopastorale sénégalaise, Tchad), et des régions de savane où les éleveurs font beaucoup d'agriculture (Nigeria, Sud Sénégal…).

[9] Ces situations ont été documentées dans : APESS – *"Mieux connaître et comprendre le vécu actuel des éleveurs sur le pôle Centre-Est de l'Afrique soudano-sahélienne*" (idem)

[10] L'approche utilisée pour conduire ces recherches ne permet pas d'avoir des informations directes sur la taille des troupeaux (que les éleveurs répugnent à dévoiler). Dans certains cas cependant on obtient ces informations de façon indirecte.

[11] Ces recherches ont très souvent été pour les familles d'éleveurs rencontrées l'occasion de mesurer et de découvrir ainsi l'importance de ces apports spontanément considérés comme négligeables.

- **Les éleveurs recourent maintenant aux services de bergers qu'ils rémunèrent**

	Sénégal	Guinée Bissau et Conakry	Mali	Burkina	Niger	Tchad	Nigeria	Cameroun
Recours à des bergers	***61%*** *des EF Sahel* ***46%*** *en savane*	***40%*** *Guinée B.* ***100%*** *G. Conakry*	***Majorité*** *des EF (peu payés)*	***Non*** *au Sahel (familial)* ***47%*** *en savane*	***Oui*** *(peu payés)*	*Lac :* ***62%*** *Savane :* ***non*** *(familial)*	***100%*** *des cas*	***93%*** *des cas*

La conduite des troupeaux était traditionnellement familiale et confiée aux enfants les plus éveillés, alors que les autres enfants ou ceux de dépendants étaient envoyés à l'école quand on ne pouvait pas s'y soustraire. C'est la situation inverse qui tend de plus en plus à prévaloir actuellement. De ce fait, les troupeaux sont fréquemment confiés à ***des bergers qui n'appartiennent pas à la famille*** et sont maintenant souvent rémunérés en argent, ce qui se répercute sur les charges de production de l'exploitation familiale. En outre, les relations avec le berger ne se gèrent pas de la même façon que les relations familiales.

cas n°1 - Nigeria : des type nouveaux de relations à gérer avec les bergers...

"(...) *Les animaux sont confiés à un berger. Ils partent en transhumance à 40 kms du village pendant 2 mois. En saison des pluies, la production du lait dépasse 40 litres par jour. Le berger en garde 35 litres et 5 litres seulement vont aux propriétaires qui se plaignent de cet état des choses mais se disent limités dans les actions à entreprendre contre le berger qui est par ailleurs payé 64 520 F tous les 5 mois. En saison sèche où 20 litres sont traits tous les jours, 2 litres seulement parviennent aux exploitants. Le chef de l'exploitation dit que dès qu'ils commencent à se plaindre de cet abus,* ***le berger menace de partir****. Trouver d'autres bergers qui se contenteront du seul salaire et de peu de lait relève d'une prouesse miraculeuse. C'est pourquoi, il préférait ne pas s'intéresser beaucoup au lait pour assurer la sécurité de ses animaux*".

(Exploitation familiale à DASSIN, Adamawa State, NIGERIA – entretien du 23 avril 2013)

- **L'alimentation des animaux ne se fait plus de la même façon**

Le recours à l'aliment de bétail s'est fortement répandu, mais dans les exploitations étudiées les achats d'aliment restent en général modérés.

	Sénégal	Guinée B et C	Mali	Burkina	Niger	Tchad	Nigeria	Cameroun
Achats Aliment	**Peu** dans la ZSP, et en savane, ***+ fort dans Vallée***	Un peu dans 33% des EF	**peu**	***Fort au Sahel***, 40% en savane	25% des EF	**peu**	***Dans 66% des EF***	Dans 40% des EF

Ceci peut s'expliquer par l'influence de la diffusion des techniques d'affouragement par l'APESS (stockage du foin dans des hangars, cultures fourragères), à laquelle appartiennent la plupart des exploitations étudiées. Il s'agit là aussi de pratiques nouvelles pour les éleveurs.

	Sénégal	Guinée B et C	Mali	Burkina	Niger	Tchad	Nigeria	Cameroun
Hangars	Au moins **46%** des EF	**50%** des EF	**78%** des EF	**75%** au Sahel **40%** en savane	**89%** des EF	Abandon près du Lac **50%** en savane	**44%** des EF	**97%** des EF

	Sénégal	Guinée B et C	Mali	Burkina	Niger	Tchad	Nigeria	Cameroun
Cultures Fourragères	**53%** des EF Sahel, **26%** des EF savane	**25%** des EF	Non (*bourgou*)	*Peu :* Thiou Banfora	*peu*	*Peu dans zone du Lac,* **50%** en savane	1 seul cas ; En projet dans 3 EF	**86%** des EF

- **L'embouche "moderne" se diffuse progressivement**

	Sénégal	Guinée B et C	Mali	Burkina	Niger	Tchad	Nigeria	Cameroun
embouche	**27%** Sahel En projet en savane	**Non signalé**	**60%** des cas (ovine)	**44%** Sahel **13%** savane	Torodi : 0 Kolo : **75%**	*Peu zone du Lac,* Oui savane	**Non signalé**	**40%** des EF

➔ *Le "métier" d'éleveur évolue. Cependant on verra que les repères culturels hérités de la tradition continuent d'inspirer les pratiques et de nourrir les connaissances de l'éleveur soudano-sahélien.*

8. Les éleveurs utilisent des technologies nouvelles

- **En matière d'élevage**

  On observe à travers les bilans de campagne faits avec les familles l'impact de l'essor récent (mais encore limité) des ***mini-laiteries*** sur la production laitière. Il n'est pas seulement économique (augmentation de la part consacrée à la commercialisation), mais également technique (intérêt renouvelé pour l'acquisition de bonnes vaches laitières) et social (risque de confiscation du bénéfice du lait par les hommes au détriment des femmes).

  L'***insémination*** reste par contre exceptionnelle dans les exploitations familiales rencontrées[12]. La sélection continue de se faire de façon traditionnelle, mais les métissages sont de plus en plus fréquents.

  La ***stabulation*** des animaux se fait le plus souvent dans des parcs. La construction d'étables modernes est exceptionnelle et a dans tous les cas rencontrés bénéficié des apports d'un projet.

- **En matière de transports et de communication**

  C'est dans le domaine des transports et des communications que les évolutions sont les plus rapides. Outre les facilités qu'elles apportent dans la vie quotidienne, elles ont des incidences importantes sur la conduite de l'élevage.

  La ***charrette*** asine ou hippomobile tend à se généraliser ; en matière d'élevage elle facilite le transport du foin ou de l'aliment. Là où elles sont utilisées, les *charrettes-citernes* modifient les conditions d'abreuvement du bétail et peuvent éviter de conduire le troupeau au forage.

  Le ***vélo*** et de plus en plus les ***motos*** sont utilisés pour reconnaître les parcours de transhumance ou, dans les zones montagneuses (Sud-Sénégal, Guinée Conakry) pour transporter l'eau. Quelques exploitations familiales très modernisées (Nigeria, Cameroun, Sénégal) ont investi dans l'achat de ***voitures***, de ***camionnettes*** et parfois de ***camions*** qui sont entre autres utilisés pour approvisionner les troupeaux ou pour commercialiser les animaux.

  L'innovation technologique qui a le plus bouleversé récemment la vie des familles d'éleveurs est la généralisation du ***téléphone portable***, présent dans la quasi-totalité des familles étudiées.

[12] Les résultats des campagnes publiques d'insémination à grande échelle ont le plus souvent déçu les éleveurs. Un des éleveurs rencontré à N'Gaoundéré (Cameroun) a créé son propre centre d'insémination et obtient de bons résultats qui ont convaincus les éleveurs de cette zone.

Outre ses nombreux usages domestiques, il est utilisé pour communiquer entre éleveurs et avec les bergers ou les gardiens des troupeaux dont il permet à l'éleveur de suivre les déplacements.

- **En matière d'équipements et de technologies agricoles**

Les évolutions technologiques agricoles sont moins marquées chez les agropasteurs. Un nombre encore important d'exploitation ne dispose pas de ***charrues*** et soit les empruntent ou les louent (mais alors respectent plus difficilement le calendrier cultural), soit pratiquent la culture manuelle en employant le plus souvent de la main d'œuvre (ce qui grève leurs charges de production).

Seules quelques exploitations sont motorisées (***tracteurs, motoculteurs, motofaucheuses***). Des ***motopompes*** sont acquises par les exploitations qui pratiquent le maraîchage dans les zones irriguées.

Peu achètent de l'***engrais chimique*** (fertilisation organique), mais plusieurs utilisent des ***produits phytosanitaires***.

- **En matière d'habitat et d'équipements domestiques**

Avec la sédentarisation, l'***habitat*** évolue et la plupart des familles ont construit des maisons en dur (banco, parfois parpaing), mais dans quelques exploitations analysées les familles vivent toujours dans des huttes de paille traditionnelles (*cuudi*). Le ***mobilier*** s'est par contre diversifié et modernisé. Plusieurs exploitations se sont équipées de générateurs ou de plaques solaires qui leur fournissent l'***électricité***. Quelques exploitations ont acquis des ***moulins*** qui sont alors aussi exploités pour assurer un revenu complémentaire à l'exploitation.

Principaux équipements des exploitations familiales rencontrées (hors hangars) :

Sahel	**pôle Thiès**	**pôle Dori**			**Garoua**
	SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
charrues	**Charrues/houes sine :** en moyenne 2/EF en ZSP, fréquentes chaines complètes; 1 seule EF en a dans la Vallée (mais tracteur dans 1 cas) → "façons culturales" / charges élevées	80% des EF ont 1 ou plusieurs **charrues** (20% cultures manuelles);	Toutes les EF ont des **charrues;**	**peu des charrues (0% dans le Torodi, 50% à Kolo),**	**Charrues : 1 seule EF** (3 autres veulent en acquérir) – cultures majoritairement manuelles
charrettes	**en moyenne 2,2/EF**	90% ont des **charrettes,**	68% ont des **charrettes,**	Les 2/3 ont des **charrettes** (75% Torodi, 50% Kolo),	**pas de charrettes :** (brouettes, voitures, recours aux transporteurs)
autres	3 EF très équipées (camions, voitures, tracteurs, panneaux solaires…)	1 a une **batteuse**.	2 ont des **motopompes**.	75% ont des **motopompes** (100% Torodi, 50% Kolo).	43% EF Lac ont **motopompes**

Savane	pôle Dori	pôle Thiès		pôle Garoua		
	BURKINA	SENEGAL	GUINEE	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
charrues	**73**% des EF (27% les louent ou font des cultures manuelles)	**94**% (100% des EF savane, 57% altitude)	**67**% (70% Bissau)	**100**% (µ : 4,5/EF)	**80**% (100% des EF savane, 57% altitude)	**50**%
charrettes, moyens de transport	**53**% des EF (location dans les autres cas) ***motos*** (dans 87% des EF de la Kompienga),	**73**% (87% en savane, 57% altitude) ***vélos, motos***	**58**% (70% Bissau, 0% Conakry) ***motos*** dans 58% des EF (100% Conakry)	dans 1 seule EF (en général : porte-tout, brouettes), mais ***voitures*** dans 44% des EF (< savane), ***camionnettes*** + parfois ***camions*** dans 22%, ***motos*** dans 66%)	**non**, mais brouettes/ pousse-tout en savane, ***voitures*** ou ***camions*** dans 43% EF altitude; ***motos*** dans 40% des EF (moto-taxi).	non signalé
autres	1 moulin, 2 magasins stockage en dur, 1 étable en dur	*peu* 1 faucheuse en savane, qqs faux	*peu* 2 EF ont des faux (Guinée C.)	moulins (66%), motopompes (33%), groupes électrogènes dans 80% des EF savane. Machines à coudre dans 2 EF (10 dans EF16).	1 motopompe en *savane*; *Altitude :* groupes électrogènes ou électricité (71%), biodigesteur (28%), moulins (28%), installation d'eau (57%).	moulin, réfrigé-rateur (x boutique)

9. Les modes de vie et de consommation des éleveurs ont changé : ils dépensent plus

On voit ainsi que le cadre de vie des éleveurs a changé : ceci est sensible avec la sédentarisation et ce que l'on peut appeler la "*villageoisisation*" d'un nombre croissant d'éleveurs[13], mais ceci vaut aussi pour les "éleveurs de brousse". De nouvelles dépenses sont apparues (carburant, téléphone[14], alimentation importée – pain dans certaines zones…). De plus en plus de familles font faire des études au delà du primaire à leurs enfants. Certains éleveurs achètent des maisons en ville pour y loger leurs enfants pendant leurs études ou les louer. De cette façon, les éleveurs dépensent plus que par le passé (un peu plus en zones sahéliennes qu'en zones de savanes).

Dépense/ personne et par jour	Sénégal	Guinée B et C	Mali	Burkina	Niger	Tchad	Nigeria	Cameroun
SAHEL : **591 F**	**828 F**		410 F	456 F	**707 F**	**556 F**		
SAVANE : **536 F**	400 F	**527 F**		370 F		326 F	**967 F**	326 F

[13] Voir également : APESS – *"Mieux connaître et comprendre le vécu actuel des éleveurs sur le pôle Centre-Est de l'Afrique soudano-sahélienne*" (idem)

[14] L'explosion des dépenses de téléphone est une des données fortement mise en évidence dans cers études. Plusieurs familles dépenses plus de 1.500.000 F par an en crédit et recharge. Les dépenses annuelles de 200.000 à 300.000 F sont fréquentes.

10. Des éleveurs qui sont entrés dans l'économie marchande

- **Ces exploitations commercialisent un peu plus de la moitié de leur production primaire**

La mise en marché de leurs produits, particulièrement ceux de l'élevage, est assez importante. Pour l'ensemble de la production primaire des exploitations analysées, elle se présente de la façon suivante :

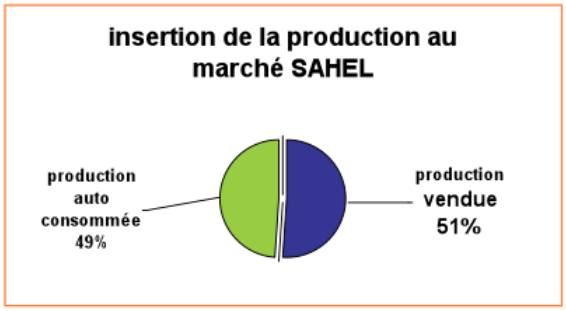

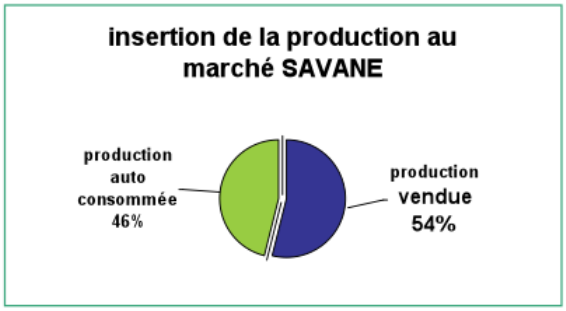

On constate que cette orientation de marché est légèrement plus forte en zone de savane qu'en zone sahélienne.

*Orientation de marché **Sahel***

SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
modérée (**53**%) ➔ 55% ZSP, ➔ 53% Vallée	faible (41%) ➔ 52% en zone sèche, ➔ 34% en zone fluviale (1/3 > 60%, 2/3 < 35%)	modérée (55%) ➔ 51% en zone sèche, ➔ 59% en zone de barrage (vente produits agricoles)	modérée (51%) ➔ 53% Torodi, ➔ 61,5% Kolo (fleuve)	modérée (55%) ➔ 66% Sahel, ➔ 52% Lac

*Orientation de marché **savane***

pôle Thiès		**pôle Dori**	**pôle Garoua**		
SENEGAL	GUINEE(s)	BURKINA	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
40% ➔ plaine : 46% ➔ Altitude : 33%	**46**% ➔ plaine (Bissau) : 46% ➔ Altitude (Conakry) : 46%	**60**% (plaine)	**46**% ➔ plaine : 47% ➔ Altitude : 46%	**60**% ➔ plaine : 53% ➔ Altitude : 67%	**72**% (plaine)

- **Les familles achètent sur le marché plus de la moitié des produits et services de base dont elles ont besoin**

Ce sont cette fois les familles sahéliennes qui sont les plus dépendantes du marché pour leur consommation, mais les variations sont très importantes d'une famille à l'autre (du simple au double).

Sahel : *dépendance de la consommation familiale au marché*

SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
67,5% (de 39% à 85%), ➔ plus forte dans la VALLEE (73%) ; ➔ 65% ZSP	**64%** (de 38% à 83%), ➔ très forte en zone fluviale (mauvaise saison : 72% - de 42% à 90%), ➔ modérée en zone sèche (52%)	**65%** (de 38% à 83%), légèrement supérieure en zone sèche (67%) qu'en zone de barrage (64% : product. agric. + élevée).	**67%** (de 38% à 78%), ➔ plus forte dans le Torodi (72%) ; ➔ 61,5% à Kolo).	**69%** (de 28% à 85%), ➔ plus forte en zone sèche (76%) ; ➔ 59% Lac

Savane : *dépendance de la consommation familiale au marché*

pôle Thiès		**pôle Dori**	**pôle Garoua**		
SENEGAL	GUINEE(s)	BURKINA	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
56,5% ➔ plaine : 57% ➔ altitude : 56%	**57%** ➔ plaine : 55,5% (Bissau) ➔ altitude : 65,5% (Conakry)	**57%**	**51%** ➔ plaine : 41% ➔ altitude : 65%	**60%** ➔ plaine : 54% ➔ altitude : 66%	**65%**

➔ *La **monétarisation** de l'économie de l'élevage constitue une autre donnée importante de la transformation des modes de production et des modes de vie des éleveurs. On observe cependant qu'elle n'est que partielle : les exploitations familiales continuent de se réserver une part significative de leur production pour l'autoconsommation et pour les dons qui échappe aux circuits marchands.*

11. Dans la majorité des cas, les exploitations familiales analysées sont engagées dans des processus de transformation

Les évolutions qui viennent d'être décrites sont observables à l'échelle macro. Elles sont en partie déterminées par une série de facteurs externes mais se construisent au niveau micro travers des décisions concrètes prises dans les exploitations familiales. Les études réalisées par l'APESS permettent de saisir les mécanismes et les étapes de ces transformations. On les illustrera ici à partir de trois cas d'exploitations familiales observés en zone de savane au Sénégal :

- **Une jeune exploitation familiale de la région de Kolda qui cherche sa voie**

Ce premier cas permet de saisir une exploitation familiale au moment de sa naissance.

Cas n°2 ***(Sénégal/savane)*** **: une nouvelle exploitation qui n'a pas encore trouvé sa voie**

Le chef de famille a 38 ans et *vient de reprendre l'exploitation familiale* après son retour des études coraniques. Son père s'est retiré après avoir partagé ses terres entre ses enfants et ce fils a hérité de 10 hectares sur lesquels il vit avec le ménage de son jeune frère. 15 personnes partagent la même marmite, parmi lesquelles 9 sont actives. Il vient de construire une maison de 6 chambres pour loger sa famille.

La production végétale, fortement diversifiée (13 produits, dont arboriculture), constitue l'apport dominant à l'exploitation (55%), mais ses résultats ont été médiocres du fait d'erreurs dans l'application des itinéraires techniques. La rentabilité de l'élevage, essentiellement ovin, est limitée (32% de charges de production : frais de berger et achat d'aliment). Le bilan simplifié de cette exploitation familiale fait apparaître pour la campagne 2012 un **taux de couverture de 6 mois et 12 jours**. Le chef de famille a cherché à compenser les insuffisances de sa production primaire en s'investissant dans le *commerce de bétail*, mais l'exploitation est *endettée* auprès de la CNCAS. (Kolda, entretien le 24/04/2013)

Ce jeune chef d'exploitation cherche encore sa voie entre l'agriculture (il envisage de se former sur les techniques de fertilisation et d'utilisation des produits phytosanitaires, de développer sa production d'anacarde), et l'élevage (augmenter le nombre de ses animaux, stabuler ses laitières, démarrer des unités d'embouche bovine) ; il n'a pas encore trouvée cette voie, mais il est très ouvert et aborde l'avenir avec confiance.

- **Une exploitation en cours de reconversion dans la région de Kolda**

Cette seconde exploitation est celle d'un homme d'âge mûr (54 ans) ; elle comporte deux ménages et nourrit 30 personnes, dont 9 sont actives (14 enfants sont scolarisés, dont 8 filles).

Cas n°3 ***(Sénégal/savane)*** **: un boucher se reconvertit à l'élevage laitier**

Les apports de l'élevage (51% - en grande partie bovin) et de la production végétale (49%, une douzaine de spéculations sur 11 hectares, dont 6 ha sont sécurisés par un titre foncier) sont sensiblement équivalents. Le taux de couverture de cette exploitation était de **10 mois et 4 jours** pour la campagne 2012. L'exploitation n'est cependant pas endettée car elle bénéficie de l'aide d'un fils émigré en Europe et d'un cousin qui travaille à Dakar. Surtout elle est en train d'accomplir une mutation qui commence à porter ses fruits.

Ce chef d'exploitation était en effet autrefois un ***boucher*** qui s'est ***reconverti en producteur laitier***. Sa production de lait représentait 61% de la valeur de la production animale (et 31% du total de sa production primaire) en 2012. Il a regroupé plusieurs éleveurs de la zone pour créer un groupement qui vient de mettre eu place une unité de transformation laitière. Dans cette lancée, ce chef d'exploitation a l'intention de mettre en stabulation ses vaches pour augmenter sa production laitière, d'acquérir une motofaucheuse pour réduire sa dépendance à l'achat d'aliments. Il a en outre plusieurs projets de transformation de sa production végétale (anacarde, maraîchage…).

(Kolda, entretien le 25/04/2013)

- **Une ancienne exploitation familiale cotonnière qui a réussi sa reconversion à l'agro-élevage dans la région de Tambacounda**

  Cette famille d'origine malienne (bambara) qui compte actuellement deux ménages et 29 membres (sont 10 actifs) est établie dans la région de Tambacounda depuis 3 générations et y a acquis progressivement 93 hectares.

Cas n°4 ***(Sénégal/savane)*** **: un agriculteur cotonnier qui est passé à l'agro-élevage**

Comme tous les producteurs de son village, cette exploitation familiale s'est lancée dès les années 1960 dans la culture du coton qui est devenue sa production principale. Son jeune chef d'exploitation a très tôt suppléé son père malade tout en travaillant comme auxiliaire auprès de la SODEFITEX. A ce titre il a participé à plusieurs expériences promues par la société cotonnière, notamment au "programme étable" lancé dans les années 1990 en vue de développer l'embouche (fourniture gratuite de graines de coton); il est devenu auxiliaire vétérinaire et a conseillé à son père de réduire la culture du coton et de constituer progressivement un important troupeau de laitières et de petits ruminants. En 2012 il avait totalement abandonné le coton, diversifié sa production végétale (18 spéculations), initié des cultures fourragères, développé son élevage laitier et de volaille, et obtenu un **taux de couverture de 21 mois et 10 jours**. Les apports de la production animale de cet exploitant qui était agriculteur à l'origine sont passés à 47% de la valeur de sa production primaire brute : il est devenu un *agro-éleveur* et possède aujourd'hui un grand troupeau qui transhume vers Matam.

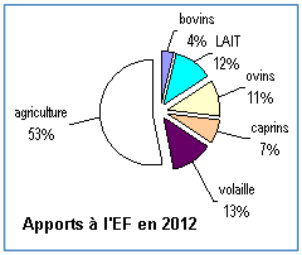

Apports à l'EF en 2012

Cet exploitant continue de faire évoluer son exploitation : il s'équipe fortement (charrues, faucheuse, étable). L'exercice du bilan de son exploitation familiale l'a fortement intéressé et il prévoit le reproduire par lui-même pour en suivre de plus près l'évolution.

(Tambacounda, entretien le 30/04/2013)

➔ *Les exploitations familiales d'éleveurs rencontrées ne sont nullement figées. Elles évoluent dans un environnement qui change, et les études réalisées par l'APESS indiquent qu'elles se transforment elles-mêmes dans la mesure de leurs possibilités et sont plus ouvertes au changement que l'on a l'habitude de le considérer. Elles ont de bonnes raisons pour le faire car les performances de la majorité d'entre elles sont encore insuffisantes pour leur permettre de "bien vivre" de leur élevage.*

Chapitre 3 :

Les performances actuelles des exploitations familiales d'éleveurs analysées

12. Des performances moyennes dans la majorité des exploitations étudiées

- **Trois cas de figure**

  L'indicateur-clé utilisé dans les bilans simplifiés d'exploitations familiales qui ont servi de base aux présentes études est le ***taux de couverture*** *des dépenses de base de la famille par les apports nets de la production primaire de l'exploitation*[15], qui donne une indication précieuse sur la capacité de l'exploitation à faire vivre une famille à partir de son élevage et de son agriculture. Trois situations peuvent se présenter :

  - lorsque ce taux **avoisine les 12 mois** pour une année (entre 11 et 13 mois), on peut considérer que cette exploitation est en équilibre précaire : elle doit en effet faire face à des dépenses qui n'ont pas été prises en considération (habillement, entretien de l'habitat, cérémonies…). L'exploitation doit donc nécessairement dans ce cas compléter les apports de son élevage et de son agriculture par les apports d'activités non agricoles ou non pastorales.
  - Il en va a fortiori de même lorsque ce taux est **inférieur à 11 mois** (on a rencontré dans ces études des exploitations familiales dont le taux est inférieur à 1 mois par an). L'exploitation est dans ce cas déficitaire du point de vue agro-pastoral, et fréquemment endettée.
  - L'exploitation devient excédentaire lorsque son taux **dépasse les 12 mois** (certaines exploitations étudiées ont un taux de couverture annuel supérieur à 20 mois). Plus elle est excédentaire, plus elle est en capacité d'investir.

- **En moyenne, les taux de couverture des exploitations étudiées sont inférieurs à 12 mois**

  Le taux de couverture moyen des 130 exploitations analysées est de **9 mois et 20 jours.**

  Celui des 61 exploitations familiales analysées au ***Sahel*** est de **8 mois et 15 jours**. La majorité de ces exploitations doit donc compléter les apports de l'élevage et de l'agriculture par d'autres apports pour couvrir les 3 mois et 15 jours de leurs besoins de base restants.

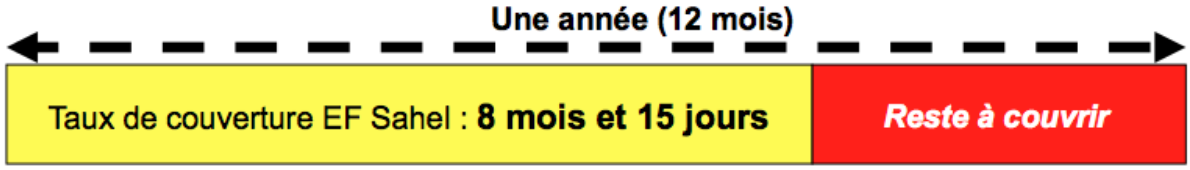

  La situation est meilleure pour les 69 exploitations familiales analysées en ***savane*** qui ont un taux de couverture de **10 mois et 26 jours**,

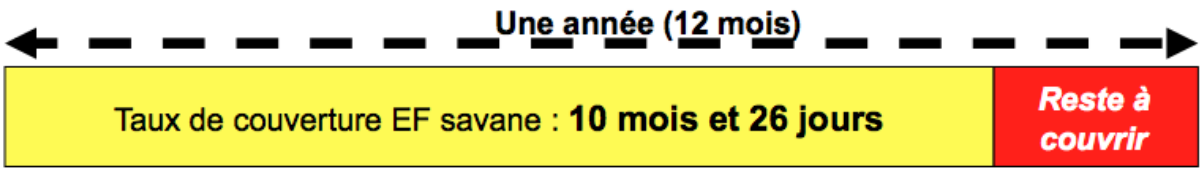

  mais les performances agro-pastorales de ces exploitations demeurent insuffisantes : il reste encore un peu plus d'1 mois à couvrir par d'autres apports pour la majorité d'entre elles.

[15] Ce taux est calculé en rapportant la valeur annuelle de la consommation alimentaire (produite par l'exploitation ou achetée), des dépenses de communication et des dépenses de santé à la valeur nette au prix de marché de la production primaire (végétale et animale) autoconsommée, donnée et vendue au cours d'une campagne. Il n'intègre donc pas la totalité des dépenses de consommation (l'habillement, les frais de scolarisation, les dépenses de mobilier… ne sont pas pris en considération), ni la totalité des apports à l'exploitation (notamment ceux des activités extra agricoles ou des parents vivant en ville ou en migration). Ceci est fait à dessein d'une part pour permettre de calculer sur le champ le taux et le restituer immédiatement à la famille, d'autre part pour susciter une réaction dans la famille, qui est consciente de ce que toutes les données n'ont pas été prises en considération, et l'amener à livrer des informations complémentaires difficiles à obtenir dans les enquêtes directives et à expliquer quelles sont ses stratégies.

- **Ces taux se distribuent de façon différente selon les pays et les zones**

Il s'agit là de moyennes qui sont différentes selon les pays.

Pour les zones ***sahéliennes*** :

pôle Thiès	pôle Dori			pôle Garoua
SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
9 mois 12 jours	**7 mois 8 jours**	**9 mois**	**7 mois 26 jours**	**9 mois 15 jours**

Et pour les zones de ***savane*** :

pôle Thiès		pôle Dori	pôle Garoua		
SENEGAL	GUINEE(s)	BURKINA	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
8 mois 14 jours	**9 mois 16 jours**	**13 mois 14 jours**	**10 mois 20 j.**	**10 mois 26 j.**	**12 mois 14 j**

La distribution selon les sous-zones entre les exploitations familiales les moins performantes et les exploitations les plus performantes donne une image plus contrastée :

Pôle Thiès *SAHEL* :

SENEGAL	**moins de 8 mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**> 13 mois**
ZSP **10 mois 10 j.**	25% des EF (Djolof)	50%	8%	17%
Vallée **5 mois 14 j.**	83%	0%	0%	17%
total :	44%	33%	6%	17%
9 mois 12 j.	77% des EF		23% des EF	

Pôle Dori *SAHEL*

MALI	**moins de 8 mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**> 13 mois**
sahel sec **10 mois 14 j.**	0	100%	0	0
Fluvial **4 mois 3 j.**	100%	0	0	0
total :	60%	40%	0	0
7 mois 8 j.	100% des EF			

BURKINA	**< 8 mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**> 13 mois**
sahel sec **8 mois 3 j.**	55%	22%	11%	11%
barrage (Thiou) **9 mois 28 j.**	43%	28,5%	0	28,5%
total :	50%	25%	6%	19%
9 mois	75% des EF		25% des EF	

NIGER	**moins de 8 mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**> 13 mois**
Torodi **7 mois 1 j.**	75%	25%	0	0
Kolo **8 mois 22 j.**	25%	50%	25%	0
total :	50%	37,5%	12,5%	0
7 mois 26 j.	87,5% des EF		12,5% des EF	

Pôle Garoua *SAHEL*

TCHAD	**moins de 8mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**> 13 mois**
Sahel **10 mois 5 j.**	0%	50%	50%	0%
Lac **9 mois 8 j.**	43%	28%	0%	28%
total :	30%	40%	10%	20%
9 mois 15 j.	70% des EF		30% des EF	

Pôle Thiès *SAVANE*

SENEGAL	**moins de 8 mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**plus de 13 mois**
SAVANE **9 mois 23 j.**	25%	62,5%%	0%	12,5%
ALTITUDE **6 mois 28 j.**	71%	29%	0%	0%
total :	46,5%	46.5%	0%	7%
8 mois 15 j	93%		7%	

GUINEE(s) ***9 mois 16 j.***	**moins de 8 mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**plus de 13 mois**
Bissau sav. **10 mois**	40%	20%	30%	10%
Conakry ALT. **7 mois 15 j**.	50%	50%	0%	0%
total :	42%	25%	25%	8%
	67%		33% des EF	

Pôle Dori *SAVANE*

BURKINA Savane	**moins de 8 mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**plus de 13 mois**
µ totale : 13 mois 14 j.	0%	33%	27%	40%
	33% des EF		67% des EF	

Pôle Garoua *SAVANE*

NIGERIA	**moins de 8 mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**plus de 13 mois**
SAVANE **12 mois 4 j**.	20%	40%	0	40%
ALTITUDE **8 mois 26 j**.	25%	50%	0%	25%
total :	22%	45%	0%	33%
10 mois 20 j.	67% des EF		33% des EF	

CAMEROUN	**moins de 8 mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**plus de 13 mois**
SAVANE **10 mois 12 j.**	25%	25%	12,50%	37,5%
ALTITUDE **11 mois 12 j.**	28%	28%	14%	28%
total :	27%	27%	13%	33%
10 mois 26 j.	54% des EF		46% des EF	

TCHAD Savane	**moins de 8 mois**	**8 à 12 mois**	**12 à 13 mois**	**plus de 13 mois**
µ totale :	0%	0%	50%	50%
13 mois 14 j.	0%		100% des EF	

Dans l'échantillon étudié on constate qu'***en savane*** **les exploitations sont excédentaires dans plus du tiers des cas**, à l'exception du Sénégal. Cette situation prévaut notamment au TCHAD, au BURKINA FASO, au CAMEROUN, et dans une moindre mesure au NIGERIA et en GUINEE BISSAU.
Les plus fortes concentrations d'**exploitations en difficulté** (ce qui ne signifie pas nécessairement "pauvres", car elles peuvent développer des stratégies de compensation) se trouvent au SENEGAL (notamment dans la Vallée et dans la zone montagneuse de Kedougou), dans la partie montagneuse de la GUINEE CONAKRY, et de façon générale ***au sahel***, notamment au MALI et au NIGER.
Le TCHAD et, dans une moindre mesure le BURKINA, apparaissent comme les pays les plus favorisés.

- **Des apports à l'économie globale qui sont significatifs et ne sont pas nécessairement en rapport avec ces taux de couverture**

Le taux de couverture renseigne sur la capacité de l'exploitation à répondre aux besoins de la famille en assurant sa sécurité alimentaire. Son calcul est basé sur la valeur nette de la production, c'est à dire après déduction des charges de production, or ce sont souvent ces dernières (frais de main d'œuvre, transports, intrants, produits vétérinaires, taxes…) qui font chuter le taux de couverture et le bénéfice que retire la famille de sa production. Par contre ces charges profitent à d'autres acteurs économiques (commerçants, intermédiaires…) et contribuent à la richesse nationale. On peut donc apprécier l'apport à l'économie locale et nationale de ces exploitations à travers la valeur brute de leur production primaire (que l'on peut aussi appeler le "***produit familial primaire brut***").
Le paradoxe est ici que des exploitations peu rentables pour la famille peuvent l'être pour la collectivité. On le constate par exemple pour les exploitations maliennes qui enregistrent parmi les plus faibles taux de couverture mais dégagent des chiffres d'affaire très conséquents. Il est donc intéressant d'analyser ces exploitations du point de vue de leur produit familial primaire brut. On a alors un autre angle de vue sur leur fonction économique.

*PRODUIT FAMILIAL PRIMAIRE BRUT **SAHEL** :*

POLE THIES SAHEL :

SENEGAL	TOTAL	PAR EF
ZSP	105.775.120 F	*8.814.500 F*
VALLEE	48.284.000 F	*8.047.300 F*
total	**154.058.100 F**	***8.558.800 F***

POLE DORI SAHEL

MALI	TOTAL	PAR EF
sahel sec	8.204.349 F	*2.051.000 F*
fluvial	45.382.995 F	*7.563.832 F*
total	**53.587.344 F**	***5.358.734 F***

BURKINA	TOTAL	PAR EF
sahel sec	50.087.975 F	*5.565.330 F*
barrage (Thiou)	10.695.406 F	*1.527.915 F*
total	**60.783.382 F**	***3.798.961 F***

NIGER	TOTAL	PAR EF
TORODI	22.677.500 F	*5.669.375 F*
KOLO	18.690.750 F	*4.672.687 F*
total	**41.368.250 F**	***5.171.031 F***

POLE GAROUA SAHEL

TCHAD	TOTAL	PAR EF
SAHEL	13.308.000 F	*6.654.000 F*
LAC	80.732.800 F	*11.533.250 F*
total	**94.040.800 F**	***10.448.977 F***

*PRODUIT FAMILIAL PRIMAIRE BRUT **SAVANE** :*

Pôle de Thiès savane

SENEGAL	TOTAL	PAR EF
SAVANE	43.900.425 F	*5.487.553 F*
ALTITUDE	7.943.300 F	*1.134.760 F*
total	**51.843.725 F**	***3.456.250 F***

GUINEE(s)	TOTAL	PAR EF
BISSAU	33.479.950 F	*3.347.995 F*
CONAKRY	5.690.500 F	*2.845.250 F*
total	**39.170.450 F**	***3.264.204 F***

Pôle de Dori savane

BURKINA Savane	TOTAL	PAR EF
total	**65.415.680 F**	***4.361.045 F***

Pôle de Garoua savane

NIGERIA	TOTAL	PAR EF
SAVANE	295.823.606 F	*59.164.600 F*
ALTITUDE	56.868.220 F	*14.217.000 F*
total	**352.691.826 F**	***38.000.000 F***

CAMEROUN	TOTAL	PAR EF
SAVANE	44.887.895 F	*5.611.000 F*
ALTITUDE	80.511858 F	*11.501.692 F*
total	**125.400.000 F**	***8.360.000 F***

TCHAD Savane	TOTAL	PAR EF
total	**2.776.850 F**	***1.388.425 F***

A elles seules, ces 130 exploitations familiales d'éleveurs ont **créé en une année une richesse d'une valeur de près d'*un milliard de francs cfa* au profit des économies de la CEDEAO de la CEMAC**[16].

On relève que cette valeur est particulièrement forte pour les exploitations familiales du NIGERIA, du CAMEROUN et du TCHAD, où les taux de couverture de ces exploitations se situent dans une tranche moyenne qui approche les 12 mois. C'est également le cas au SENEGAL ou par contre les taux de couverture sont bas (voir notamment le cas de la Vallée où le produit familial primaire brut annuel est supérieur à 8 millions, alors que le taux de couverture moyen n'est que de 5 mois et 14 jours).

➔ *Si l'on considère que le* taux de couverture *exprime plutôt le bénéfice que retire la famille de sa production primaire et que le* produit familal brut *exprime plutôt le bénéfice qu'en retire l'économie globale, les résultats mis en évidence par ces enquêtes tendent à montrer que l'élevage et l'agriculture pratiqués par ces exploitations familiales* ***profitent plus à la collectivité nationale ou régionale qu'aux éleveurs****, ce qui correspond d'ailleurs bien à ce que ressentent plusieurs familles qui ont le sentiment de "travailler pour les autres".*

13. Les exploitations familiales les plus performantes

On a trouvé dans presque toutes les régions des exploitations qui ont un ***taux de couverture supérieur à 12 mois***, et même dans un cas (celui d'un *jarga* du Ferlo, au Sénégal) un taux de **32 mois et 9 jours**, ce qui montre que l'élevage peut être très performant et rentable.

cas n°5 ***(Sénégal/sahel; taux de 32 mois et 9 jours)*** **: l'exploitation familiale la plus performante**

Ce grand éleveur de 56 ans a modernisé l'exploitation de son père qui était un grand *jarga* mais dont le troupeau s'était affaibli : le fils a donc dû reconstituer le troupeau familial lorsqu'il a repris l'exploitation il y a une vingtaine d'années. Son exploitation, qui est insérée à 80% au marché, est à ***dominante élevage*** (***93% des apports***, grand troupeau de bovins et d'ovins – la vente de ***moutons*** lui a rapporté 30 millions de F en 2012). Il dispose de ***240 ha sécurisés sur le plan foncier***, ce qui lui permet de ne pas faire transhumer ses animaux qui sont gardés par 3 bergers. Quatre ménages vivent de cette exploitation (36 personnes, dont 18 actifs). Sa ***production agricole (dominante maïs) est majoritairement autoconsommée*** (son taux de couverture céréalier est de 73%). Il pratique des ***cultures fourragères*** (maïs ISRA).

Le "produit familial primaire brut" de cette exploitation était de **37.562.000 F** en 2012. Ses ***charges de production sont très modérées*** (13%) et ses ***dépenses*** sont ***raisonnables*** compte tenu de ses revenus (755 F par jour et par personne).

Ce chef d'exploitation a fortement ***investi*** dans équipement (forage privé, motofaucheuse, camion, véhicule – avec lesquels il fait le transport dans les loumas -, plaques solaires). Il a actuellement le projet d'investir dans une étable pour développer l'embouche bovine et l'élevage laitier (le lait ne représente actuellement que 6% des apports de son élevage).

(Loumbeul-Daka/Ferlo, entretien le 5 mai 2013)

- **Certaines exploitations, surtout au Sahel, fondent leur performance sur l'élevage**

  Dans toutes ces exploitations excédentaires, les ***apports de l'élevage sont de l'ordre de 90%*** ou plus dans la constitution du produit familial primaire brut. C'est le cas de celle qui vient d'être décrite (cas n°5). Cette dernière d'une part dispose de beaucoup de terres, et d'autre part a pris des options de type productiviste. Par contre dans les exemples qui suivent on a rencontré des exploitations familiales qui disposent de peu d'espace, pratiquent un élevage de type encore traditionnel, mais obtiennent également de très bonnes performances. Elles ont toutes en commun de bien maîtriser leurs charges de production et leur consommation familiale.

[16] Cette valeur inclut celle de la production autoconsommée et des dons qui n'entrent pas dans le calcul du PNB mais a une incidence macro-économique sur la réduction des importations, et donc sur la balance des paiements. Par contre elle ne tient pas compte des apports des activités extra agropastorales des exploitations familiales qui peuvent être très conséquents et contribuent également à la richesse du pays.

<u>cas n°6</u> *(Sénégal/sahel)* : une exploitation traditionnelle performante *(taux : 22 mois 8 jours)* entièrement basée sur l'élevage

Avec 1 seul hectare de terres attribué par les eaux et forêts, cette exploitation familiale du Ferlo composée de 37 membres (dont 10 actifs) ne peut pas vivre de son agriculture (monoculture de maïs, entièrement vouée à l'autoconsommation, avec un taux de couverture céréalier de 16% et des charges élevées : 66,4% de la valeur agricole).

98% de ses apports proviennent de l'élevage et principalement de celui des moutons (8 millions d'apport en 2012). Un troupeau transhume, l'autre pas et leur gardiennage est familial (pas de frais de berger, mais frais au forage; charges cependant limitées).

Les performances de cette exploitation s'expliquent par la bonne conduite de son élevage, auquel l'exploitant veut donner à l'avenir une orientation plus laitière (le lait ne représente actuellement que 4% des apports), mais aussi par la maîtrise de sa consommation (sa dépense quotidienne par personne – 255F – est la plus faible parmi les EF sénégalaises analysées).

L'insertion au marché de cette exploitation est forte (84%). Son produit familial primaire brut est de 9 millions F.

(Ferlo, entretien du 5 mai 2013)

<u>cas n°7</u> *(Burkina/savane)* : le professionnalisme d'un pasteur de tradition *(taux : 17 mois 27 jours)*

Cette exploitation familiale, qui vit dans un campement traditionnel (huttes de nattes – *"cuudi"*) est implantée depuis 27 ans dans la Kompienga. La famille est de taille moyenne (3 ménages, 17 membres, 8 actifs) et son chef a 54 ans.

Comme dans le cas précédent, l'EF n'emblave qu'1 hectare (petit mil, maïs) mais parvient à mieux sécuriser la famille à partir sa production agricole, qui est entièrement autoconsommée (taux de couverture céréalier de 48%). Cependant ses rendements agricoles sont faibles (impossibilité d'intégrer agriculture et élevage), et elle ne dispose pas de charrue (elle la loue).

88% des apports à l'exploitation proviennent de l'élevage

L'exploitation dispose d'un troupeau assez important (une centaine de têtes de bovins, + ovins) qui va en transhumance vers le Togo (conduite par le fils, départ précoce, mais frais de taxes élevés); un petit noyau de 3 laitières reste au campement (le lait, commercialisé à 34%, représente 27% des apports de l'élevage).

Comme dans le cas précédent, les performances de l'exploitation s'expliquent d'une part par le "professionnalisme" de l'éleveur (suivi rapproché – croît positif, vêlage annuel, pas de dégâts aux cultures, sélection des animaux, achats reproducteurs nigérians thiawali : investit dans son troupeau ; essai renouvellement races ovines), d'autre part par la modicité des charges de production (9%), et enfin par la sobriété de la consommation familiale (285 F/j/pers.). La cohésion et l'entente sont fortes dans cette famille.

La stratégie de cette exploitation vise à maintenir son capital bétail bovin (maintenir la production tout en prélevant le moins possible sur le grand troupeau, "*alors l'avenir sera bon*") et à ne pas s'isoler de son environnement sociopolitique (prend part aux élections comme scrutateur).

L'insertion au marché de cette exploitation est modérée (67%), et elle dépend faiblement du marché pour sa consommation (achète 48% de ce qu'elle consomme). Son produit familial primaire brut n'est que de 3.096.680 F.

(Kompienga, entretien du 22 février 2013)

<u>cas n°8</u> *(Burkina/sahel)* : un taux de *16 mois et 5 jours* "une mauvaise année"

Cette grande famille du Djelgodji (60 membres, 31 actifs) dispose de relativement peu de terres (9 ha, dont 4 ha <u>*acheté*</u> ; 0,15ha/bouche à nourrir) et fait peu d'agriculture, mais possède un bon équipement agricole (3 charrues, 2 charrettes) et réussit à couvrir ses besoins céréaliers à 71% avec production agricole entièrement autoconsommée.

92% des apports à l'exploitation viennent de l'élevage (dont 41% du lait, en partie commercialisé). Elle possède un grand troupeau de bovins (60 naissances – 70 têtes restent autour de la concession) et de caprins (200 naissances). L'insertion au marché de cette exploitation est modérée (49%) et elle dépend peu du marché pour sa consommation (38% d'achats). Ses charges sont très modérées (6%, pas de berger – mais main d'œuvre agricole; l'aliment bétail représente cependant 5% de l'ensemble des charges, bien que l'exploitation dispose de 3 hangars à foin.

Bien que la campagne 2012 soit appréciée comme mauvaise par le chef d'exploitation, cette dernière est largement excédentaire, ce qui a permis à la famille de vivre dans une certaine aisance (dépense de 562 F/personne/jour), de faire montre de générosité (20% de la valeur brute de la production est affectée à des dons), et d'investir pour la famille (l'EF a acheté des terres, et une maison à Djibo) et pour la communauté (réparation fontaine, création d'un enclos villageois animaux). Le produit familial primaire brut de cette EF a été en 2012 de 24.836.250 F.

(Diguel, entretien du 8 avril 2013)

<u>cas n°9</u> : le meilleur taux de couverture enregistré au *Niger* (*12 mois 15 jours*)

Bien que son taux de couverture ne soit pas élevé, le cas de cette petite exploitation familiale de la zone de Kolo (sahel fluvial) qui ne dispose que de 3 ha et doit emprunter ¼ d'ha pour faire du riz et comporte 9 membres (dont 6 actifs) est intéressant à décrire dans la mesure où cette EF est la seule parmi celles étudiées au Niger qui ne soit pas déficitaire. Le chef d'exploitation sait qu'il doit miser sur *l'élevage* (***91,4% des apports à l'exploitation***) pour nourrir sa famille car la fertilité des terres baisse et les charges sont élevées (26% de la valeur de la production agricole, alors qu'elles ne sont que de 9% pour l'élevage). Il a d'ailleurs déjà sacrifié l'agriculture en vendant ses bœufs de trait pour acheter des céréales une année de mauvaise campagne agricole (le taux de couverture céréalier de l'EF est de 28%). Il vit actuellement dans une certaine aisance (dépense quotidienne de 802F/personne) et peut faire des dons (24% de la valeur de sa production : *zakât* et *habanaye*) grâce aux apports de ses activités extra agro-pastorales (marabout, auxiliaire vétérinaire, alphabétiseur, commerce bétail), mais il a calculé qu'en acquérant 3 vaches laitières azawak le lait, qui ne représente actuellement que 13% des apports de son élevage (mais qu'il commercialise à 50%), suffirait à assurer sa subsistance.

(Kolo, entretien du 23 février 2013)

- **D'autres exploitations, notamment en savane, fondent leurs performances sur l'agriculture**

Il s'agit d'exploitations implantées en zones à vocation agricoles (savane) et qui disposent de grandes superficies.

<u>cas n°10</u> (*Nigeria/savane*) : l'exploitation qui dégage le plus gros produit familial brut (*taux : 16 mois)*

La valeur brute de la production primaire de cette EF était de **157.509.000 Fcfa** en 2012 (dont 43,5% commercialisé) : c'est la plus forte enregistrée dans ces études. Il s'agit d'une très grande exploitation située dans le Taraba State (6 ménages, 92 membres dont 30 actifs, 233,5 ha dont 122 en jachère améliorée) très équipée (6 voitures, 14 pick up, 19 groupes électrogènes, 7 décortiqueuses, 1 moulin, 10 machines à coudre…) qui s'apparente à une entreprise familiale, mais emploie une importante main d'œuvre (614 houes : pastèques, melons et ignames = apports dominants, avant le riz et le maïs). Avec 12 spéculations (dont arboriculture) sa ***production végétale représente 96% des apports à l'exploitation***. L'élevage est pourtant conséquent dans cette exploitation (grand troupeau bovins/ovins/caprins : 84 vêlages dans l'année), mais il est mal rentabilisé ; le lait est peu exploité (17% des apports de l'élevage). Cette famille s'alimente essentiellement à partir de ses produits (18% achats sur le marché) et vit confortablement. L'EF, qui bénéficie des apports complémentaires d'activités de transport, envisage investir dans la motorisation agricole (tracteurs) et les cultures fourragères (charges actuelles d'achat d'aliment élevées). Elle investit également dans la scolarisation des enfants (51 enfants scolarisés).

(Alin Gora/Jalingo - entretien 23 avril 2013)

<u>cas n°11</u> (*Nord Cameroun/savane*) : une exploitation qui s'appuie sur le coton pour développer son élevage (*taux : 15 mois 3 jours)*

Cette exploitation a certains traits communs avec la précédente (grande famille de 6 ménages, 56 membres, dont 40 actifs; pas de limites foncières car le chef de famille est chef de village, exploite actuellement 50 ha), cependant elle est moins équipée (pas de véhicule, mais 3 moulins et 5 charrues; autre matériel très rudimentaire), et son produit familial brut est beaucoup moindre (10.753.500 F en 2012). Avec 13 spéculations, sa ***production végétale représente 86% des apports à l'exploitation*** (32% des apports proviennent du coton, cultivé sur 12 ha). Cette exploitation est autosuffisante au prix d'un fort investissement de la famille dans le travail et d'une large autoconsommation de ses produits (dépenses sur le marché : 38%). Des revenus complémentaires (un fils maître d'école, un autre animateur SODECOTON) lui assurent un certain confort. Le facteur limitant pour cette exploitation est la fertilité. Pour y remédier elle cherche à adosser l'agriculture et l'élevage (fertilisation organique, augmentation du cheptel en achetant des animaux avec les revenus de la production cotonnière).

(Guider - entretien du 23 avril 2013)

<u>cas n°12</u> (*Nord West Cameroon, savane altitude)* : un éleveur reconverti dans la production de semences fourragères (*taux : 18 mois et 21 jours)*

Située dans la zone des *Grass lands* particulièrement propice pour l'élevage, cette exploitation (2 ménages, 16 membres, tous actifs) est celle d'un éleveur de tradition (mbororo), pourtant la ***production végétale y représente 63% des apports***, mais 60% des apports proviennent de la mise en culture fourragère de 90% de l'espace agricole de l'exploitation qui s'est récemment spécialisée, sur les conseils de l'APESS, dans la production de semences de brachiaria qui sont entièrement commercialisées. Malgré les charges importantes de main d'œuvre que cela engendre, cette production s'avère très rentable. Le reste de sa production végétale (cultures pluviales et maraîchage) est d'un apport marginal.

Les produits de l'élevage (bovin et ovin) représentent 37% des apports (dont 18% par le lait). On note que cet exploitant vend le *fumier* de ses animaux.

(Sabga - entretien du 26/03/2010)

<u>cas n°13</u> (*Nord Cameroun, savane)* : une femme chef d'exploitation qui réussit (*taux : 13 mois)*

Dirigée "d'une main de fer" par une femme de 70 ans, cette grosse exploitation (6 ménages, 46 membres dont 21 actifs; 20 hectares + un verger) vit essentiellement des ***apports de sa production végétale (86%*** - 16 spéculations; arboriculture fruitière***)*** qui est commercialisée à 62%. Les charges de production sont modérées (16% : main d'œuvre familiale). L'élevage (bovins, ovins, caprins, volaille) ne représente que 14% des apports ; la moitié du lait est commercialisée. L'exploitante a le projet de développer l'embouche.

(Mayo Mango/Guider - entretien du 24 avril 2013)

- **De façon générale, les exploitations dirigées par de jeunes chefs de familles obtiennent de meilleurs résultats que celles de leurs aînés**

Parmi les 130 exploitations étudiées, 22 sont dirigées par des chefs de famille de moins de 45 ans. Leur taux moyen de couverture s'établit à **11 mois et 7 jours**, contre un taux moyen de *9 mois et 20 jours* pour l'ensemble des exploitations analysées. Celle du plus jeune chef d'exploitation (26 ans, dans la Kompienga au Burkina) atteint un taux de 22 mois et 8 jours.

moyennes des performances des exploitations EN FONCTION DE L'AGE DU CHEF DE FAMILLE		*sahel*		savane	
		tous âges confondus (*61 EF*)	**chefs d'exploitation âgés de moins de 45 ans (*7 EF*)**	tous âges confondus (*69 EF*)	**chefs d'exploitation âgés de moins de 45 ans (*15 EF*)**
pôle Thiès	***Sénégal***	9 mois 12 j.	**10 mois 12 j**	8 mois 14 j.	**9 mois 12 j.**
	Guinée			9 mois 16 j.	**9 mois 24 j.**
pôle Dori	***Mali***	7 mois 8 j.	**9 mois 27 j.**		
	Burkina	9 mois	**7 mois 29 j.**	13 mois 14 j.	**16 mois 19 j.**
	Niger	7 mois 26 j.	*aucun*		
pôle Garoua	***Tchad***	9 mois 15 j.	*aucun*	12 mois 14 j.	**12 mois 14 j.**
	Nigeria			10 mois 20 j.	**10 mois 18 j.**
	Cameroun			10 mois 26j.	*aucun*

(il n'y a pas eu d'analyses d'exploitations de jeunes chefs de famille au Niger, au Cameroun et dans la zone du lac Tchad).

Il s'agit d'exploitations qui ont été transmises récemment dans de bonnes conditions à un fils après le décès de son père, ou de celles d'enfants qui se sont autonomisés pour créer une nouvelle exploitation. Les familles sont la plupart du temps de petite taille et les charges et dépenses peu élevées. Les entretiens révèlent un fort dynamisme dans ces jeunes familles pleines de projets et ouvertes aux innovations.

14. Les exploitations familiales les moins performantes

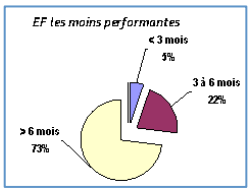

- **Les 7 exploitations qui ont les taux de couverture les plus bas**

Sur les 130 exploitations familiales analysées, 35 ont un taux de couverture égal ou inférieur à 6 mois, et 7 ont un taux de couverture inférieur à 3 mois.

cas n°14 ***(Sénégal sahel/Vallée) :*** **une femme de retraité chef d'exploitation** ***taux : 14 jours*** (Richard Toll – 13/4/2013)	Petite EF (21 mb./10 actifs; 1 ha fluvial, non mis en valeur) dirigée par une femme de 56 ans qui a pris le relai de son mari retraité de la fonction publique. 100% élevage, dont 48% lait. Non rentable (85% charges; troupeau transhume : frais bergers). A conservé ses anciennes habitudes de consommation de fonctionnaire (639 F). Complète les apports par embouche, commerce, revenus associatifs. ***Endettée***. Devenue dépendante du crédit bancaire; reçoit aide de la famille et dons (chèvres Espagne)
cas n°15 ***(Mali sahel fluvial) :*** **une exploitation mise en difficulté par son agriculture** ***taux : 16 jours*** (Taikiri/Mopti – 21/4/2013)	Exploitation d'un chef de village de 72 ans qui cultive 4ha de terres empruntées à l'Office du Niger; famille de 67 membres. L'agriculture est déficitaire (charges de production > valeur de la production + du fait des ***inondations***, le riz n'a rien produit → déficit de 117.000 F). N'a pas pu prélever sur son troupeau de bovins (en transhumance au Burkina). Réussit cependant à ne pas s'endetter grâce au commerce de bétail, embouche, activités de marabouts, et les appuis de 4 enfants fonctionnaires à Bamako. Ne baisse pas les bras, mais veut se relancer avec l'embouche et la production laitière et acquérir matériel "moderne" (tracteur ?) pour mettre en culture de nouvelles terres.
cas n°16 ***(Mali sahel fluvial) :*** **deux fonctionnaires à la retraite** ***taux : 1 mois 27 jours*** (Sévaré – 20/04/2013)	Deux fonctionnaires à la retraite (le chef d'exploitation de 61 ans et une de ses épouses) et une famille de 19 membres qui n'habitent pas leur région d'origine (1 seul ha de terres en propriété, 7,5 ha empruntées à l'Office). L'élevage est dominant (73%), et l'agriculture déficitaire (de 51.625 F) du fait des charges de main d'œuvre agricole (96% de la valeur de la production agricole) et de mauvaises récoltes dues aux ***inondations***. Cependant l'exploitation n'est pas endettée, mène une vie aisée (500F/j./pers) et peut être très généreuse (47% de dons) grâce aux pensions de retraite, aux apports de 11 enfants fonctionnaires et au petit commerce. Envisage mettre en valeur 20 ha possédés à Bandiagara et d'acquérir pour ce faire un tracteur
cas n°17 ***(Burkina, sahel) :*** **un éleveur sans terres qui ne vit pas de son élevage** ***taux : 2 mois 4 jours*** (Aribinda, 6/03/2013)	La production agricole est très marginale (taux de couverture céréalier de 9%) et déficitaire (85% de charges) dans cette exploitation faiblement insérée au marché (11%) qui ***ne possède pas de terres*** (1 ha prêté) et repose sur l'élevage (95% des apports; 2 troupeaux dont l'un demeure à 80 kms), mais ne peut en vivre (faible valorisation, ***taux de mortalité élevé***). La famille (18 membres, 15 actifs) vit cependant confortablement (950 F/jour/personne) grâce aux activités maraboutiques du chef de famille (apport mensuel minimaux de 400.000F) et aux contributions des femmes (fabrication savon, couture).

cas n°18 ***(Sénégal sahel Vallée) :*** **les effets de la maladie sur les résultats d'une exploitation** ***taux : 2 mois 10 jours*** (Ndioloffène – 11/04/2013)	Cette exploitation comportant 47 membres, dont 13 actifs, dispose de 2,5 ha de terres sur lesquelles elle pratique la monoculture du riz (autoconsommé); l'élevage transhumant (250 bovins, 300 ovins) représente 59% de ses apports. La ***maladie*** du frère du chef de famille, qui avait en charge l'agriculture, explique le faible taux de couverture de cette exploitation qui échappe cependant à l'endettement grâce aux revenus de son activité complémentaire de commerce du bétail. Mais le chef de famille ne compte pas sur cette activité pour assurer la sécurité de la famille car *"le commerce de bétail est comme le cheval qui court, et le commerçant de bétail peut chuter à tout moment".*
cas n°19 ***(Nigeria, Adamawa/savane) :*** **une exploitation victime de plusieurs sinistres** ***taux : 2 mois 18 jours*** (Gurin/Fuforé – 24/4/2013)	Cette grande exploitation (118 membres, dont 63 actifs; 210 ha, dont 105 emblavés) à légère prépondérance agricole (ratio élevage : 45%) bénéficie de plusieurs atouts (terres, main d'œuvre, accès aux pâturages communautaires évitant de transhumer, équipement : 3 moulins, 9 motos, 3 voitures, 2 motopompes...) mais a de lourdes ***charges de production*** (51% de la valeur brute de la production; achats d'aliment pour les animaux). Surtout elle a obtenu de mauvais résultats dans sa production agricole (***dégâts des pluies***, mauvaise qualité semences), et subi un important ***vol de bétail*** (45 moutons, soit la totalité de son troupeau ovin). Les apports de plusieurs parents fonctionnaires et commerçants de bétail lui ont cependant évité de s'endetter.
cas n°20 ***(Sénégal, sahel) :*** **un nouveau retraité qui ne maîtrise pas encore son exploitation** ***taux : 2 mois 27 jours*** (Mouk-Mouk/Boulal, 4/5/13)	Ce fonctionnaire nouvellement retraité qui partage sa vie entre Dakar et le Djolof a fortement investi dans l'élevage (y compris de chameaux) mais le croît de son cheptel est négatif. Il dispose, selon ses déclarations, de 2050 ha, mais n'en exploite que 2,5 ha et fait des pertes dans l'agriculture (***charges*** > apports). Ses activités de tradipraticien et de marabout ainsi que sa pension de retraité lui permettent cependant de bien faire vivre sa famille (1370F/j/pers.) et de payer des études supérieures à ses enfants.

Cet examen des exploitations qui ont les plus faibles performances appelle trois observations :

- Dans trois cas (N°15, 18, 19) il s'agit d'une baisse de performance affectant des exploitations qui disposent d'atouts et qui *peut n'être que passagère* car elle est essentiellement due à des calamités. Ceci tend à illustrer la ***vulnérabilité*** **des exploitations familiales d'éleveurs** qui sont hautement exposées aux risques naturels (climatiques, sanitaires) ou sociaux (insécurité, vols de bétail).
- Trois autres exploitations (cas N°14, 16 et 20) sont celles de *fonctionnaires à la retraite.* Le taux de couverture moyen de l'ensemble des exploitations de fonctionnaires en activité ou retraités analysées est de 5 mois et 18 jours[17]. Ce qui est en cause dans ces trois cas comme dans la majorité des autres semble être l'*absence de* ***professionnalisme***. Mais à une exception près (cas N°14) ces familles vivent d'autres ressources que celles des activités primaires de leurs exploitations.
- On constate qu'*une seule de ces exploitations est endettée* (cas N°14). Toutes les autres disposent de recours (activités extra-agricoles, pension, solidarité familiale) qui les ont protégé de la pauvreté et dans plusieurs cas leur permettent de vivre confortablement. "**Faibles performances de l'élevage et de l'agriculture" ne signifie pas nécessairement "pauvreté"** ***de l'exploitation familiale*** : ceci rappelle que "l'exploitation familiale africaine" n'est pas une seulement une unité de production, mais d'abord une ***unité de vie*** qui organise son existence en combinant plusieurs types de ressources.

- **La vulnérabilité des femmes chefs d'exploitation**

La synthèse d'étape réalisée après la première série de bilans-tests mettait en évidence l'importance du rôle des femmes dans la vie des exploitations familiales d'éleveurs[18]. Elle est confirmée dans les nouvelles études réalisées depuis, mais ces dernières ont en outre permis d'analyser des exploitations dont les chefs sont des femmes. Il peut s'agir soit de femmes veuves ou divorcées, soit de femmes dont les maris sont partis en migration ou sont empêchés d'exercer leurs responsabilités par l'âge ou la maladie. Ces exploitations sont parfois de très petite taille.

[17] Une seule exploitation de ce type est excédentaire (17 mois et 15 jours) : celle d'une ancien militaire de Guinée Bissau qui a pleinement réussi sa reconversion dans l'élevage (54% des apports à l'exploitation; dominante laitière) en reprenant l'exploitation de son père, et fait vivre 20 personnes (dont 8 sont actives). Cette exploitation a un disponible foncier moyen (5ha), mais libre accès à un vaste espace pastoral; elle est faiblement insérée au marché (33%).

[18] "*Ce qu'ont appris sur les exploitations familiales des membres de l'APESS 34 premiers bilans réalisés en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale*" (ibid..), page 35.

A une exception près précédemment présentée[19], toutes les exploitations de ce type ont un taux de couverture inférieur à 10 mois, et ***la moyenne de leurs taux de couverture***, qui est de 6 mois et 24 jours, ***est de trois mois inférieure à celle l'ensemble des exploitations*** *étudiées.*
Ceci paraît s'expliquer par le fait que ces exploitations soient moins bien dotées en facteurs de production (terres, cheptel, main d'œuvre, équipements). Il semblerait également que ces femmes chefs d'exploitations soient parfois socialement plus isolées et de ce fait bénéficient moins de la solidarité. Plus vulnérables que celles dirigées par des hommes, ces exploitations demandent à ces femmes de ***faire preuve d'un dynamisme très fort*** pour faire vivre leur famille.

cas n°21 ***(Mali/Sahel)*** **: une exploitation entièrement féminine**

Trois femmes (dont deux filles scolarisées) mènent cette petite exploitation dirigée par une jeune femme de 40 ans dont le mari est parti depuis plus de 5 ans en Côte d'Ivoire. Elles cultivent manuellement avec l'aide d'une main d'œuvre salariée 2 ha de terre et couvrent de cette façon à 66% leurs besoins céréaliers, mais 79% des apports à l'exploitation proviennent de leur élevage (2 troupeaux dont 1 va en transhumance) et plus particulièrement du lait (40% des apports de l'élevage, commercialisé à 67%), des petits ruminants (27% des apports) et de la volaille (poulets, pintades, œufs de pintade (20% des apports). L'embouche ovine, la vente de savon et l'aide alimentaire d'un parent complètent les revenus de cette exploitation qui gère de façon rigoureuse ses dépenses de consommation. La dynamique jeune chef d'exploitation cherche en permanence à apporter de petites améliorations à la conduite de son exploitation pour la renforcer (maximisation de l'association agriculture/élevage, couvaison par les poules des œufs de pintades...). Cette EF a atteint en 2012 un **taux de couverture de 10 mois et 25 jours**. (Baré/Bankass - entretien du 22 avril 2013)

cas n°22 (*Sénégal, Djolof)* : l'exploitation d'une militante associative

Composée de 2 ménages (celui de la veuve de l'ancien chef de famille et celui de sa sœur), cette exploitation nourrit 15 personnes, dont 12 sont actives. Elle est essentiellement basée sur l'élevage (94% des apports, dont 44% proviennent du lait, commercialisé à 46% à travers une unité de transformation locale, et 44% de la vente de bovins) et dispose seulement d'un demi hectare sur lequel elle pratique une agriculture peu rentable (54% de charges de production) qui ne couvre pas ses besoins (elle doit acheter la totalité de ses céréales). Le troupeau, qui transhume vers le Saloum, est conduit par le frère du chef de famille, mais un important noyau laitier entretenu par les femmes reste à la maison. Il est en partie nourri par les fourrages produits sur l'exploitation et des aliments de bétail subventionnés. Le budget de cette famille est grevé par d'importantes charges de santé (2 membres sont sous médication continue) et des dépenses de consommation que le chef de famille peine à comprimer du fait de la pression de l'environnement social (582F/jour/personne). De ce fait cette EF n'atteint qu'un **taux de couverture de 8 mois et 12 jours.** Les revenus de l'élevage sont complétés par ceux des activités associatives du chef de famille qui est "*très intégrée à sa communauté, participe activement à l'animation de la vie associative de toute la zone*" (et à celle de l'APESS) et *"bouge beaucoup"*. (Boulal - entretien du 5 mai 2013)

- **Les principaux défis à relever par les exploitations familiales pour améliorer leurs performances**

L'analyse des caractéristiques de ces exploitations les moins performantes montre qu'elles sont principalement confrontées à 5 types de contraintes qui posent plus particulièrement pour elles, mais également souvent pour l'ensemble des exploitations familiales d'éleveurs, autant de défis :

a) La contrainte des **ALEAS** :

On la trouve ici dans 5 cas sur 9 ; il peut s'agir d'*aléas climatiques* (par exemple les inondations qui ont ruiné en 2012 les récoltes de riz dans la zone de Sévaré/Mopti au Mali – cas 15, 16, ou les pluies diluviennes qui ont détruit les récoltes dans le cas 19) ou encore de problèmes de *santé* humaine (cas 18 et 22) – dans d'autres exploitations problèmes de santé animale (épidémies), ou enfin de problèmes de *sécurité* (vols de bétail dans le cas 19, coupeurs de route et kidnappings d'enfants avec paiement de rançons évoqués par ailleurs au Nord Cameroun et au Tchad).

Particulièrement redoutés par les éleveurs dont ils peuvent provoquer la ruine (perte du troupeau), ces calamités le plus souvent imprévisibles peuvent cependant en partie être prévenues par de nouveaux comportements d'*anticipation* (constitution de réserves, diversification des cultures ou répartition dans l'espace du troupeau, cotisation dans des

[19] Cas N°13 d'une femme chef d'exploitation au Nord Cameroun, avec un taux de couverture de 13 mois

mutuelles de santé lorsqu'elles existent, marquage du bétail et prévention ou défense collective face à l'insécurité).

b) La contrainte de **l'ESPACE** et des ressources naturelles

Seules deux sur les 9 exploitations précédemment analysées ne rencontrent pas cette contrainte (cas 19 et 20). Toutes les autres doivent nourrir leurs familles en mettant en culture des espaces réduits (un demi hectare pour 15 personnes, soit 0,03 ha/bouche à nourrir dans le cas 22), et n'y parviennent pas.

Pour l'ensemble des situations analysées dans ces études les *problèmes fonciers* sont ici particulièrement sensibles au Sud Burkina, où les éleveurs ne peuvent pas accéder à la propriété, et ceux de la *fertilité* des sols sont aigus au Niger (Torodi) et également évoqués dans la région de Tambacounda au Sénégal et en Guinée Bissau. Les problèmes de *pollution des ressources naturelles,* notamment de l'eau, commencent à être évoqués, particulièrement en zones cotonnières (sud Burkina, zone de Tambacounda).

Faire face au défi de l'espace nécessite de nouvelles *stratégies foncières*, une *modification des systèmes de production* permettant une meilleure intégration de l'élevage et de l'agriculture, et l'intensification de la production.

c) Le poids des **CHARGES DE PRODUCTION**

Dans 5 cas sur 9 ces charges affectent fortement la rentabilité de l'exploitation (cas 14, 16, 19, 20 et 22). C'est plus particulièrement dans ces cas la part agricole de la production qui est concernée et qui est souvent déficitaire. Dans d'autres cas analysés par ailleurs, les charges d'achat d'aliment de bétail, de médicaments vétérinaires ou de frais de berger peuvent affecter la rentabilité de l'élevage

Charges de production SAHEL

pôle Thiès	**pôle Dori**			**pôle Garoua**
SENEGAL	MALI	BURKINA	NIGER	TCHAD
fortes (**33%**) → ZSP : 20% (alimentation animale, main d'œuvre agricole, berger) → Vallée : ***très fortes 59%*** (redevances et intrants aménagements, bergers, aliment)	fortes (**35,6%**) - moyennes en zone sèche (19,5%) - ***très fortes en zone fluviale*** (46%) →essentiellement *charges de production agricole* main d'œuvre – plus de 50% de la valeur brute agricole dans la moitié des cas, (jusqu'à 95%) intrants dans la moitié des cas (84% VBA dans un cas) *agriculture déficitaire* → assez fortes pour l'élevage (aliment dans le 1/3 des cas. santé non négligeable	assez modérées (**23%** : →24% en zone sèche, → 21% en zone barrage), mais assez fortes pour l'élevage du fait aliment bétail.	modérées (**17%**) →Torodi : 17,5% →Kolo : 16%	fortes (**31%**) + fortes au Lac →Sahel : 19,5% (santé animale, main d'œuvre agricole) → Lac : 35% (motopompes, main d'œuvre agric, santé animale)

Charges de production SAVANE

pôle Thiès		**pôle Dori**	**pôle Garoua**		
SENEGAL	GUINEE(s)	BURKINA	NIGERIA	CAMEROUN	TCHAD
21% S : 26% A : 15%	**12**% Bissau: 11% Conak : 18%	**25**%	**25**% S : 26% A : 23%	**29**% S : 27% A : 30%	**15**%

C'est *la gestion de la production et de la main d'œuvre* qui doivent ici être modifiées pour minimiser cette contrainte.

d) L'insuffisance de **SAVOIR FAIRE**

Elle est, comme on l'a vu, très sensible dans la plupart des exploitations conduites par des ***fonctionnaires*** ou des ***retraités*** (cas 14, 16, 20), mais on la retrouve également par ailleurs

en matière ***d'agriculture*** dans certaines exploitations d'agropasteurs (non respect des itinéraires techniques), et plus particulièrement en matière de ***maraîchage*** dans certaines exploitations qui se sont récemment lancées dans cette activité nouvelle pour les éleveurs. On la trouve également en matière d'élevage dans l'application de technologies nouvelles, comme l'insémination artificielle.

e) L'importance excessive des **DEPENSES DE CONSOMMATION**

Les familles en difficulté veillent en général à limiter leur consommation (ou y sont contraintes), mais ce type de dépenses grève le budget familial dans deux des cas analysés (exploitations 17 et 22).

Pour les exploitations analysées par ailleurs, cette question est particulièrement sensible au *Niger*, au *Sénégal sahélien*, au *Cameroun d'altitude* au *Nigeria* de *savane,* et dans la zone du Lac Tchad.

Dépenses de consommation Sahel

Pôle Thiès

SENEGAL FORTES	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
ZSP	873 F	65%
Vallée	738 F	73%
µ totale :	**828 F**	67,5%

Pôle Dori

MALI modérées	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
sec	391 F	52%
fluvial	424 F	72%
µ totale :	**410** F	64%

BURKINA assez modérées	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
sahel	530 F	67%
barrage	360 F	64%
µ totale :	**456** F	65%

NIGER FORTES	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
Torodi	627 F	73%
Kolo	787 F	61,5%
µ totale :	**707 F**	67%

Pôle Garoua

TCHAD assez FORTES	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
Sahel	405 F	76%
Lac	600 F	59%
µ totale :	**556 F**	63%

Consommation savane

Thiès

SENEGAL	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
Savane	383 F	57%
altitude	416 F	56%
µ totale :	**400** F	56,5%

GUINEE(s)	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
Bissau	515 F	55,5%
Conakry	590 F	65,5%
µ totale :	**527** F	57%

Dori

BURKINA **Savane**	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
µ totale :	**370** F	84%

Garoua

NIGERIA	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
Savane	1183 F	41%
altitude	696 F	65%
µ totale :	**967** F	51%

CAMEROUN	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
Savane	437 F	54%
altitude	850 F	66%
µ totale :	**630** F	60%

TCHAD Savane	**dépense quotidienne/pers.**	**dont achats**
µ totale :	**326** F	65%

Ces dépenses ne peuvent être comprimées qu'à partir d'une **concertation familiale**. On va y revenir dans la section suivante à propos de "l'entente".

Deux autres types de contraintes ne sont pas particulièrement mises en évidence dans le cas de ces exploitations les moins performantes, mais apparaissent dans d'autres exploitations. Il s'agit d'une part de l'insuffisance de **l'équipement**, notamment agricole (voir supra, chapitre 2, section 8), et d'autre part les difficultés de **mise en marché** qui affectent notamment l'écoulement du **lait**.

15. Un facteur sensible qui conditionne les résultats de l'exploitation : *l'entente*

- **Sans concertation et entente au sein de la famille, l'exploitation familiale ne peut pas dépasser ses difficultés**

Les deux cas suivants illustrent l'importance de ce facteur dans la vie d'une exploitation familiale.

cas n°23 : une exploitation familiale bloquée par la mésentente (*Kompienga, Burkina Faso*)

Cette exploitation familiale est établie dans la ville de Kompienga. Elle dispose de 4 ha de terres dispersées et comporte 7 ménages (36 membres, 29 actifs). Le chef de famille a 68 ans.

- *avant la crise familiale* :
  arrivé en 1997, ce chef d'exploitation dynamique qui avait alors 52 ans n'a qu'un petit de **16 bovins**. Il s'installe en ville pour permettre à tous les membres de sa famille de faire du commerce et il développe progressivement son troupeau à travers une stratégie d'achats/reventes d'animaux qui lui permet d'atteindre **60 têtes**.
- *La crise* :
  En 2005, un fils "vole" 12 bovins dans le troupeau pendant la transhumance. ***La confiance disparaît***. Le père et ses fils ne se parlent plus. Les femmes constituent le seul lien entre eux.
- *Les conséquences de la rupture du dialogue au sein de la famille* :
  au moment de l'enquête, les relations étaient toujours très tendues entre le père et ses fils mariés (présents à l'entretien) qui travaillent chacun pour eux-mêmes, et déclarait se retrouver "seul à tout faire" avec ses petits enfants (trop jeunes pour apporter une aide efficace). L'argent ne rentrait plus suffisamment pour renouveler le troupeau dont la taille avait diminué. Le chef de famille se demandait qui allait reprendre son exploitation familiale.

Cette exploitation est actuellement parmi toutes celles qui ont été analysées dans la Kompienga **la seule dont le taux de couverture soit inférieur à 12 mois** (11 mois et 13 jours).

(Kompienga, entretien du 20 février 2013)

cas n°24 : une exploitation en difficulté se reprend grâce à la concertation familiale (*Banfora, Burkina*)

Composée de 4 ménages (26 membres, 13 actifs) et disposant de 7 ha pour cultiver et de 40ha pastoraux (en prêts), cette famille, dont le chef a 58 ans, cette famille *"a quitté Djibasso en 2002 pour chercher ici la richesse et voit que cela tourne mal"*.

- *La dégradation de la situation de l'exploitation familiale*
  - en 2007 une épidémie se déclare dans le troupeau qui passe de 500 à 200 têtes.
  - en 2011 : départ définitif d'un jeune frère jusqu'alors très actif dans l'exploitation
  - 2012 : le fils aîné tombe malade

  La famille (qui n'a pas d'activités complémentaires) s'endette. **Son taux de couverture est le plus bas** de ceux des exploitations analysées dans la région de Banfora (9 mois et 19 jours).
- *Le sursaut*
  en début de campagne 2013 le chef de famille prend l'initiative d'organiser une grande concertation avec l'ensemble des membres de l'exploitation familiale. ***La confiance renaît***.
- *La nouvelle stratégie familiale*
  Quatre décisions importantes sont prises au cours de cette concertation :
  - Augmenter la production vivrière en mettant en culture de nouvelles superficies
  - Se "serrer la ceinture" (comprimer les dépenses)
  - Se lancer dans le commerce
  - Poursuivre l'effort de scolarisation des enfants.

(Bolle/Banfora, entretien du 12 février 2013)

- **Sans bonnes relations avec son environnement social, l'évolution de l'exploitation familiale est rapidement bloquée**

cas n°25 : une exploitation bien dotée dont l'évolution est bloquée par des conflits de voisinage dans la région de Banfora (*Burkina Faso, savane*)

Cette exploitation est celle d'un marabout de 70 ans qui a créé il y a 17 ans sur le site actuel un foyer religieux et une école coranique après avoir pérégriné dans plusieurs pays "à la quête du savoir et de la richesse". La famille comporte 5 ménages et nourrit 41 personnes (38 actifs, dont les talibés du marabout) et dispose de **tous les atouts pour réussir** : un bon disponible foncier (14ha agricoles + 25ha pastoraux), le droit (rare dans cette zone pour les

allochtones) de planter des arbres, un cheptel important divisé en deux troupeaux dont le plus grand transhume en Côte d'Ivoire sous la conduite de ses fils, la main d'œuvre dévouée des talibés, une bonne entente familiale. Malgré cela, elle enregistre en 2012 l'**un des taux de couverture les plus bas de la zone** (10 mois et 27 jours).
Le chef d'exploitation explique **: "*nous avions trop de soucis pour bien nous occuper de notre exploitation; notre esprit était ailleurs".*** Cette exploitation est en effet en **conflit avec ses voisins** qui contestent les droits accordés coutumièrement par un parent décédé sur les 25 ha pastoraux et font un procès au marabout. Ils ont récemment empoisonné la plantation d'anacardier de cette EF. Ils ont ceinturé l'exploitation avec leurs champs et empêchent le troupeau parti en Côte d'Ivoire de revenir *(perte du bénéfice du lait et des possibilités de fertilisation)* : cette exploitation pleine de promesse est devenue "captive".
(Madiasso, entretien du 13 février 2013)

Ces problèmes de relations communautaires sont de plus en plus accusés par la concurrence avec les agriculteurs sur l'espace[20] et les fréquents dégâts aux cultures causés par les animaux. Cependant ils sont "gérés" dans la majorité des cas[21]. On peut observer que :

- **Ils se posent plus rarement en zone sahélienne** où l'espace est moins densément peuplé, où les éleveurs ont des droits mieux sécurisés et où les relations inter familiales sont gérées à travers les dons, les échanges. Certaines riches exploitations participent en outre à des investissements collectifs (*mosquée*, *châteaux d'eau, puits, parcs, écoles, etc.*).
- **Même dans des situations tendues en zone de savane, des initiatives sont souvent prises pour prévenir ces problèmes** : Échanges de services avec les "tuteurs" autochtones *(prêt d'animaux pour les travaux agricoles),* invitations aux fêtes familiales, participation à la vie locale.

<u>cas n°26</u> : une exploitation qui gère bien ses relations avec les autochtones dans un contexte de tension foncière
(région de Banfora, Burkina Faso)

Cette exploitation de 12 membres (7 actifs) dispose de 5,25 ha de terres prêtées 33 ans plus tôt au père du chef de famille par les autochtones Goins qui ont assorti ce prêt de fortes restrictions (interdiction de planter des arbres et d'étendre les cultures). Il ne peut envisager d'acheter ces terres et d'obtenir un titre foncier. Il gère à l'économie sa production animale et végétale pour ne pas compromettre les relations avec son voisinage en enfreignant ces règles (faible produit familial brut : un peu plus d'1 million) mais l'optimalise et consomme peu (180F/jour/personnes), ce qui lui permet d'obtenir un taux de couverture de 13 mois et 13 jours et un taux de couverture céréalier de 95%. Il complète ses apports financiers par les revenus d'une boutique à Banfora. Pour entretenir des relations de bon voisinage avec le village près duquel il habite, il échange régulièrement des services avec ses voisins.
(Dionouna, entretien du 9/02/2013)

* * *
*

➔ *Au terme de cette analyse des meilleures et des plus basses performances des exploitations d'éleveurs, force est de constater qu'il n'y a pas un facteur qui s'impose pour expliquer à lui seul ces performances ou ces contre-performances : on voit que ces exploitations peuvent tout aussi bien réussir qu'échouer en prennent appui sur l'élevage ou sur l'agriculture, que des exploitations peuvent obtenir d'excellents résultats en disposant de peu d'espace alors que certaines grandes exploitations en obtiennent de mauvais, que l'insertion au marché peut tout aussi bien stimuler que vulnérabiliser l'exploitation. On verra que même si de façon générale des charges de production excessives diminuent la rentabilité de l'exploitation, certains chefs d'exploitation audacieux n'hésitent pas à accroître leurs charges de production pour améliorer leurs performances.*
Ce qui paraît en réalité le plus déterminant dans les performances des exploitations, c'est l'aptitude de l'exploitant à composer avec différents facteurs, c'est à dire ***la pertinence de sa stratégie****. C'est là aussi que réside le secret de leur* "résilience".

[20] les cas de destruction d'arbres plantés par des éleveurs évoqués dans le cas n°25 sont signalés ailleurs (au Nigeria, par exemple).
[21] Les cas de conflits ouverts, surtout lorsqu'ils connaissent des issues dramatiques, frappent fortement les esprits et sont toujours trop nombreux, mais proportionnellement au nombre des éleveurs et à la fréquence de leurs interactions avec les autres communautés, les rapports bien régulés demeurent, heureusement, majoritaires.

Chapitre 4 :

Les stratégies des exploitations familiales d'éleveurs analysées et leurs projections sur l'avenir

16. L'héritage de la culture pastorale traditionnelle des éleveurs

Dans la majorité des cas les exploitations familiales visitées sont celles d'*éleveurs liés à la tradition*[22] qui continuent de puiser en elle certains ressorts de leurs stratégies. On peut repérer dans les comportements dominants de ces familles d'éleveurs trois traits majeurs liés aux valeurs portées par leur culture :

- **La valeur donnée au troupeau de bovins et au lait**

"Avec un grand troupeau de bovins, j'ai le monde entier à ma portée. Je règle mes problèmes, je m'épanouis, et beaucoup d'autres choses encore[23]" (un éleveur du Ferlo – études FONGS 2013[24])

La **vache n'est pas une "marchandise"** et le troupeau est le grenier dans lequel l'éleveur entretient sa vraie richesse. Ceci aura une double incidence sur les stratégies de gestion du troupeau :

- la stratégie de l'éleveur vise à **faire le moins possible de prélèvements sur le troupeau** (il vend simplement en cas de nécessité, et le plus souvent sans tenir compte des cours sur le marché). L'éleveur consomme rarement la viande de ses bovins, par contre il donne des vaches pour sceller une amitié *(ha'b'banaaye* ou *nannganaaye)* ou accomplir un devoir religieux (*zakât)* : les bilans réalisés montrent que la part de dons de bovins est généralement beaucoup plus élevée que la part autoconsommée, mais révèlent également que l'éleveur achète fréquemment la viande qu'il consomme. Il fait de **l'agriculture** pour protéger son troupeau (éviter d'avoir à vendre des animaux pour couvrir ses besoins de consommation).
- Les exploitations familiales qui élèvent principalement des **petits ruminants** le font le plus souvent dans la perspective d'acheter des bovins.

Ceci explique aussi que dans l'esprit de l'éleveur l'***embouche*** ne soit pas considérée comme une véritable activité d'élevage : elle entre dans une autre logique, marchande.

Le **lait** par contre, auquel de grandes valeurs symboliques sont attachées et qui constitue un aliment de prédilection de l'éleveur (les enquêtes montrent que la part autoconsommée par les familles est souvent considérable), présente pour l'éleveur la qualité majeure de pouvoir être exploité sans détruire l'animal et réduire le troupeau. Sa commercialisation ne pose pas de problème à l'éleveur, d'autant qu'elle équilibre les relations entre hommes et femmes puisque les revenus du lait reviennent aux femmes. Cependant ici encore les évolutions ne se font pas en faveur de ces dernières quand les hommes leur retirent la possibilité de le vendre (tendance observée au Cameroun et au Nigeria) ou s'accaparent sa vente aux mini-laiteries.

---

[22] On ne peut plus parler "d'éleveurs traditionnels" dans la mesure où toutes ces exploitations sont aujourd'hui au moins en partie intégrées à l'économie marchande moderne, ont introduit de nombreuses innovations dans la conduite de leur élevage et dans leurs comportement, et se transforment discrètement, mais de façon continue (voir supra chapitre 2).

[23] Le grand élevage bovin dont parle cet éleveur du Ferlo est un élevage *transhumant*. Les études récentes sur l'exploitation familiale réalisées par l'ANOPER au Bénin ont apporté des éclairages très intéressants sur les mobiles culturels de la transhumance expliquant l'attachement des éleveurs pour cette forme d'élevage dans des conditions où le contexte environnemental ne l'impose pas : comme pour cet éleveur du Ferlo, l'éleveur de savane béninois et ses épouses voient dans la transhumance une source de liberté et y recherchent, selon leur expression, "*la vraie vie*", hors des contraintes de voisinage du campement ou du village. Ce type d'élevage est en outre très favorable à la femme qui se constituait son propre patrimoine en prenant part à la transhumance. Mais aujourd'hui les femmes suivent de plus en plus rarement la transhumance.

[24] APESS retrouve sur l'espace CEDEAO d'autres organisations qui partagent les mêmes orientations qu'elle en matière de défense et de promotion de l'exploitation familiale et conduisent selon des approches similaires des études sur leur dynamique et leur évolution. C'est notamment le cas – dans le cadre du ROPPA –, de la FONGS et du CNCR au Sénégal, qui ont joué un rôle pionnier dans ce domaine et ont réalisé en 2012 et 2013 des études d'approfondissement sur les stratégies d'exploitations familiales d'agriculteurs, de pêcheurs et d'éleveurs, et de l'ANOPER au Bénin, membre du Réseau Bilital Maroobé et de la plateforme nationale du ROPPA, qui couple la conduite de "bilans simplifiés" d'exploitations familiales avec des études longitudinales sur l'évolution des conditions de vie de communautés d'éleveurs.

- **La mobilité**

"Depuis le Djelgoodji, nous ne faisons que suivre le mouvement de nos animaux" (un éleveur de la Kompienga, études APESS février 2013).

La mobilité des éleveurs liés à la tradition est directement liée à leur conception de l'élevage bovin telle qu'elle s'inscrit dans la cosmogonie traditionnelle : l'éleveur a été créé pour servir la vache, et donc il la suit.

Cette mobilité s'analyse sur deux pas de temps : c'est, sur la courte durée, celle des transhumances annuelles d'hivernage et de saison sèche, et c'est, sur la longue durée, le lent déplacement des éleveurs du Nord vers le Sud déjà illustré par le cas des éleveurs de la Kompienga (chapitre 2, section 5 : le déplacement du centre de gravité de l'élevage), et sur laquelle nous reviendrons au début du chapitre de conclusion.

Dans les deux cas, ***la mobilité est une stratégie d'adaptation*** dictée par les besoins de l'élevage soudano-sahélien. Elle répond aussi au besoin d'indépendance de l'éleveur.

Même si la sédentarisation des agro-pasteurs se généralise, elle peut ne pas être définitive : on l'observe à travers l'histoire des exploitations d'éleveurs mbororo rencontrées au Nord-Ouest du Cameroun qui s'étaient déjà précédemment sédentarisées pendant plus d'un siècle au Nigeria avant de reprendre le mouvement vers le Sud qui les a conduit dans les montagnes camerounaises où elles sont actuellement fixées.

Mais la mobilité est de plus en plus difficile à pratiquer du fait de la concentration des hommes sur l'espace et de l'insécurité croissante ; il y a un défi à relever autour de ce problème.

- **Les valeurs de la *finatawa* et de l'islam et leur transmission**

Les éleveurs rencontrés se réfèrent toujours à la ***finatawa*** (tradition pastorale) et aux principes de l'***islam*** (il y a plusieurs marabouts parmi les familles visitées).

Dans la plupart des cas, les jeunes enfants s'occupent des animaux (ils sont comptés comme "actifs" dans plusieurs bilans) : *c'est de cette façon qu'ils sont "initiés" à la pratique de l'élevage et acquièrent des connaissances*. La majorité des enfants scolarisés font l'*école coranique.*

Mais des **conflits de valeur et des problèmes de transmission** apparaissent. Les familles sont confrontées au dilemme de la *scolarisation "moderne" des enfants* (filles et garçons). Les parents communiquent souvent mal avec les adolescents et expriment dans certains cas leurs *inquiétudes sur la reprise de l'exploitation familiale* (voir supra, cas n°23).

17. Les objectifs poursuivis à travers la transformation de l'exploitation

L'examen des expériences des différentes exploitations visitées montre qu'elles évoluent en poursuivant des objectifs qui peuvent aller dans deux sens différents :

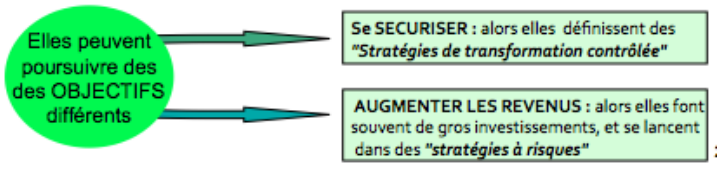

- ***se sécuriser* : des stratégies de "transformation contrôlée"**

Deux cas déjà présentés dans le chapitre 3 (section 13) illustrent ce premier type de stratégies :

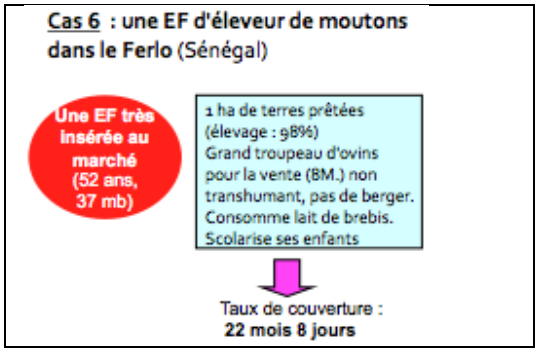

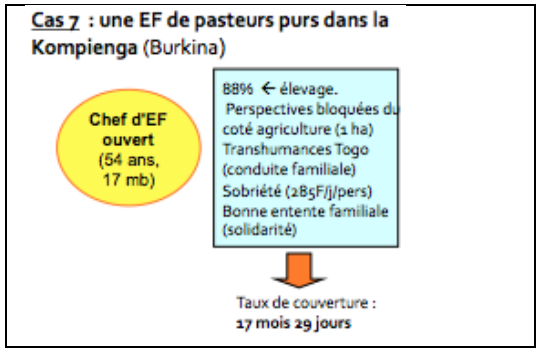

- Dans le **cas n°6** (éleveur de mouton dans le Ferlo sénégalais), le chef d'exploitation doit composer avec une contrainte forte puisqu'il ne dispose pas de terres (1 ha emprunté) et ne peut sécuriser sur le plan alimentaire sa famille à partir de l'agriculture (son taux de couverture céréalier est de 17%). Il a besoin d'entrées financières pour acheter la nourriture familiale (37 bouches à nourrir) et se tourne vers l'élevage pour les obtenir (98% des apports). Il fait une option "moderne" qui ne va pas le mettre en contradiction avec ses valeurs traditionnelles : celle de miser sur l'élevage de *moutons* qu'il peut sans problème commercialiser (l'orientation de marché de cette exploitation est forte : 84%) ; il aurait pu faire celle de l'élevage laitier si la commercialisation du lait avait été assurée dans sa zone, mais dans le contexte du Ferlo sénégalais le marché du mouton est plus porteur et il retire effectivement des revenus conséquents de la vente de ses ovins (8 millions de F en 2012) et peut de cette façon largement couvrir ses besoins (taux de couverture de 22 mois et 8 jours).
  Cependant, *sa gestion est prudente* : il limite ses charges (le gardiennage de son troupeau est familial) et ses risques (son troupeau ne transhume pas) ainsi que sa consommation (la dépense familiale est la plus faible parmi les exploitations sénégalaises analysées).

- Dans le **cas n°7** (pasteur de savane au Burkina), le chef d'exploitation doit faire face à la même contrainte que dans le cas précédent (il ne dispose lui aussi que d'1 hectare, plus productif cependant dans cette zone de savane que dans le Ferlo sahélien : l'exploitation couvre ses besoins céréaliers à 48%) et son exploitation repose essentiellement sur les apports de son élevage (88%), mais son chef apporte une solution différente de celle du précédent chef d'exploitation en misant sur les *bovins* (56% des apports à l'exploitation familiale) et sur le *lait* (24% des apports à l'exploitation). Il développe un grand troupeau de bovins mais reste fidèle à ses valeurs traditionnelles en évitant de prélever sur ce troupeau et explique que : *"si la production ne diminue pas, l'avenir sera meilleur. Je cherche donc à vendre le moins possible pour faire entrer ce que je produis dans la production"* – en d'autres termes, sa stratégie vise l'augmentation de son capital sur pied. L'insertion au marché de cette exploitation sera par contre moins forte que dans le cas précédent (67%).
  Pour optimiser son élevage, cette exploitation, comme toutes celles analysées dans cette zone, joue la carte pastoraliste de la grande transhumance transfrontalière qui lui permet d'accéder aux riches pâturages togolais, dut-elle en payer le prix fort (taxes et autres prélèvements). Elle s'organise pour commencer le plus tôt possible cette transhumance afin que ses animaux profitent de la meilleure herbe, mais en même temps la famille déclare être très attentive au *contrôle des animaux* en déplacement (dont elle ne confie pas la conduite à des bergers) afin d'éviter qu'ils ne causent des dégâts aux cultures et provoquent des conflits dans des milieux hostiles.
  Bien qu'elle ait conservé un habitat et un mode de vie de pasteurs traditionnels (campement de *cuudi,* consommation sobre très contrôlée par le chef de famille qui fait lui-même les achats sur le marché), cette exploitation familiale n'est pas figée et a fortement *investi dans l'amélioration de son cheptel* à travers la sélection de ses animaux (achat de reproducteurs *thiawali* auprès de transhumants nigérians pour les croiser avec la race apportée du Djelgoodji, ce qui a permis d'obtenir un bon taux de reproduction et du lait toute l'année; remplacement des *bali bali* – inadaptés aux conditions locales…). En outre sur le plan social le chef de famille, arrivé dans la zone depuis 27 ans, participe en tant que scrutateur à la vie politique locale et se met ainsi progressivement en position de se faire accepter par les autochtones et, peut-être, de réussir à terme à obtenir une sécurisation foncière qui manque actuellement à son exploitation.

- ***Augmenter ses revenus* : des stratégies de transformation à prise de risques**

  Certaines exploitations analysées prennent plus fortement les risques du marché et se structurent sur un modèle d'entreprise en recourant à des technologies modernes. On a trouvé des exemples de ce type au Sénégal, en Guinée Bissau, au Nigéria, au Cameroun et au Tchad.

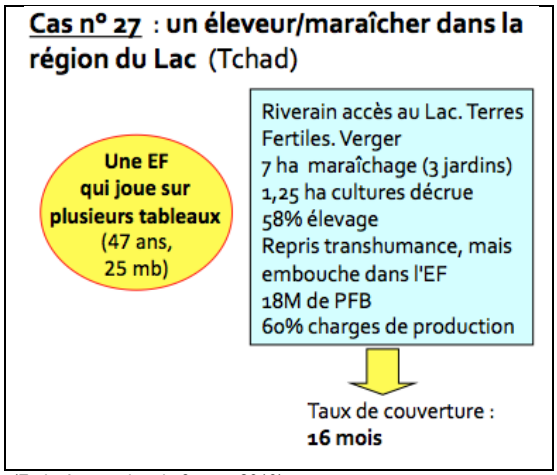

(Fudoré, entretien du 8 mars 2010)

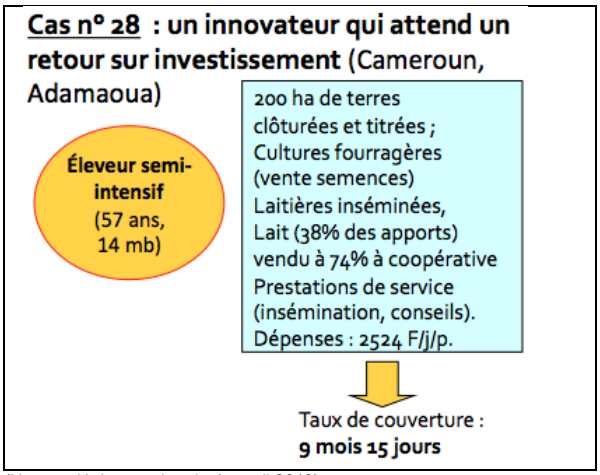

(Ngaoundéré, entretien du 17 avril 2013)

- L'exploitation de l'éleveur maraîcher du Lac Tchad (**cas n°27**) a mis à profit une rente de situation (fertilité des terres autour du lac, disponibilité de l'eau, facilité d'accès au marché de Ndjamena bien relié par la route, réseau de relations du chef de famille) et compose avec les contraintes du milieu (densité) pour se lancer dans des activités **spéculatives** diversifiées (son insertion au marché est de 88%) de type **intensif**. L'élevage représente 58% des apports avec d'une part ***l'embouche*** à la ferme de 13 bovins et d'autre part un troupeau qui a repris récemment la transhumance. Pour le reste il dispose de 7 hectares sur lesquels il pratique les *cultures de décrue* (sur 1,25 ha), l'*arboriculture fruitière* et surtout le ***maraîchage*** (3 grands jardins) qui constitue sa principale source de revenus monétaires (tomates, oignons) et il embouche ses bovins avec les sous produits de sa production végétale ("*le jardin a remplacé le hangar*").
  Très entreprenant, ce dynamique chef d'exploitation a une forte réactivité et adapte sa production aux opportunités et aux contraintes[25] ; il n'hésite pas à prendre le risque d'alourdir ses charges de production (60%) s'il en escompte un profit. Son exploitation est excédentaire, avec un **taux de couverture de 16 mois**.
  Il a réalisé plusieurs ***investissements*** conséquents (forage, 3 motopompes, plantation de 240 arbres). Très ouvert et créatif, il expérimentait au moment de l'étude une charrue tractée par une voiture de son invention.
  Cette exploitation a été analysée en 2010. Son chef, rencontré en 2013, déclarait avoir depuis lors étendu la superficie de ses jardins maraîchers et notablement augmenté ses revenus. Son "produit familial primaire brut" était de 18.065.000 F l'année de l'enquête.

- Située à une quinzaine de kilomètres de Ngaoundéré, l'exploitation fortement innovatrice présentée au **cas n°28** dispose de 200 ha de terres clôturées et titrées (actuellement seuls 12 ha sont exploités). 64% de ses apports proviennent de l'élevage bovin (viande pour 62% de la production animale, et lait pour 38% - vendu à 76% à une coopérative), et 36% proviennent de sa production végétale qui est essentiellement fourragère (foin et semences : 70%; les semences de brachiaria sont destinées à la vente) et à 30% arboricole (mangues, avocats, citrons, goyaves; moringa en pépinière). Par insémination de zébu goudali de l'Adamaoua avec des semences de laitières européennes, cette exploitation s'est constituée un troupeau de vaches laitières très performantes.
  Cet exploitant, qui est aussi un leader éleveur, a ***très fortement investi*** pour faire de son exploitation une exploitation "modèle et moderne". Elle dispose d'**équipements** performants

[25] Le retour à la transhumance (transfrontalière en saison sèche, vers le Chari Baguirmi en hivernage) illustre la réactivité de cet exploitant. Elle prive l'exploitation de l'apport d'une vingtaine de laitières qui revient aux bergers, mais c'est un choix raisonné fait pour réduire les tensions sur l'espace et faciliter l'alimentation du troupeau. Cet exploitant a abandonné en même temps le stockage du foin dans les hangars qu'il avait construit en constatant la faible appétence de l'herbe sèche chez les animaux du lac.

(notamment : 2 motos, 1 voiture et 1 pick up, tronçonneuses, pulvérisateur électrique, 2 groupes électrogènes, 2 pompes à énergie, 1 moto pompe, 1 moto faucheuse, 2 bio digesteurs), et d'**infrastructures** importantes (château d'eau et dispositif d'irrigation, hangar à foin, hangar de traite, magasin, bain détiqueur, centre d'insémination des vaches). Le chef d'exploitation s'est formé à l'étranger aux techniques d'insémination et en matière de génétique animale et a formé à son tour une brigade d'inséminateurs qui offre ses services aux éleveurs locaux. Il représente en outre le Laboratoire français "Gênes diffusion" au Cameroun.
Selon ses calculs, la rentabilité de ces investissements est assurée à moyen terme, mais elle n'était pas encore au rendez-vous en 2012, avec un **taux de couverture de 9 mois et 15 jours**. Les revenus des activités complémentaires de l'exploitant (service d'insémination, conseils, formation de "nouveaux éleveurs"...) lui permettent cependant d'attendre le retour d'investissement tout en faisant bien vivre sa famille composée de 15 personnes (dépenses quotidienne par personne de 2.524 F). Son produit familial primaire brut, qui ne comprend pas ces importants apports complémentaires, est actuellement de 15.192.000 F.

18. Les 9 principaux leviers utilisés par les exploitations pour atteindre leurs objectifs

- **Les leviers économiques**

Pour atteindre leurs objectifs, les exploitations familiales analysées utilisent dans leurs stratégies trois types de *leviers économiques,* et chacune les combine de façon différente en fonction des ressources auxquelles elle a accès dans le contexte particulier qui est le sien[26] :

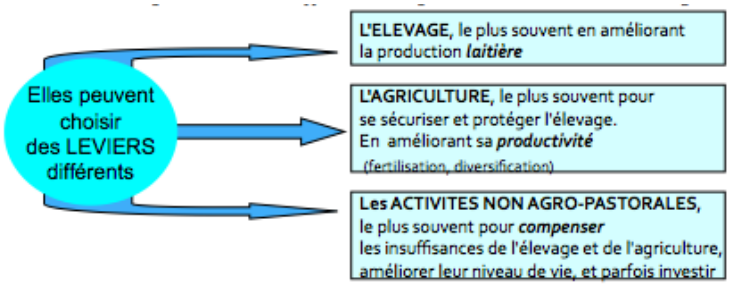

(1) Le ***levier de l'élevage***, qui est leur levier "naturel", et qui demeure le levier principal dans la majorité des exploitations familiales d'éleveurs. On a déjà vu qu'il faut ici distinguer dans la façon d'utiliser ce levier la *gestion du grand troupeau de bovins,* celle du *cheptel de petits ruminants,* celle des *animaux d'embouche,* celle du *lait* et celle de la *volaille.*

- La gestion du *grand troupeau de bovins* n'obéit généralement pas à d'abord à des mobiles financiers, mais de sécurisation psychologique et sociale (identité de l'éleveur) et économique ultime (possibilité de vente une fois les autres recours épuisés) : cet élevage est extensif et le restera vraisemblablement longtemps.
  L'*élevage intensif de bovins* (embouche) obéit à une autre logique et reste marginal : il est considéré comme une activité complémentaire.
- Le *lait* est le produit stratégique par excellence de l'éleveur lié à la tradition. Son exploitation permet de concilier les valeurs de la culture de l'éleveur et les besoins monétaires de la famille. En conservant un noyau laitier au village ou au campement, l'éleveur peut à la fois intensifier sa production laitière (par la sélection et l'alimentation) si les débouchés l'y invitent, et gérer séparément l'élevage extensif du troupeau transhumant. C'est autour du lait que d'importantes marges de progrès peuvent être le plus aisément gagnées.

[26] Ces enquêtes n'ont pas permis d'apprécier systématiquement les apports de la ***cueillette*** qui peuvent pourtant être importants : on a pu le pressentir dans certaines exploitations sahéliennes avec la *gomme* et dans des exploitations de savane avec le *karité.* Les apports de la ***chasse*** n'ont été évoqués dans aucune exploitation.

- Les *petits ruminants* n'ont pas la même valeur symbolique ni le même cycle de reproduction que les bovins et se prêtent facilement à la commercialisation. Au Sahel ils suivent souvent la transhumance avec les grands ruminants ou séparément mais peuvent également être embouchés. En savane ils font surtout l'objet d'un élevage de case.

  Les petits ruminants sont élevés pour la consommation familiale, pour la vente mais également souvent dans la perspective d'acquérir des bovins à travers leurs apports. On a constaté dans plusieurs familles qu'une façon pour elles d'intéresser les jeunes enfants à l'élevage est de leur donner des petits ruminants. Ces derniers apparaissent ainsi comme une des marches de l'escalier qui permet d'accéder à "l'élevage noble" des grands ruminants.
- L'élevage de *volaille,* qui n'est pas culturellement valorisé, est laissé aux soins des enfants et considéré comme quantité négligeable. Les bilans réalisés montrent cependant que son apport à l'exploitation est souvent significatif (parfois supérieur à celui des petits ruminants). Certains éleveurs proches des villes et qui commercialisent des poulets ou des œufs de pintades ont commencé à le comprendre et à rationaliser leur aviculture (acquisition de coqs raceurs, contrôle de la couvaison).

(2) Le ***levier de la production végétale*** est actionné dans deux perspectives principales :

- pour *sécuriser la famille sur le plan alimentaire* : dans la plupart des exploitations familiales, la plus grande part (voire la totalité) de la production agricole est autoconsommée par la famille (voir supra chapitre 1, section 4).
- Pour *protéger le troupeau* : plus la famille peut vivre de son agriculture, moins l'exploitation devra faire de prélèvements sur le troupeau.

Cette situation est celle que l'on rencontre dans la majorité des cas, sauf lorsque, essentiellement en savane, la vocation agricole des sites où sont implantées ces exploitations est dominante (par exemple en zones ***maraîchères***, ***arboricoles*** ou ***cotonnière***). Dans ces cas la production végétale, qui est alors **commercialisée**, peut être la première source d'apports à l'exploitation (voir supra chapitre 1, section 4).
Mais la possibilité de recourir à ce levier dépendra d'une part de l'espace dont dispose l'exploitation pour cultiver (la contrainte foncière est ici déterminante), et d'autre part des rendements, qui sont fonction de la fertilité, mais aussi de la qualité des intrants et de l'équipement de l'exploitation ainsi que du savoir faire de l'exploitant.

Une question importante ici est celle des possibilités **d'intégration de l'agriculture et de l'élevage** qui s'offrent théoriquement à l'agropasteur. Le constat que l'on peut faire à travers ces enquêtes est qu'elles sont souvent ***sous-exploitées*** pour deux raisons principales :

- La première est que dans bien des cas l'agropasteur n'y pense pas : il est plus habitué à fertiliser avec ses animaux les champs des autres que ses propres champs. Il est alors possible d'y remédier à travers des conseils appropriés.
- La seconde est que dans plusieurs cas (notamment en zone de savane au Sud du Burkina Faso) cette intégration n'est en l'état actuel des choses pas possible : la taille et l'organisation dans l'espace des champs et la mauvaise synchronisation des calendriers agricoles et pastoraux s'y opposent. Il faudrait dans ces cas lever les contraintes foncières et modifier en profondeur les systèmes de production et/ou introduire de nouvelles technologies (fosses fumières, transport des sous-produits de l'agriculture et de l'élevage…) pour permettre cette intégration.

Selon les campagnes, une même exploitation familiale peut utiliser de façon plus ou moins importante le levier des productions végétales (infra voir cas n°33). L'agriculture apparaît ainsi comme une "***variable d'ajustement***" dans les stratégies des agropasteurs.

(3) Le ***levier des activités non agropastorales*** : l'importance, souvent méconnue, des apports de ces activités dans l'économie des exploitations familiales pour compenser les insuffisance de ceux de l'élevage et de l'agriculture, améliorer le niveau de vie, et faire des investissements, justifie que l'on consacre à ce levier une section spéciale (voir infra, section 19).

- **Les leviers sociaux**

(4) Le ***levier de la gestion de la cellule familiale*** de l'exploitation permet d'agir sur le facteur "travail" et le facteur "dépenses" de trois façons principales :

- à travers les *alliances* qui construisent la cellule familiale. Dans la grande majorité des cas "l'exploitation familiale", en tant qu'unité socio-économique, est composée de plusieurs ménages, qui peuvent être polygames. Les deux structures les plus fréquentes sont les suivantes :
  - ménage du chef d'exploitation (souvent polygame) auquel s'adjoignent progressivement ceux de ses enfants au fur et à mesure qu'ils se marient. L'aîné des enfants fait souvent fonction *d'intendant* de l'exploitation en attendant de la reprendre lui-même à la mort du père. Des "sous-cellules" peuvent se constituer avec les enfants de chaque épouse du chef de famille[27].
  - En général après la mort du chef de famille (sauf si la cellule-mère éclate) : ménage du nouveau chef de famille + ceux de ses frères (et progressivement de leurs enfants respectifs), jusqu'à ce que certains frères s'autonomisent (soit pour des raisons de mésentente, soit parce que les terres ne suffisent plus pour nourrir la famille qui s'est agrandie).

  Aux ménages qui constituent l'unité socio-économique de l'exploitation s'ajoutent dans certains cas de vieux parents veufs ou veuves, des jeunes sœurs veuves ou divorcées et leurs enfants, des handicapés pris en charge par la famille, des dépendants liés à la famille. Cette structure familiale se construit donc à partir des *alliances matrimoniales*, des *naissances,* et des *accords* entre membres de la famille. Elle se modifie dans le temps et concomitamment se modifient le nombre d'actifs et le rapport entre nombre d'actifs et nombre de bouches à nourrir, et donc la capacité de l'exploitation familiale à faire face à ses dépenses de consommation. Les proportions d'hommes et de femmes et d'adultes et de jeunes évoluent également, et donc les rapports intra-familiaux se modifient au gré de ces transformations.

- à travers les *mécanismes de décision* instaurés au sein de la famille. Ces décisions affectent :
  - l'orientation de la production (achat/vente d'animaux, choix des cultures en début de campagne),
  - l'organisation du travail au sein de l'exploitation (répartition des rôles et des responsabilités : souvent certains fils s'occuperont des troupeaux, d'autres des cultures)
  - la gestion de la dépense familiale, qui intéresse et engage la responsabilité de tous les membres de la famille.

  La prise de décision peut reposer sur plus ou moins de *concertation,* ce qui aura des incidences sur la pertinence des décisions, sur l'adhésion des membres de la famille aux projets de l'exploitation, sur l'entente et la cohésion familiale : les cas n°23 et 24 présentés au chapitre précédent (section 15) illustrent les conséquences que ceci aura

[27] La délimitation des contours d'une exploitation familiale est toujours une opération délicate dans la conduite des enquêtes familiales. Il arrive (par exemple à la suite d'un conflit entre co-épouses) qu'une épouse et ses enfants fassent "marmite à part" tout en continuant de cohabiter dans le même campement : ces sous-cellules qui se sont autonomisées constituent alors des exploitations familiales distinctes. Il arrive également qu'une épouse vive ailleurs (dans un campement de brousse pour s'occuper des animaux, ou en ville pour s'occuper des enfants scolarisés), mais continue d'émarger au budget familial : dans ce cas ces sous-cellules font toujours partie de l'exploitation familiale-mère.

sur la dynamique de l'exploitation. La concertation familiale dépend principalement de la personnalité du chef de famille et de celle de ses épouses, mais des évolutions dans ce domaine peuvent également venir de l'influence du milieu et de l'action des associations auxquelles appartiennent les membres de la famille[28].

- à travers *l'éducation et la formation des enfants* : les choix éducatifs de la famille vont avoir des conséquences sur la transmission des connaissances en matière d'élevage, et donc la *qualification* de la main d'œuvre familiale, sur les *motivations* des enfants par rapport à l'élevage ainsi que sur leur intérêt à plus tard reprendre cette exploitation, et donc sur la *reproduction de l'exploitation*. De ce point de vue, le dilemme actuel pour les familles d'éleveurs est celui de savoir s'ils vont ou non scolariser leurs enfants. Après avoir été longtemps négative, la réponse est de plus en plus souvent positive, mais la question de savoir comment l'école peut ne pas couper les enfants d'éleveurs des réalités de l'élevage (voir infra cas n°30).

(5) Le levier de la ***solidarité familiale*** permet de sécuriser l'exploitation en difficulté. Cette solidarité s'exerce principalement à travers l'aide apportée par les parents ou enfants établis en ville ou partis en migration.

SOLIDARITE FAMILIALE		*proportion d'EF bénéficiant de la solidarité familiale*	
		SAHEL	SAVANE
pôle Thiès	***Sénégal***	17% (soutien enfants et exodants)	40% (émigrés, frères et voisins, parents fonctionnaires en ville)
	Guinée Bissau		25% (émigrés en Europe, frères et voisins)
pôle Dori	***Mali***	20% (soutien émigrés)	
	Burkina	*non évoqué*	peu fréquent (1 cas apport émigré commerçant en Guinée)
	Niger	33% (soutien émigrés)	
pôle Garoua	***Tchad***	22% (soutien enfants ou parents)	*non évoqué*
	Nigeria		*non évoqué*
	Cameroun		20% (émigrés, voisins, enfants)

(6) Le ***levier de la religion*** peut être analysé à travers les enquêtes réalisées de deux façons :

- L'Islam instaure à travers *l'aumône* une obligation de partage; les enquêtes montrent que dans la quasi totalité des cas les familles respectent ce troisième pilier de l'Islam et s'acquittent de la *zakât* (généralement en nature). Aucune famille enquêtée n'a déclaré bénéficier de l'aumône, mais les observations faites parallèlement aux enquêtes montrent que par ailleurs les familles les plus défavorisées peuvent bénéficier de cette forme de solidarité[29].
- Certains acteurs de la société des éleveurs[30] peuvent plus que les autres compter sur les bénéfices que leur apporte la religion pour conforter leurs exploitations familiales : ce sont les *marabouts*. Les enquêtes menées auprès d'éleveurs-marabouts montrent que ces bénéfices sont de plusieurs ordres :

[28] Les bilans familiaux réalisés dans le cadre des présentes études ont souvent permis aux chefs de famille de réaliser que leurs épouses ou leurs enfants détenaient des informations qu'ils ignoraient et dont la connaissance pouvait permettre de prendre des décisions mieux éclairées.

[29] A Banfora et dans la Kompienga, des émissaires de familles défavorisées venus en chameau de l'Oudalan recueillaient auprès des familles enquêtées des dons en nature au moment des entretiens.

[30] Amirou Baraboulé, le Vice-Président d'APESS (qui a pris une part active aux présentes études) distingue dans la société des éleveurs trois grands groupes familiaux qui ont chacun leur champ de compétence propre : celui des *éleveurs*, qui ont la connaissance des animaux, celui des *chefs* (anciens guerriers) qui ont la connaissance des hommes, et celui des *religieux* (les marabouts) qui ont la connaissance de l'écriture. Tous ont "l'amour de l'élevage" et possèdent des animaux, mais seuls les éleveurs ont des connaissances profondes sur les animaux. On retrouve les mêmes distinctions et attributs entre les tribus touaregs.

- d'une part lorsqu'ils ont des disciples ceux-ci leur apportent une main d'œuvre dévouée qui renforce les capacités de production de l'exploitation (voir le cas n°25 au chapitre 3, section 15).
- D'autre part les autochtones leur accordent souvent des facilités foncières pour les inciter à s'installer auprès d'elles; le statut de ces éleveurs-marabouts leur donne en outre un réseau de relations sociales intéressant (voir infra cas n°29).
- Enfin et surtout leurs activités maraboutiques leur procurent des revenus complémentaires qui peuvent être très conséquents et les mettre à l'abri du besoin.

Leur statut crée pour eux des obligations sociales, mais du fait de la sécurité qu'il leur apporte, ces éleveurs-marabouts sont moins regardant à la dépense[31] et peuvent se satisfaire de résultats agro-pastoraux médiocres (voir les cas n°17 et 20, chapitre 3, section 14). Cependant, certains sont de très bons éleveurs.

<u>cas n° 29</u> : un marabout bon producteur laitier qui dépense sans compter (*Burkina/savane)*

Ce marabout de 56 ans originaire de Tenkodogo a été accueilli il y a 9 ans par le Cheikh de Kompienga qui l'a aidé à disposer de 6,5ha terres (alors que la superficie moyenne des exploitations d'éleveurs de cette zone est de 3,4 ha). Sa famille comporte 38 personnes (dont 22 actifs). 90% des apports à l'exploitation proviennent de ses deux troupeaux (un très grand troupeau en transhumance au Togo, un important noyau laitier à demeure qui produit 40l/jour en saison sèche – 49% des apports, commercialisé à 69%; une partie du lait et transformée en beurre, commercialisé à 90%). Le *produit familial primaire brut* de cette EF, qui est insérée à 72% au marché, est de *11.149.500 F*, et son **taux de couverture de 12 mois et 17 jours**, ce qui est un résultat moyen au regard du cheptel et du potentiel agricole de cette exploitation ; il pourrait être nettement supérieur si le chef d'exploitation gérait mieux ses charges de production (56% pour l'agriculture) et comprimait ses dépenses (dépense mensuelle de 674.283 F; 1.639.100 de dépense annuelle de téléphone). Mais les revenus de ses activités maraboutique et les apports complémentaires des activités de ses épouses ainsi que ceux d'un fils commerçant vivant en Guinée le dispensent d'être trop regardant.

Cependant, il a parfois besoin de crédit : alors il passe par l'intermédiaire de ses épouses pour bénéficier de la mutuelle à laquelle ces dernières appartiennent.

(Kompienga, entretien du 19/02/2013)

<u>cas n°30</u> : un éleveur-marabout qui a investi dans la culture irriguée *(Sénégal/Vallée)*

Cet éleveur de tradition contrôle de façon attentive la conduite, la sélection et la vente de ses animaux. Il possède un grand troupeau de plus 100 têtes transhumant sous la conduite d'un berger, et un important noyau laitier à demeure géré par son épouse fournissant quotidiennement 40 litres à la "laiterie du berger" ; il retire en outre un *revenu annuel de plus de 10 millions de francs de ses activités maraboutiques*. Son exploitation comporte 25 personnes, dont 5 actifs (nécessité de recourir à de la main d'œuvre salariée). Elle s'étend sur 20 ha octroyés par la Communauté rurale (dont 14 sont mis en valeur), et elle est aujourd'hui basée sur l'agriculture irriguée (tomate, oignon, riz, vendus à des usines locales ou à des grossistes) qui constitue 68% des apports. Une concertation a été instaurée entre le chef de famille et les autres membres actifs pour donner un rôle à chacun.

Cette exploitation, qui est insérée à 74% au marché, obtient un **taux de couverture de 13 mois et 5 jours** et dégage un *produit familial primaire brut* de *29.878.000 F*.

Les dépenses de consommation de sa famille sont, comme dans le cas précédent, élevées (1.360.000 F/mois; dépenses de téléphone : 2.555.000 F/an).

La surface financière de cet exploitant lui a permis de faire de nombreux investissements en équipements (tracteur, véhicules bâchés, voiture, tuyaux d'irrigation, décortiqueuse de riz...) et d'investir dans l'éducation de ses enfants (études supérieures). Mais ce chef de famille est inquiet de savoir s'ils reprendront son exploitation : *"si mes enfants ne réalisent pas l'intérêt de mes terres et de mes animaux au plus vite, ils perdront tout car je ne suis pas éternel et il y a trop d'enjeux dans cette zone pour les terres"*.

(Dagana, entretien du 10/04/2013)

[31] De façon très symptomatique, c'est dans les exploitations de marabouts que l'on a trouvé les dépenses de téléphone les plus élevées (jusqu'à plus de 7 millions/an dans l'exploitation de dignitaire religieux du Mali). Mais comme l'expliquait pour justifier sa dépense de téléphone (1.825.000 F/an) un marabout du nord Burkina pouvant compter sur un minimum de 400.000 F d'apports mensuels avec ses prestations maraboutiques : *"la corde vient des feuilles du palmier"* (cas n°17).

- **Les leviers sociopolitiques**

(7) L'étude n'a pas permis d'inventorier de façon systématique les ressources du ***levier des pouvoirs locaux*** à travers l'exercice de responsabilités politiques traditionnelles (chefferie) et modernes (élus locaux). Seuls certains éleveurs ont directement accès à ce levier.

(8) le ***levier des associations*** n'est apparu que tardivement dans la société des éleveurs qui ont été longtemps rétifs vis à vis des organisations alors que les paysans étaient déjà depuis longtemps organisés en associations ou en OP. Cette réticence demeure aujourd'hui, mais elle ne concerne généralement pas les membres des exploitations familiales analysées, qui appartiennent pour la plupart à l'APESS et ont souvent pris des responsabilités au sein de cette organisation d'éleveurs, mais également dans d'autres organisations locales (ce sont aussi dans certains cas des élus locaux). Les femmes pour leur part appartiennent souvent, lorsque leurs maris et leur entourage ne s'y opposent pas, à des groupements féminins et/ou à des mutuelles qui les aident à affirmer leur autonomie.
Cette appartenance à des associations élargit l'horizon des éleveurs et des femmes d'éleveurs. Elle leur permet également d'étendre leur réseau de relations et leur donne plus facilement qu'aux éleveurs non organisés accès à un autre levier : celui des aides.

(9) le ***levier des aides publiques ou privées*** paraît à travers ces enquêtes être très inégalement accessible aux exploitations d'éleveurs selon les politiques pratiquées par les pays et du fait de l'absence fréquente chez les éleveurs d'informations sur les opportunités existantes.

APPORTS EXTERIEURS GOUVERNEMENTAUX ET NON GOUVERNEMENTAUX		*types et proportion d'apports gouvernementaux (politiques publiques) ou non gouvernementaux (projets) bénéficiant aux EF analysées*	
		SAHEL	SAVANE
pôle Thiès	***Sénégal***	Aide publique : investissements publics : forages dans la ZSP (subvention aliment non évoquée), aménagements dans la Vallée. Dons chèvres espagnoles dans une EF endettée.	explicitement évoqués dans 1EF sur 3 appuis gvt/non gvt à réalisation de projets (dont unité laitière) – subventions et crédits; subvention intrant; vivre PAM) + anciens appuis SODEFITEX en zone coton
	Guinée Bissau et Conakry		*Non évoqué*
pôle Dori	***Mali***	Pas d'aide publique signalée (mais accès aux terres aménagées de l'Office du Niger à Sévaré)	
	Burkina	25% des EF bénéficient d'un appui à la production sous forme de subvention ou de crédit (FODEL, ONG) 2 EF bénéficient d'une aide alimentaire (PAM, aide sociale privée)	13% des EF bénéficient d'un appui de projets (Banfora)
	Niger	Aide publique : distribution vivres PAM (+ aménagements hydroagricoles ?)	
pôle Garoua	***Tchad***	Apparemment pas (en dehors soutien APESS)	Apparemment pas (en dehors soutien APESS)
	Nigeria		*Non évoqué*
	Cameroun		20% des EF ont accès à des appuis (conseil technique : fumure, DRS, subventions) de projets ou programmes (+ apports encadrement cotonnier en zone coton : toutes les EF du Nord Cameroun) : chefs d'EF "bien placés" de par leur origine ou leurs engagements associatifs

19. L'importance des activités non agricoles dans les stratégies des exploitations familiales

- **80% des exploitations familiales étudiées sont structurellement obligées de recourir à des activités extra agropastorales**
  - Les exploitations familiales dont le taux de couverture est supérieur à 13 mois sont ***excédentaires*** avec leur production primaire : elles peuvent vivre uniquement de leur élevage et de leur agriculture (mais néanmoins pratiquent souvent des activités complémentaires).
  - Celles dont le taux s'établit autour de 12 mois (entre 11 et 13 mois) sont en ***équilibre précaire***; en effet, selon le mode de calcul de ce taux qui ne prend pas en considération toutes les dépenses, les revenus de leur élevage et de leur agriculture ne leurs suffiront pas pour couvrir tous leurs besoins. Elles devront donc nécessairement compléter les apports de leur production primaire par d'autres apports.
  - Les exploitations dont le taux est inférieur à 11 mois sont ***déficitaires*** du point de vue de leur production primaire. Elles ne peuvent pas vivre seulement de leur élevage et de leur agriculture. Comme les précédentes, elles devront recourir à des apports complémentaires (parfois substantiels), mais en outre elles risquent de s'endetter.

Les résultats d'ensemble des enquêtes montrent que sur 130 EF analysées, seules 20% sont excédentaires[32].
80% sont donc obligées, sous peine d'endettement ou de disparition rapide, d'exercer d'autres activités que l'élevage et l'agriculture (sauf si elles sont assistées de l'extérieur).

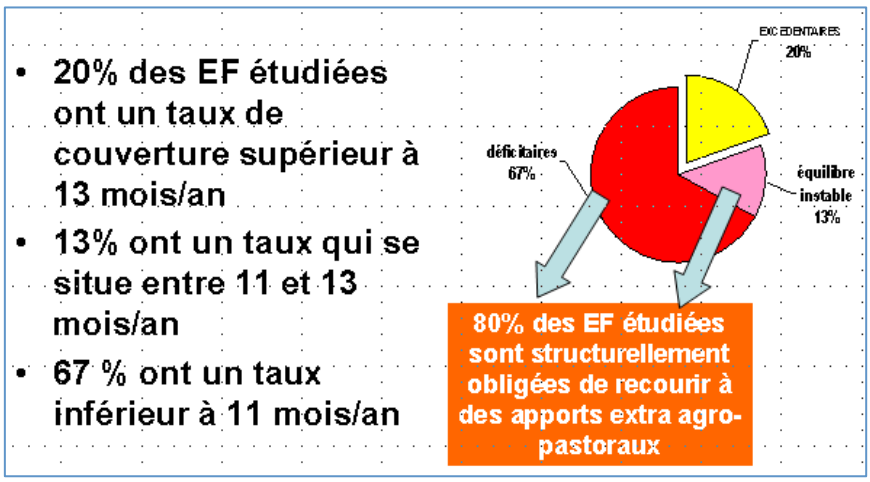

Le recours à des activités extra agropastorales apparaît ainsi comme un **élément essentiel des stratégies des exploitations familiales**.

- **Les divers types d'activités extra-agropastorales pratiquées par les exploitation familiales d'éleveurs**

  On peut utilement distinguer :
  - *Des activités qui entrent dans la "chaine de valeur" de l'élevage ou de l'agriculture* (activités "para agropastorales") : c'est principalement pour les éleveurs interrogés le **commerce de bétail**; les éleveurs classent aussi fréquemment l'embouche dans cette catégorie. Ce sont par ailleurs les métiers **para-vétérinaires** (auxiliaire vétérinaire, commerce de produits vétérinaires), le salariat dans des **mini-laiteries** (encore peu fréquent). En rapport avec l'agriculture, ce sont des **prestations de service** (journées de travail, prêts – non gratuits –

[32] La synthèse d'étape des 34 bilans test réalisés en 2010 et février 2013 dégageait une répartition différente (30% d'exploitations excédentaires, 27% en équilibre instable, 43% déficitaires), mais l'échantillon testé comprenait peu d'exploitations sahéliennes et sur-représentait les 3 zones de savane où l'on enregistre les meilleurs résultats : Sud Burkina, Sud Tchad et Cameroun.

d'animaux pour les labours) ou encore, pour les familles qui en possèdent, les revenus d'un **moulin**.

- *Des activités dans d'autres secteurs*, qui peuvent n'avoir aucun rapport avec l'élevage ou l'agriculture ("extra agropastorales") : les plus courantes chez les femmes sont le **petit commerce** ou l'**artisanat** (nattes). Chez les hommes on a déjà relevé le **maraboutage** ou la pratique traditionnelle des **soins**. Il faut y ajouter le **transport de marchandises ou de personnes** (charrettes, motos-taxi, camionnettes). L'**artisanat** est peu répandu (réservé aux castes spécialisées). On a déjà cité les apports des **pensions** et **salaires** de fonctionnaires. La **location** de maisons (acquises en ville) est également pratiquée par les éleveurs les plus riches.

ACTIVITES NON AGROPASTORALES			*types d'activités complémentaires*	
			para agropastorales	**extra agropastorales**
pôle Thiès	***Sénégal***	*sahel*	**commerce bétail** dans 50% des EF (58% ZSP, < Ferlo, 33% Vallée) ; **embouche** : 27% (< Djolof).	éventail assez réduit : **petit commerce, marabout** (22%, dans Djolof et Vallée), **tradipraticien, petites affaires** ("touche à tout"), **transport**. **Pension** : 17%).
			UNE SEULE *des EF sahéliennes sénégalaises* ***ne bénéficie pas*** *d'apports non agropastoraux, mais elle est endettée* *Ces activités apportent souvent 50% de revenus supplémentaires.*	
		savane	**Commerce bétail** : 20% (25% en savane, 14% altitude) **Auxiliaire para vétérinaire** (1 cas) ; **commerce lait en boutique** (1 cas)	**commerce** (boutiques, petit commerce) : 13% **petits emplois/auto-emplois** : boulanger, AGR féminines **marabout** : 13% **location** maison (1 cas)
			évoquées dans ***80%*** *des EF*	
	Guinée Bissau	*savane*	**Commerce bétail** : 42%	**Commerce** (25%) : commerce à la capitale, vente calebasses, "divers". **Marabout**/tradipraticien : 1 cas **Location maison** en ville (1 cas)
			évoquées dans ***83%*** *des cas*	
pôle Dori	***Mali***	*sahel*	**embouche, commerce bétail** (moitié des EF)	**marabout** ou enseignement coranique (30% des EF), commerce (40%), fabrication et vente de **savon** (1 cas), **pension, salaire, animation** (40%)
			TOUTES *les EF maliennes analysées bénéficient d'apports non agropastoraux* *Les revenus de ces activités apportent souvent 50% de revenus supplémentaires et dans 2 cas sont supérieurs à ceux de la production primaire de l'EF.*	
	Burkina	*sahel*	**embouche, commerce bétail** (tiers des EF)	**marabout** ou enseignement coranique (25% des EF), **orpaillage** (19% des EF), fabrication et vente de **nattes** (12,5%), **agent de santé communautaire** ou **alphabétiseurs** (12,5%)
			Des membres de ***69%*** *de ces EF exercent des activités non agro-pastorales :* *Les revenus de ces activités apportent souvent 50% de revenus supplémentaires et dans certains cas sont supérieurs à ceux de la production primaire de l'EF.*	
		savane	**commerce bétail** (20%), **prestations de service** (13%)	**commerces divers** (53%), **marabout** ou enseignement coranique (27% des EF), **location de maisons** (6%), **moulin** (6%), fabrication/vente **nattes** (6%).
			Des membres de ***74%*** *de ces EF exercent des activités complémentaires ; les revenus de ces activités ne semblent pas déterminants mais permettent de ne pas s'endetter.*	

activités non agropastorales (suite)			*types d'activités complémentaires*	
			para agropastorales	**extra agropastorales**
pôle Dori (*suite*)	***Niger***	*sahel*	**embouche** (commerce bétail non évoqué)	très large éventail : **petit commerce, couture,** confection **draps, enseignant, tailleur, chauffeur, gardien, griot, marabout** (1 seul). **Salaires** fonctionnaires dans plusieurs EF
			***TOUTES** ces EF bénéficient d'apports extra-agropastoraux dans 1 cas ces apports sont supérieurs à ceux de la production primaire de l'EF*	
pôle Garoua	***Tchad***	*sahel*	**commerce bétail** dans 22% des EF, vente **produits vétérinaires** dans 22%, **commerce tourteau** (1 cas); embouche 1 cas	peu. **Transport** (1 cas), **petit commerce alimentaires** (vente beignets, arachide) : 33%.
			Seules 2 EF sahéliennes tchadiennes ne bénéficient pas d'apports non agropastoraux	
		savane	**commerce bétail** dans 1 des EF, **moulin**	**boutique**.
			*dans **toutes les EF***	
	Nigeria	*savane*	(*uniquement Taraba State*) : 33% : **Commerce produits agro-pastoraux** (produit agricoles, petits ruminants, volaille, boutique lait en ville).	**Commerce** (66%) : transactions immobilières, vente véhicules, commerce en boutique en ville alimentation, parfumerie, vente bois **Transport** (44%) : moto taxi, transport en commun **Salaires** fonctionnaires (33%), Indemnité chef village **Moulins, location** maison, **couture**
			*évoquées dans **75% des EF***	
	Cameroun	*savane*	**Commerce bétail** : 2 en savane, peut-être 1 Adamaoua (AC9), soit de 13% à 20% 20% **moulins** (femmes) **libéralités** (1 bouvier)	**petit commerce** (alimentaire : beignets, pâte arachide…) : 26% **transport** (dont moto-taxi, transport marchandises) : 20% **petits emplois/auto-emplois** : ouvrier boulanger, tricot, couture **location maison** (EF2) **salaires** (fonctionnaires, employés communaux) : 20%
			*dans **toutes les EF***	

Dans de nombreux cas, ces activités complémentaires permettent à l'exploitation familiale de plus que **doubler ses revenus**

<u>cas n°31</u> : un éleveur qui double son taux de couverture avec les apports de l'orpaillage (*Burkina/sahel*)

Cet agropasteur du YATENGA dont l'EF exploite 5 ha pour nourrir 11 personnes (dont 9 actifs) et fait du maraîchage près du barrage de Thiou. Son exploitation a été ***déficitaire*** en 2012 du fait de **dégâts champêtres**. 3 membres de la famille se sont alors adonnés à l'exploitation artisanale de l'or sur un site aurifère proche du village et le chef d'exploitation s'est lancé dans l'intermédiation dans le commerce du bétail. De cette façon, l'exploitation **devient excédentaire**.

(Séno Ani/Thiou, entretien le 14/04/2013)

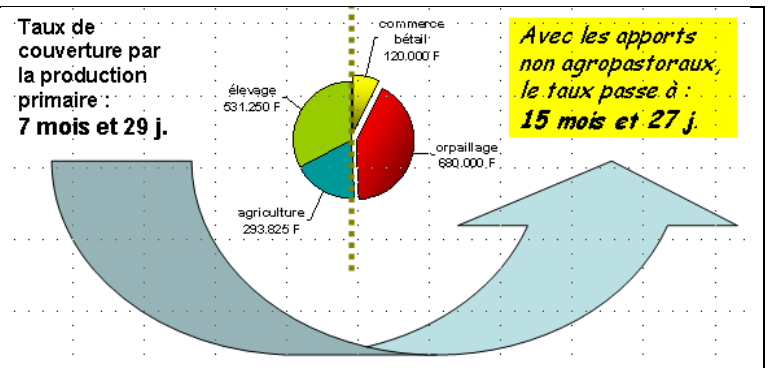

<u>cas n°32</u> : des apports du commerce de bétail supérieurs à ceux de l'élevage *(Burkina/sahel)*

Les raisons pour lesquelles cette exploitation de 9,25 ha à prépondérance élevage (77% des apports avec 3 troupeaux monospécifiques - 55 bovins + ovins + caprins - conduits par les enfants; croît positif) qui comporte 14 actifs pour 17 membres et qui a un taux de charge bas (19%) est ***déficitaire***, avec un taux de couverture de **7 mois et 18 jours**, n'ont pas été analysées au cours de l'enquête. Par contre la stratégie de l'exploitation pour compenser ce déficit a été présentée par la famille : elle repose sur la conduite d'***activités complémentaires*** qui pour l'essentiel tournent autour du **commerce de bétail** (vente directe et intermédiation sur le marché à bétail; les femmes fabriquent en outre des nattes et les vendent, mais cet apport n'a pas été chiffré) grâce auxquels l'exploitation devient **nettement excédentaire** et, malgré son faible taux de couverture, est largement *<u>en capacité d'investissements</u>*.
(Baraboulé, entretien du 7/03/2013)

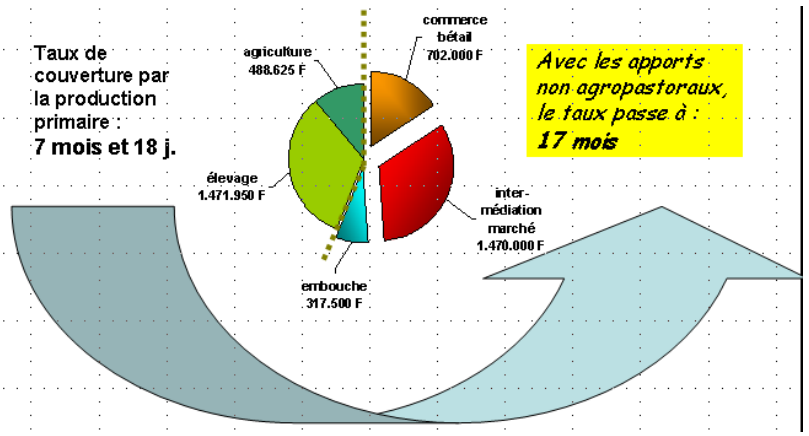

20. Projets et investissements des exploitations familiales

- **Des projets familiaux, et parfois des projets collectifs**
  Loin de subir passivement leur condition et de baisser les bras les familles rencontrées, dès que leur est donnée l'occasion d'y réfléchir, se projettent dans l'avenir
  - leurs *projets familiaux* peuvent être :
    - De nature **technique** : fertilisation, diversification, intégration agriculture/élevage, sélection, prophylaxie, production fourragère, acquisition d'animaux, d'équipements…
    - De nature **économique** : réorientation de l'EF vers le lait, l'embouche, l'arboriculture…, nouvelle gestion des dépenses
    - De nature **sociale** : renforcement des concertations familiales, scolarisation des enfants, amélioration de l'habitat et des conditions de vie
  - Leurs *projets collectifs* peuvent également être :
    - De nature **technique ou économiques** : création mini-laiteries, achats groupés
    - De nature **socio-politique** : participation à la vie politique locale

- **Déjà la plupart des exploitations familiales ont fait des investissements**
  - *La plupart font des petits investissements productifs ou sociaux*
    - Dans **l'élevage** (achat d'animaux, construction hangars, transport et stockage de l'eau, aménagement de parcs)
    - Dans **l'agriculture** (charrue)
    - Dans les moyens de **transport** (charrettes, vélos, motos)
    - Dans les **relations sociales** (importance des dons)
    - Dans **l'éducation** des enfants
  - *Quelques une font des investissements d'un montant important*
    - Dans **l'équipement motorisé** (moulins, tracteurs, motofaucheuses, machines à coudre)

- Dans les **infrastructures** (forage, électrification, centre d'insémination…)
- Dans les moyens de **transport** (voitures, camionnettes, camions)
- Dans l'**immobilier** (achat pour location de maisons en ville)

Quelques unes de ces EF bénéficient pour faire ces investissements de ***crédits bancaires***, mais dans la plupart des cas***, ce sont les apports d'origine non agro-pastorale qui permettent aux exploitations familiales d'éleveurs de faiblement s'endetter et de faire des projets et des investissements.***

SAHEL	ENDETTEMENT	INVESTISSEMENTS	PROJETS DE TRANSFORMATIONS
Sénégal	2 EF endettées dans la Vallée ; 2 en difficulté	charrettes partout, équipements modernes dans certaines EF. Habitat non évoqué.	Peu de projets évoqués (laiterie, augmenter production agricole, puits). 1 EF fait état de sa difficulté de reconversion à l'agriculture, une autre de sa volonté de s'autonomiser par rapport à la communauté
Mali	Pas d'endettement signalé Entraide familiale fréquente.	Achat laitières, hangars/ magasins de stockage, motos, charrettes	fauche/stockage/production fourrage, fertilisation (meilleure intégration agri/élevage : fumure, pacage rotatif), sélection laitières, recourir insémination artificielle, embouche, modernisation matériel (transfo lait, agricole : tracteurs), verger, activités non agricole féminines (savon), scolarisation enfants,
Burkina	Un seul cas d'endettement signalé	Investissements réalisés ou prévus dans hangars, l'embouche, achat vaches laitières, cordons pierreux/Zaï, arboriculture, unité laitière, construction magasins de stockage, clôtures, maison en ville pour location (1 cas),	compostage, fosses fumières, embouche, pacage rotatif, diminution taille troupeau, valorisation concertée activités non agri, + instaurer des concertations familiales
Niger	2 EF endettées; 1 a décapitalisé (vente bœufs de trait)	motopompes; projet achat de laitières (races locales sélectionnées Obligation de "donner"	plusieurs familles décident d'améliorer fertilisation organique + renforcer concertation + diminution consommation (énergie).
Tchad	1 EF endettée, une autre probablement	Lac : motopompes, forages, arboriculture, matériel maraîcher. + investissements sociaux (dons : 27% dans EF d'un chef ; écoles/scolarisation)	des transformations dans plusieurs sens (abandon élevage, reprise transhumance). Des transformation également en projets : 3 veulent acheter charrue (Lac), 2 faire de l'embouche, 1 cultures fourragères. Investir dans le maraîchage.

SAVANE	**ENDETTEMENT**	INVESTISSEMENTS	PROJETS DE TRANSFORMATIONS
Sénégal	53% des EF ont pris des crédits CNCAS et Banques : 13%, SFD/projets : 13%; chez commerçant 26% endettement plus fort en altitude. Décapitalisation constatée dans un cas.	(capacités faibles) **dans la production : (agropastorale)** - *peu* hangars, charrettes, motos. 2 cas intéressants : EF18 (investissement collectif unité laitière), EF32 : achat animaux et équipement **Dans la promotion familiale** maison/immobilier (20%), études enfants	**RECONVERSIONS** importantes en cours (26%, < altitude) : - De la boucherie à la production laitière; de l'agriculture à l'agro-élevage → investissements importants. - Du statut de membre à celui de chef de famille. **Améliorations/évolution** production : Augmenter la production de l'agriculture (en étendant superficies, en utilisant produits phyto, en respectant itinéraires techniques); Changement orientation élevage : vers le lait, vers l'embouche, vers la stabulation, vers le commerce bétail **Stratégies d'adaptation** : Navigation à vue, ou anticipation (élevage ou agri selon pluviométrie) **Gestion familiale** : Contrôle des dépenses; concertation familiale/ dissensions ; études enfant.
Guinée(s)	GUINEE BISSAU 30% ont pris crédit (20% tontines ou mutuelles); aucun cas d'endettement signalé en GUINEE CONNAKRY	(*capacités faibles*) **dans la production** : (agropastorale) - *peu* équipement agricole ("machines"), motos **Dans la promotion familiale** maison/immobilier (20%), études enfants	**Amélioration troupeau** (Santé animale - 40% des EF de Guinée Bissau, Amélioration génétique - 20% EF Bissau) Renforcement lait (30% des EF Bissau) : Alimentation/Cultures fourragères (30%), Unité transformation lait (10%) **Commerce** (20% Bissau) : Bétail (10%), denrées alimentaires (10%) **amélioration productivité production végétale** (30%) : amélioration/diversification/meilleure valorisation arboriculture (20%), équipement agricole (10%) **sécurisation EF** : (souci) : foncier (le mettre en valeur pour le garder)
Burkina	**Un seul** cas d'endettement chez commerçant signalé (EF5). Un cas d'utilisation de crédit (via caisse des femmes). Une EF prête à prendre crédit pour acheter laitières si une mini laiterie se crée (Kompienga)	Investissements productifs **assez faibles** (sauf qqs cas : achat d'animaux de race, étable, magasins de stockage, parcs, hangar en dur). Investissements immobiliers. (13%) + motos (< Kompienga)	Projets de transformation **inhibés par l'insécurité**. Les plus jeunes ont des projets de développement de leur EF (augmentation des cultures, commerce bétail). Les situations de crise (EF5, EF10) mettent en exergue l'enjeu des concertations familiales. le bilan donne l'idée d'apporter des transformations : augmentation production agricole, fertilisation organique, embouche, amélioration exploitation du lait (hangar, noyau laitier), diminution certaines dépenses (téléphone), engagement dans les organes politiques locaux pour avoir vue sur foncier
Nigeria	aucun cas d'endettement signalé au NIGERIA	(*capacités importantes ← excédentaires ou apports extra agricoles*) **dans la production (agro-pastorale ou non agropastorale :** transport motopompes, véhicules utilitaires, électrification **Dans la promotion familiale** moulins, maison/immobilier, voiture, motos, électrification + machines à coudre; scolarisation ?	Projets d'intensification (< lait) : De *l'élevage* Champs fourragers (55% des EF), embouche (11%), santé animale, sélection laitières. Intensification *agricole* (44%) : semences, engrais (ne parlent pas association agri/élevage) projets de modernisation/ mécanisation (44%) : tracteurs, aménagements hydrauliques,

suite savane	**ENDETTEMENT**	INVESTISSEMENTS	PROJETS DE TRANSFORMATIONS
Cameroun	2 cas endettement consommation au CAMEROUN (13%) – + 5 cas recours au crédit investissement (SFD) – 33%	(*capacités importantes quand excédentaires ou apports non agricoles*) **dans la production : (agropastorale ou extra agropastorale : transport…)** hangars, arboriculture, clôtures, hydraulique, véhicules, centre d'insémination, salle de traite, électrification **Dans la promotion familiale** moulins, maison/immobilier, voiture, motos, biodigesteur, électrification, scolarisation	Poursuite modernisation (26%, < altitude) - Attente retour d'investissement, nouveaux investissements (adduction d'eau, maraîchage…) Améliorations/évolution production - Augmenter la productivité de l'agriculture (en s'équipant), de l'élevage (embouche : 40%; lait, achat animaux, insémination, moulins, Améliorer commercialisation (13%), la gestion (6%)
Tchad	**non**	unité culture attelée, moulin, réfrigérateur, arboriculture	acquérir matériel agricole, acheter vaches sélectionnées (lait), éducation des enfants.

NB : le repérage des investissement faits dans l'**achat de terres** (signalé par exemple dans le cas n°8) n'a pas été systématiquement fait. Il parait encore peu important

* * *
*

➔ *Les stratégies familiales les plus efficaces sont celles qui **combinent** plusieurs leviers. Les 9 maîtres mots sont ici : **"adaptation"** (réactivité aux évolutions du contexte et souplesse), **"anticipation"** (prévision, vision claire de ce que l'on veut), **"diversification"** (répartition des risques), **"articulation"** (valorisation des complémentarités et synergies), **"équilibre"** (mesure dans les proportions, optimisation plutôt que maximisation), **"ouverture"** (à la relation, à l'information, à l'innovation), **"concertation"** (partage de l'information et de la décision), **"investissement"** (préparation de l'avenir) et **"rigueur"** (constance dans le travail et dans la gestion).*

cas n° 33 : une exploitation qui a une stratégie d'anticipation et s'adapte aux circonstances en utilisant les ressources de plusieurs leviers (*Sénégal, savane d'altitude)*

Confrontée à de fortes contraintes (isolement, relief accidenté, vols de bétail), cette exploitation de montagne qui comporte 11 membres (5 actifs) est celle d'un homme avisé et très respecté dans sa zone qui s'est donné les moyens de jouer sur plusieurs tableaux : il a étendu la superficie de l'exploitation héritée de son père (4 ha) en se faisant attribuer 3 ha par la communauté rurale et peut d'adonner avec un bon équipement (2unités de culture attelée) à ***l'agriculture*** (maïs, arachide) et à ***l'arboriculture*** (manguiers, *jatropha*); il possède une centaine de têtes de bétail, a modifié la garde de son troupeau pour prévenir les vols, et conserve un important noyau laitier au village (***lait*** = 41% des apports de l'élevage, commercialisé à 58% à Fongolembi et Koudougou); son ***élevage*** représentait 70% des apports à l'exploitation en 2012. Il est également ***commerçant*** et a créé une boutique polyvalente à Fongolembi et l'a équipée d'un réfrigérateur qui lui permet de conserver le lait ; il fait le ***commerce de bétail*** en prenant des prêts à la banque. Il a acquis dans la ville de Koudougou deux maisons qu'il met en ***location***. Tous ses enfants en âge d'aller à l'école sont ***scolarisés*** ; l'un d'entre eux est déjà enseignant (*"je compte les appuyer plus que jamais à continuer leurs études tout en leur faisant comprendre que les seuls biens qu'ils ont, c'est la terre et les animaux. Ils doivent pour cela pouvoir concilier les deux, revenir tôt pour cultiver et repartir pour s'inscrire à temps quand l'école rouvre ses portes").* Ce chef d'exploitation de 59 ans est ouvert aux innovations : il possédait à Fongolembi un téléphone avant l'introduction des portables, a été le premier éleveur à construire des hangars à foin dans la zone (son épouse a rapidement fait de même), s'est lancé dans la culture des bio-carburants… Il agit en étroite concertation avec les membres de son exploitation familiale (ses épouses – qui contribuent à la réussite de l'exploitation à travers les apports de leurs activités commerciales, et le ménage de son fils, devenu "expert" en construction de hangars).

Le chef de cette exploitation dispose ainsi de nombreux "leviers" pour progresser en investissant. Le faible taux de couverture enregistré à la dernière campagne (**7 mois et 26 jours**) s'explique par les aléas climatiques avec lesquels il compose en **changeant de levier selon les campagnes** : *"j'ai vite compris l'année dernière que l'on faisait face à une année exceptionnelle en termes de pluviométrie qui ne favorise pas la bonne récolte. Alors j'ai décidé d'**optimiser** le travail du coté de l'élevage pour pallier à un éventuel déficit, et je vois que j'ai eu bien raison".*

(Thiéoun/Fongolembi, entretien du 23/04/2013)

Mais il faut aussi se demander vers où ces stratégies conduisent.

Chapitre 5 :

Conclusions :
Comment conseiller et appuyer les exploitations familiales d'éleveurs ?

12 enseignements apportés par ces études

i

21. Ne pas se tromper de voie

- **Les voies qui paraissent à court terme prometteuses n'ont pas nécessairement d'avenir**

Revenons en conclusion sur les résultats que met en évidence cette étude de 130 exploitations familiales d'éleveurs sahéliens et de savane :

	Sénégal	Guinée(s)	Mali	Burkina	Niger	Tchad	Nigeria	Cameroun
SAHEL	9 mois 12 jours	/	7 mois 8 jours	9 mois	7 mois 26 jours	9 mois 15 jours	/	/
SAVANE	8 mois 14 jours	9 mois 16 jours	/	13 mois 14 jours	/	12 mois 14 jours	10 mois 20 jours	10 mois 26 jours

On constate que les deux meilleurs résultats sont ***en zone de savane*** dans des régions où les éleveurs sont ***venus récemment du sahel***. Il s'agit :

- Du Sud BURKINA, et plus particulièrement de la **KOMPIENGA** avec un taux moyen proche de **15 mois** (une seule EF a un taux inférieur à 12 mois, mais proche : 11 mois 13 jours). Les éleveurs s'y sont implantés depuis *moins de 50 ans*.
- De la région du **MOYEN CHARI**, au Sud du TCHAD. Les éleveurs s'y sont implantés depuis *moins de 10 ans*.

Ce premier constat **explique l'attrait de la savane pour les éleveurs sahéliens** et ces deux situations d'arrivées récentes en zone de soudanienne permettent d'appréhender comment s'opère ce déplacement du centre de gravité de l'élevage du Nord vers le Sud. Ces deux cas de "réussite" méritent donc que l'on s'y attarde.

a) *Les paradoxes du cas de la Kompienga*

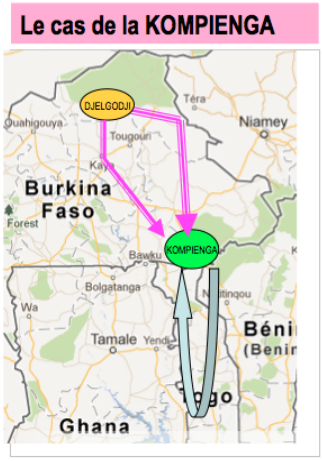

La disponibilité de l'eau (barrage de Kompienga), le dynamisme économique d'une région transfrontalière (à la croisée du Bénin, du Togo et du Niger), et surtout l'accès aux riches pâturages togolais expliquent la **réussite** de ces éleveurs d'origine sahélienne au "professionnalisme" traditionnel éprouvé en matière d'élevage.

Et pourtant, ces éleveurs trouvent dans cette région d'accueil des **conditions de vie très incertaines** : précarité foncière, espaces trop restreint pour intégrer l'agriculture et l'élevage, donc taux de couverture céréalière très bas ; ils sont revenus au pastoralisme et pratiquent des transhumances coûteuse vers le Togo où ils se heurtent à l'hostilité des autorités administratives et d'une partie de la population.

On relève à l'analyse que les exploitations d'éleveurs implantées de cette région **investissent peu** et qu'elles **ont du mal à faire des projets à long terme.** Elles sont ***trop insécurisées pour le faire*** : la population augmente, l'espace est saturé, elles ne pourront donc pas élargir ni sécuriser leur espace, et la cohabitation risque d'être de plus en plus conflictuelle.

➔ *La voie choisie dans ce cas n'a vraisemblablement pas d'avenir et risque de conduire à une **impasse** à moyen/long terme. Elle apparaît comme une "fuite en avant".*

b) *Une situation plus favorable au Moyen Chari*[33]

Les exploitations analysées dans cette région sont établies dans des "villages pionniers" d'éleveurs qui se sont créés dans une **région vide**. Il y a suffisamment ***d'espace*** pour faire pâturer sur place les animaux (pas de transhumance), ainsi que des ***terres fertiles*** en

[33] Voir : APESS - *"Mieux connaître et comprendre le vécu actuel `des éleveurs sur le pôle Centre-Est de l'Afrique soudano-sahélienne*", Hamadou OUSMAN et Loïc BARBEDETTE, 2010, 114 pages

abondance. Ces communautés ont su négocier avec les chefs de terre autochtones un ***statut foncier*** qui les sécurise.

Ces nouveaux villages sont habités par de **jeunes éleveurs** qui ont une grande ouverture d'esprit et beaucoup d'enthousiasme. Une ***bonne organisation communautaire*** et une ***volonté collective*** très forte se manifestent dans la réalisation et l'autofinancement de projets d'intérêt communautaires (notamment des écoles).

➔ *Il y a ici de bonnes perspectives d'évolution à long terme si le contexte politique ne devient pas défavorable (il est déjà beaucoup plus tendu quand on se rapproche de Sarh). Mais* ***les conditions réunies dans ce cas sont exceptionnelles***

- **"*Faut-il partir pour se développer ?*" : des questions et des défis différents au sahel et en savane**

En "*suivant leurs animaux",* les éleveurs liés à la tradition ont toujours eu cette question devant eux, mais leur marge de déplacement s'est réduite, ce qui les confronte à de nouveaux défis. Il leur faut reformuler cette question.

- *Pour les éleveurs sahéliens, la nouvelle question est : "****que faut-il transformer et valoriser dans nos exploitations pour mieux vivre et éviter de partir ?****"*
- *Pour les éleveurs de savane, elle est : "****que faut-il sécuriser et que faut-il transformer dans nos exploitations pour mieux vivre là où nous sommes ?****"*

Dans tous les cas, des transformations sont nécessaires, et il ne faut pas se tromper de chemin. La fonction du Document d'orientation stratégique (D.O.S.) que l'APESS a élaboré est de proposer aux éleveurs des voies pour relever ces nouveaux défis.

- **Les perspectives et les voies pour les atteindre proposées par l'APESS**

Face à leurs questions et inquiétudes légitimes, l'APESS a la responsabilité de donner espoir aux éleveurs en leur ouvrant des perspectives. C'est le sens du D.O.S. dont la vision et les grandes orientations ont été définies en 2011, à l'assemblée générale de Niamey.

- *La perspective proposée est celle d'un "élevage familial moderne de vie dans une société et une économie de bien être"*
  - → ELEVAGE *FAMILIAL* : basé sur l'exploitation familiale dans laquelle la famille cherche d'abord à vivre en équilibrant ses activités et sa consommation
  - → ELEVAGE *MODERNE* : innovateur, performant, attractif pour les jeunes
  - → ELEVAGE *DE VIE* : Respecte la vie de l'animal, la santé du consommateur, et se préoccupe de la préservation des ressources naturelles et de l'environnement.
  - → *SOCIETE* DE *BIEN ÊTRE* : qui permette l'épanouissement de chacun au sein de sa famille, de sa localité, de la société nationale; où chacun peut vivre en sécurité et en paix ; dans laquelle chacun, hommes femmes et enfants peut s'instruire et se promouvoir. Une société dans laquelle les éleveurs actuels ont pleinement leur place et dans laquelle leur dignité et leur valeur sont respectés
  - → *ECONOMIE* DE *BIEN ÊTRE* : qui favorise l'épanouissement humain, qui vise la qualité, et qui recherche la juste répartition des richesses
- *Quatre "chemins" pour y conduire*
  - (1) Pour promouvoir cet "élevage familial moderne de vie", il faut **transformer l'élevage actuel** selon des lignes qui sont proposées pour éviter les écueils.
  - (2) Pour améliorer les rapports sociaux, il faut mieux **coopérer au sein de la famille et de la société**
  - (3) Pour défendre les intérêts des éleveurs dans le sens de la vision définie, il faut **augmenter**

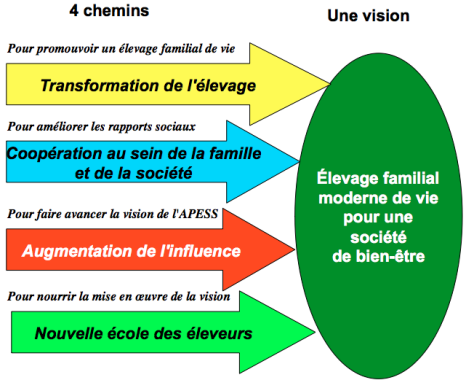

l'influence politique de ces derniers à travers leur organisation

(4) Enfin pour nourrir la mise en œuvre de cette vision, il faut développer des connaissances et faire de leur organisation une **nouvelle école des éleveurs**, une "maison de la connaissance" (*suudu andal*).

Les études réalisées en 2013 confirment la pertinence de ces orientations et apportent des éclairages sur la façon dont les éleveurs, qui pour certains d'entre eux ont commencé à le faire, et leur organisation peuvent s'engager dans ces voies.

22. Selon quelles voies transformer l'élevage ?

- **Les orientations proposées par l'APESS sur le premier axe de son DOS ("*transformer l'élevage dans les exploitations familiales des éleveurs*")**

L'objectif global visé sur le premier axe de la stratégie de l'APESS est la transformation de l'exploitation familiale pour promouvoir un élevage de vie durable. Cette transformation porte sur :

a) **le système de production familial** basé sur l'élevage en améliorant les choix techniques combinant les activités pastorales, agricoles et non agricoles ; un accent particulier est mis sur l'alimentation et la sélection des animaux, ainsi que sur la transformation de leurs produits, notamment du lait. La recherche de la qualité prime sur celle de la quantité.

b) **la gestion de la production** tenant compte de la destination des produits (autoconsommation ou vente au marché) pour garantir la sécurité alimentaire de la famille et améliorer la commercialisation ; une meilleure maîtrise du marché est ici visée.

c) **la gestion des revenus** de l'exploitation familiale faisant ressortir le compte d'exploitation, la consommation familiale, l'épargne à faire, les investissements à initier, les crédits à contracter et la maîtrise de l'endettement ;

d) **la sécurisation de l'exploitation** portant non seulement sur la gestion de la *mobilité*, mais aussi sur la maitrise de la dépendance *foncière* (en tenant compte des différents pouvoirs traditionnels ou des propriétaires terriens), *financière* (endettement) et *économique* (par rapport aux intermédiaires sur les différents marchés).

Menées à bien, toutes ces transformations doivent permettre aux familles d'éleveurs d'améliorer leur niveau de vie, d'augmenter leur contribution à la richesse locale et nationale et en même temps de sécuriser dans la durée la conduite de leur élevage.

- **Les enseignements que l'on peut retirer des études d'exploitation familiales réalisées par l'APESS par rapport cet axe relatif à la transformation des exploitations familiales**

La transformation de exploitations familiales ne peut se faire que si les premiers acteurs de l'élevage que sont les exploitations familiales d'éleveurs se déterminent eux-mêmes à modifier leurs pratiques et à introduire des innovations[34] dans la conduite de leurs exploitations.

[34] Les recherches sur les stratégies des exploitations familiales réalisées par la FONGS en 2013 invitent à considérer de façon très ouverte et non normative la notion « ***d'innovation*** » et à regarder comme « innovation » tout **changement de comportement** au sein de l'exploitation familiale qui a des conséquences sur ses résultats, sans porter sur eux de jugement de valeur. Alors, l'analyse fine du comportement de l'exploitation révèle que cette dernière évolue à travers une série de petites transformations qui ne portent pas seulement sur la production, mais également sur la gestion de l'exploitation et constituent pour elle autant d'innovations qui témoignent du dynamisme de l'exploitation familiale (FONGS : *"Comment les exploitations familiales se transforment-elle ? – approfondissement de l'analyse des dynamiques des exploitations familiales sénégalaises"* – juin 2013, 45 pages).

- le *premier enseignement* que l'on peut retirer des études réalisées en 2010 et 2013 tient dans le constat que l'on peut faire que la plupart des exploitations familiales rencontrées sont **déjà engagées dans une démarche de transformation** (voir supra chapitre 2 sur le "transformations des exploitations familiales"). Contrairement à un préjugé répandu, on voit qu'elles ne sont pas statiques mais réagissent aux défis auxquels les confrontent les évolutions constantes de leur environnement.
- Ces efforts spontanés pour s'adapter et progresser sont plus ou moins couronnés de succès. Le *2ème enseignement* de ces études est qu'ils sont dans la majorité des cas **insuffisants** pour permettre à ces exploitations d'atteindre un taux de couverture satisfaisant (voir supra chapitre 3 : les "performances des exploitations familiales"). Les forums d'éleveurs organisés sur les pôles de Dori, de Thiès et de Garoua en 2011 par l'APESS pour préparer son document d'orientation stratégique avaient montré que ces résultats inquiétaient les éleveurs et en décourageaient un certain nombre qui redoutaient de disparaître à terme (voir Document d'orientation stratégique, chapitre 2 : "de quoi sera fait demain ? des évolutions qui s'annoncent défavorables pour la majorité des éleveurs soudano-sahéliens", et chapitre 3 : "les conclusions que tirent les éleveurs d'APESS").
- En même temps, on constate que, malgré leurs faibles résultats, les exploitations familiales visitées sont moins endettées qu'on ne pouvait le craindre. C'est donc, et c'est le *3ème enseignement* que l'on peut retirer de ces études, que **leurs stratégies ont une certaine efficacité** (voir supra, chapitre 4 : les "stratégies des exploitations familiales"). Cependant ces familles n'ont pas d'instruments pour mesurer les performances de ces stratégies, les comparer avec celles d'autres exploitations et ainsi les analyser pour les perfectionner. Il leur manque aussi des informations techniques, économiques et politiques pour améliorer leurs décisions.
- Les bilans et entretiens réalisés avec elles leur donnent de tels instruments, et on a relevé le **très vif intérêt** qu'y ont pris les familles avec lesquelles ils ont été conduits. Si les entretiens ont pu prendre jusqu'à 6 heures, c'est que parce que le plus souvent les familles les ont fait durer par leurs réflexions et leurs questions. La restitution de ces enquêtes aux participants lors de l'assemblée générale de l'association de Thiès en juin 2013 a suscité par la suite un véritable engouement (voir encadré infra), et les éleveurs présents ont exprimé le souhait que ces exercices soient étendus à d'autres exploitations et renouvelés régulièrement dans celles qui en ont déjà fait l'objet.

  Le *4ème enseignement* de cette expérience est donc que ce type de travail répond à un besoin pour les exploitations familiales qui en voient l'utilité pour elles. En effet on ne cherchait pas seulement à travers ces recherches à établir une meilleure connaissance de la réalité des exploitations familiales d'éleveurs, mais à faire immédiatement profiter les familles de cette connaissance pour faire avec elles un premier diagnostic de leur exploitation et déclencher au sein des familles une réflexion sur la façon d'améliorer leurs stratégies. Les "bilans simplifiés", dont la méthodologie très participative est différente de celle des enquêtes classiques, constituent ainsi une porte d'entrée pour engager une démarche active d'appui-conseil.

- **Pour aider les exploitations familiales à se transformer, l'APESS doit entrer dans une démarche d'appui-conseil appropriée :**

"Je suis avec l'APESS depuis plus d'une décennie, déclarait l'un de ces éleveurs dont l'exploitation avait fait l'objet d'une enquête (cas n°33), *mais c'est la première fois que je vois un tel travail d'analyse pour voir comment nous vivons. Je trouve donc cela très bien pensé".* Effectivement, cette pratique est nouvelle pour l'organisation des éleveurs, et l'exercice réalisé en 2013 avait pour objectif non seulement de produire des connaissances, mais également de ***développer au***

sein de l'APESS des capacités nouvelles en matière d'analyse et de conseil aux familles. Il faudra multiplier ces exercices pour assurer de bonnes compétences dans ce domaine, cependant on aura déjà pu réaliser à travers cette première expérience, et c'est le *cinquième enseignement* que l'on peut retirer de ces études, qu'il n'existe pas un seul type d'exploitation familiale, mais que l'on est devant une grande diversité de situations (voir supra chapitre 1 : "les caractéristiques des exploitations familiales"). Il ne s'agit donc pas d'appliquer des démarches standards : ***le conseil et l'appui doivent être personnalisés***.

On aura également compris que l'intérêt qu'ont pris les familles à ces entretiens tient en grande partie à ce que l'on ne soit pas venu leur apporter des solutions de l'extérieur et leur dire ce qu'elles devraient faire, mais que ces entretiens collectifs ont mis tous les membres de l'exploitation en situation de proposer leurs interprétations et de chercher eux-mêmes les réponses à leurs questions, ce qui a valorisé leurs propres connaissances et capacités. Pour être réellement accepté et suivi d'effets, ***le conseil ne doit pas être prescriptif*** mais chercher à fournir aux acteurs des exploitations les éclairages et informations qui leur permettent de **choisir par eux-mêmes leur voie**.

La première information utile pour eux est celle reflétée par le miroir que leur tend le bilan sur la situation de leur propre exploitation : l'expérience montre que la famille apprend toujours sur elle-même à travers ce type d'exercice, ou du moins y trouve une confirmation de ce qu'elle pouvait pressentir. D'autres informations peuvent ensuite être distillées dans la discussion avec la famille en fonction de ses questions et en réfléchissant avec elles : les réponses sont ainsi le fruit d'une co-construction dans laquelle la famille est directement impliquée.

Le *5ème enseignement* à dégager de cette riche expérience est que ***l'APESS doit développer des capacités d'appui/conseil appropriées pour répondre aux attentes des éleveurs***.

L'intérêt des éleveurs pour les bilans simplifiés de leurs exploitations

(extraits d'interventions d'éleveurs lors de l'assemblée générale de l'APESS)

le bilan simplifié : une découverte pour les éleveurs

- "*Quand les gens de l'APESS sont venus faire le bilan, on pensait qu'ils faisaient l'enquête pour apporter de l'argent. Et puis on a compris que le bilan apportait autre chose. Ce qu'il a montré, c'est qu'**il faut que tu te connaisses, que tu saches ce que tu fais. Après tu peux chercher le fruit**. On a appelé tout le monde, et tout le monde a été intéressé, a donné son idée. Maintenant chacun connaît sa position. On voit que c'est l'élevage qui prime et que l'on néglige trop l'agriculture, que l'on peut faire mieux si on enrichit les sols pour augmenter les rendements, que l'on peut utiliser les résidus des cultures pour les animaux. Désormais chacun sait ce qu'il est et ce qu'il doit faire. Dans deux ans, on aura un résultat*" (éleveur Burkinabé de la Kompienga, où une réunion des éleveurs a été organisée à la suite des enquêtes par le Bureau de Région pour partager leurs résultats)
- "*Chacun croit se connaître, mais **si tu as un miroir et te regardes, tu te connais mieux**. Le bilan nous a montré qu'on avait moins de réserves qu'on ne le croyait*" (éleveur camerounais).
- "***Le bilan, c'est une école** où tout éleveur ou agriculteur trouve son compte, par exemple pour maîtriser sa dépense. Il serait nécessaire d'avoir dans les exploitations un carnet où tu mesures ce que tu gagnes et ce que tu perds*" (éleveur Sénégal/savane)

le bilan permet à l'exploitation familiale de choisir par elle-même sa voie et déclenche rapidement des prises de décision

- "*Autrefois, on estimait nos dépenses, mais pas comme cela. **Avec le bilan simplifié, on sait mieux ce que l'on veut**. On voit par où il faut passer pour augmenter nos rendements, diminuer nos dépenses, trouver un chemin plus flexible. **Depuis le bilan, notre fortune a fructifiée***" (éleveur du Lac Tchad chez qui a été réalisé le premier bilan de l'APESS, en 2010).
- "*Je n'avais jamais entendu parler de bilan simplifié. On m'a dit de venir à la réunion, et j'ai demandé à ce qu'on le fasse chez moi. On a calculé que l'on fait 9 mois. **Maintenant, je veux passer à 12 mois***" (éleveur Cameroun)
- "*Avec le bilan, **c'est toi-même qui voit comment changer**. J'ai vu que l'élevage ne suffit pas. J'ai*

compris qu'il ne faut pas t'obstiner dans un chemin qui est mauvais : par exemple quand tu vois que le téléphone te fait trop dépenser, il faut diminuer. Je vais changer plus positivement" (éleveur camerounais)

- "*On est des agropasteurs; on va en exode. Les revenus de notre élevage sont plus importants que ceux de l'agriculture. Avec le bilan on a fait notre comptabilité. On a vu les rendements de notre agriculture et de notre élevage. On a vu qu'on avait seulement 8 mois* [de taux de couverture]. *On a vu qu'on dépensait énormément pour le sucre. On s'est rendu compte que la vente des volailles par les femmes était très importante et* ***on a déjà acheté depuis l'enquête des coqs raceurs*** *pour améliorer cet élevage. Avec le bilan chacun peut réaliser des bénéfices dans sa famille et amoindrir ses dépenses. Si on s'approprie les bilans et le DOS, on peut avoir une meilleure vie*" (éleveur sénégalais, sahel)

l'auto-analyse et la prise de décision sont familiales

- "*Le bilan, c'était très inattendu. Il y a des choses que l'on ne montrait pas à la famille,* ***et le bilan a montré ces choses parce que toute la famille était là****. Les femmes, les enfants ont apporté des informations que j'ignorais et il est sorti des choses auxquelles je n'avais jamais prêté attention. On a vu que la dépense mensuelle était de plus d'1 million de F. J'ai discuté avec les femmes pour savoir comment cela était, possible, et on a décidé de revoir la consommation. Avant, je n'avais aucun moyen pour le faire*" (éleveur sénégalais, sahel).
- "*Quand l'équipe est venue, je pensais : «* si tu as de l'argent, tu consommes, et si tu as un besoin, tu vends un animal *». L'équipe a permis de poser des questions que je n'osais jamais poser. Ils ont appelé tout le monde, et on a vu qu'on dépensait plus de 6 millions.* ***Quand ils sont partis, on s'est réuni*** *et on s'est demandé «* comment peut-on dépenser 6 millions et avoir d'aussi mauvaises chaussures ? *». J'aimerais que l'on parle pendant 6 heures du bilan et de son impact : le meilleur enseignement, c'est le bilan simplifié ; il nous donne le meilleur chemin pour le bien être*" (éleveur Burkina, Sahel)
- "*Si on avait commencé le bilan simplifié il y a 22 ans, on serait aujourd'hui beaucoup plus loin.* ***Juste après l'enquête, on s'est réuni pour prendre des décisions, voir comment affecter nos recettes et nos dépenses, examiner nos cultures d'arachide****. Autrefois avec les formations on savait ce qu'il faut faire. Avec le bilan on est sûr de changer parce qu'on l'a décidé*" (femme éleveur, Sénégal/Sahel)

(assemblée générale de Thiès, séance du 6 juin 2013)

23. Selon quelles voies coopérer ?

- **Les orientations proposées par l'APESS sur le deuxième axe de son DOS *("coopérer à l'intérieur de la famille et avec les autres acteurs de la société")***

L'objectif global poursuivi à travers cet axe est le renforcement de la coopération au sein de la famille et de la société en vue d'améliorer les rapports familiaux et sociaux. Pour y arriver, il s'agit :

Au niveau des familles :

a) d'instaurer le dialogue entre les différents membres de la famille pour qu'il y ait une véritable **communication** en son sein ;
b) d'établir une **concertation** avant toute prise de décisions importantes (celles qui auront des répercussions sur l'ensemble de la famille) ;
c) de **responsabiliser** chacun des membres de la famille dans les différentes activités de l'exploitation familiale ;
d) d'adopter des règles de solidarité dans le **partage** des difficultés et d'équité dans celui des bénéfices ;
e) d'élever le niveau de **connaissance** de tous les membres de la famille
f) d'entretenir les **valeurs** de la famille en respectant les règles communes.

Cette coopération dans la famille doit permettre non seulement de garantir la relève de l'exploitation par les jeunes qui très tôt sont intéressés et responsabilisés, mais aussi

l'épanouissement de tous les membres de la famille qui travailleront ensemble pour la réussite de l'exploitation dont les résultats seront alors meilleurs.

Au niveau de la société :

a) de veiller au **respect de la différence** entre les peuples qui vivent ensemble dans les terroirs d'attache et de maintenir la même attitude envers les populations rencontrées lors des transhumances ;
b) de valoriser la **complémentarité des apports des produits de l'élevage** (lait, viande, fumier, peau, etc.) avec ceux des autres acteurs économiques (agriculteurs, artisans, bouchers, commerçants, restaurateurs, transporteurs etc.) qui appartiennent le plus souvent à d'autres groupes sociaux ;
c) d'améliorer la qualité des produits de l'élevage vendus aux **consommateurs** ;
d) d'impliquer les familles d'éleveurs dans la **vie des communautés** d'attache en participant et en contribuant aux différentes rencontres communautaires organisées dans les villages ;
e) de promouvoir l'engagement des leaders dans la **vie politique** locale et nationale.

En coopérant avec les autres, les éleveurs vont améliorer les relations sociales dans les villages et augmenter leur influence dans leur communauté d'attache (axe 3). Ces rapports une fois améliorés permettront la quiétude sociale, stimuleront l'amélioration des productions et le développement socio économique de la famille, de la communauté et de la Nation toute entière.

- **Les enseignements que l'on peut retirer des études d'exploitation familiales réalisées par l'APESS par rapport cet axe relatif à la coopération sociale**

Il faut d'abord relever que l'importance donnée à l'axe de la "coopération" dans la stratégie de l'APESS constitue l'une des originalité cette stratégie : la plupart des programmes d'appui à l'élevage mettent l'accent sur les aspects techniques et économiques de production, mais ignorent sa dimension sociale. Elle ne pouvait pas échapper à une "organisation d'éleveurs" qui connaît de l'intérieur les ressorts des dynamiques de l'élevage dans cette partie de l'Afrique.

Du fait que les études réalisées en 2010 et 2013 portent sur l'unité socio-économique familiale, c'est surtout autour de la dimension de la coopération *au sein de la famille* qu'elles apportent des enseignements[35]. Ils sont venus quelques semaines après la réalisation de ces études, à l'occasion de la restitution de leurs résultats lors de l'assemblée générale de l'APESS en juin 2013 à Thiès qui ont permis d'apprendre que **plusieurs familles s'étaient spontanément réunies après les entretiens provoqués par l'APESS** et avaient déjà pris certaines décisions pour améliorer leur exploitation familiale (voir encadré supra : "l'intérêt des éleveurs pour les bilans simplifiés de leur exploitation").

On observe d'abord que parmi les découvertes que ces bilans ont permis de faire aux familles enquêtées l'une des plus frappantes pour elles a été celle des conséquences de leurs modes de ***consommation*** sur les résultats de leurs exploitations. Or la consommation concerne tous les membres de la famille (et en partie la communauté dans laquelle elle vit qui impose ses modèles de consommation – voir le cas n°22) : les décisions à prendre dans ce domaine ne peuvent être que des décisions partagées, sinon elles engendreront des frustrations et des mésententes.

[35] Pour explorer la **dimension communautaire de la coopération sociale**, on dispose d'un autre outil de recherche participative qui a été utilisé en 2010 au Cameroun, au Tchad et au Nigeria pour analyser les dynamiques d'évolution de l'élevage et de la société des éleveurs sur le pôle de Garoua (voir : *"Mieux connaître et comprendre le vécu actuel des éleveurs sur le pôle Centre-Est de l'Afrique soudano-sahélienne*", 2010, déjà cité). Il s'agit de la reconstitution collective d'histoires de communautés d'éleveurs. Cet outil a également été utilisé en 2012 et 2013 au Bénin par l'ANOPER (Barbedette L. : "*Que nous révèle la connaissance de l'évolution de communautés d'éleveurs de ruminants au Nord Bénin ? – synthèse d'étape de la recherche réalisée par l'ANOPER dans six communautés de l'Alibori, du Borgou, de l'Atacora et de la Donga"* – janvier 2013, 54 pages), ainsi que dans d'autres recherches antérieures sur des communautés paysannes (Sénégal 2001, 2002, 2007, 2011; Tchad 2002, 2008, 2009).

L'importance de ***l'entente*** au sein de la famille a été soulignée dans un grand nombre d'entretiens pour expliquer les bons résultats de l'exploitation. L'un des cas rapporté dans cette synthèse illustre à l'inverse les conséquences négatives sur ces résultats d'une mauvaise communication et de la mésentente au sein de l'exploitation familiale (voir supra le cas n°23, chapitre 3, section 15). Quelques exploitations ont instauré des mécanismes systématiques de **concertation familiale**, sortes "d'assemblées de familles" où sont prises collectivement les décisions concernant la conduite de l'exploitation (choix des activités, répartition des rôles et des responsabilités, contrôle des dépenses… : voir cas n°24 et cas n°30), et l'on voit que les bilans réalisés en 2013 ont déclenché la mise en œuvre de telles concertations dans d'autres familles. Le progrès d'une exploitation familiale est en effet avant tout une "affaire de famille".
Par ailleurs, les cas n°25 et 26 illustrent l'importance des ***relations de la famille avec son environnement*** *communautaire et social*[36] et des répercussions qu'elles peuvent avoir sur les résultats des exploitations.

La nouvelle conclusion que l'on peut dégager de ces constats, et c'est un *6ème enseignement* de cette expérience de conduite de bilans simplifiés, c'est que ce second **axe de la coopération sociale est stratégiquement pertinent**. On a précédemment souligné qu'il est rarement pris en compte dans les stratégies relatives à l'élevage : c'est sans doute parce que sa mise en œuvre par des techniciens ou des projets est difficile du fait qu'elle soulève des questions qui touchent l'intimité des éleveurs et qu'il faut appartenir à leur milieu pour qu'ils les abordent. On voit ici l'avantage comparatif qu'ont les organisations paysannes ou d'éleveurs sur les projets ou les services techniques et la valeur ajoutée qu'elles peuvent apporter.

Un *7ème enseignement*, plus subtil, découle du précédent. Il a trait à la façon d'apporter un appui conseil et complète le 5ème enseignement : il importe que la relation d'appui conseil, dont on a déjà vu qu'elle devait être personnalisée et non prescriptive, soit ***centrée sur la dynamique de la famille et de son exploitation***, et non, comme c'est le cas dans la vulgarisation ou l'animation, sur un message à faire passer. Les conseils et les appuis les plus efficaces ne sont pas ceux qui *"apportent"* quelque chose, mais ceux qui *"ajoutent"* quelque chose à ce que pense par elle-même la famille ou à ce qu'elle fait déjà dans son exploitation. On ne peut donc conseiller et appuyer que si l'on *prend le temps de connaître en profondeur*, d'observer l'exploitation et d'écouter ses acteurs, et si l'on sait identifier et reconnaître les signes positifs pour les mettre en valeur et aider la famille à prendre appui sur eux.
Cependant, il faut ***être plus particulièrement attentifs à certains acteurs*** des exploitations familiales d'éleveurs et de l'organisation des éleveurs.

- **Des cibles d'appui à privilégier**
  - *Les femmes et les jeunes*

    La connaissance des exploitations familiales qu'ont donnée ces études permet de mettre en évidence l'importance des femmes et des jeunes dans l'exploitation, mais également la fragilité de leur position.

    - LES FEMMES : on n'est pas revenu dans cette synthèse sur l'importance du rôle des femmes dans l'exploitation familiale car elle avait déjà été montrée dans la synthèse d'étape[37]. Elle est confirmée à travers la mise en évidence de l'importance des apports du lait, qui revient habituellement aux femmes (voir supra chapitre 1, section 3) et de ceux des activités complémentaires, en grandes parties exercées par les femmes (chapitre 4, section 19). On a cependant relevé que certaines tendances des évolutions en cours et de la sédentarisation peuvent être défavorables aux femmes par rapport à

[36] On trouve d'excellentes illustrations de l'importance de ce facteur de l'entente avec l'environnement social au Tchad, au Cameron et au Nigeria dans l'étude conduite en 2010 sur le pôle de Garoua déjà citée.
[37] "*Ce qu'ont appris sur les exploitations familiales des membres de l'APESS 34 premiers bilans réalisés en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale*" – mars 2013, page 35.

la situation qu'elles avaient dans la société et l'élevage traditionnels : augmentation du nombre de co-épouses, perte de liberté, perte des bénéfices de leur participation à la transhumance, confiscation des bénéfices du lait (chapitre 4, section 16). Surtout, ces études ont montré que les femmes chef d'exploitation étaient pénalisées par rapport aux hommes (avec des taux moyens de couverture plus faibles en moyenne de 3 mois que ceux de la moyenne des exploitations : voir chapitre 3, section 14), et qu'elles devaient déployer encore plus d'énergie que les hommes pour réussir (cas n°21 et cas n°22).

Le *8ème enseignement* que l'on retire de ces études est qu'en étant particulièrement attentif aux femmes dans l'analyse des exploitations familiales et la fourniture de conseils et d'appuis, non seulement on rééquilibre une relation déséquilibrée, mais on aide aussi la famille toute entière à reconnaître et valoriser l'apport des femmes à l'exploitation. La participation des femmes aux entretiens conduits dans le cadre de ces études constituait un premier pas dans ce sens[38].

- En ce qui concerne les JEUNES, ces études ont d'abord montré que les jeunes exploitants obtiennent de meilleurs résultats que leurs aînés (ils obtiennent des taux moyens de couverture de 11 mois et 7 jours, alors que la moyenne d'ensemble s'établit à 9 mois et 20 jours : voir chapitre 3, section 13), ce qui devrait rendre optimiste pour l'avenir. Mais en même temps les apports des éleveurs lors des forums de 2011 préparant l'élaboration du document stratégiques et plusieurs entretiens familiaux conduits dans le cadre des présentes études montrent que les relations entre les chefs de famille et leurs fils sont souvent tendues et que de grandes incertitudes pèsent dans certaines familles sur la reprise de l'exploitation par la génération montante.

  Il est évident que le devenir de l'élevage et des familles d'éleveurs dépend de l'engagement des fils et des filles d'éleveurs. Le *9ème enseignement* que l'on retire ici est que le conseil aux familles doit chercher à aider ces dernières à écouter très tôt leurs enfants pour comprendre leurs motivations, les responsabiliser et encourager leurs initiatives afin qu'ils trouvent un véritable épanouissement dans l'exploitation familiale et ne s'en éloignent pas. Mais au delà, il y a autour de cette question un thème de réflexion à approfondir par l'organisation des éleveurs qui jusqu'à présent ne l'a jamais vraiment traitée sur le fond. C'est aussi, à travers l'éducation des enfants, l'une des dimensions du quatrième axe de sa stratégie.

- *Les bureaux de zone et les leaders locaux de l'APESS*

  Les Bureaux de zones constituent le niveau d'organisation le plus proche des exploitations familiales.

  - Les leaders des zones doivent être les premiers "conseillers" des familles d'éleveurs. Pour cela, il faut qu'ils se familiarisent eux-mêmes avec les outils

L'encouragement des familles par les leaders

"Sur certaines questions qui relèvent de la responsabilité familiale, les leaders des ***Bureaux de Zones***, de par leur influence, peuvent grandement faciliter des prises de décision difficiles, et il est de leur responsabilité vis à vis de leurs membres de le faire. Il s'agit notamment de l'appui à la **sédentarisation / transhumances** (faciliter l'intégration au sein de la communauté, surtout pour les familles qui décident de se sédentariser), de l'appui à la **scolarisation des enfants** et **l'alphabétisation des adultes** (sensibilisation des familles, création et gestion des écoles ou centres d'alphabétisation), de la réhabilitation du rôle et de la place de la **femme** et des **jeunes** (en donnant eux-mêmes plus de place et de responsabilités aux femmes et aux jeunes dans les Bureaux). En outre, en les citant comme exemple et modèle à suivre, les Bureaux de Zones devront ***encourager les familles*** qui ont fait de leur exploitation une exploitation familiale où tous les membres de la famille jouent pleinement leur rôle".

(extrait du DOS d'APESS)

[38] Il n'allait pas de soi, dans un milieu d'éleveurs où la prise de parole des femmes est réservée à la sphère privée, que les femmes de la famille participent aux entretiens. Il a fallu dans certains cas surmonter les réticences des chefs de famille, mais cette participation des femmes a été acquise dans ces 130 enquêtes grâce à la confiance des éleveurs dans leur organisation : ceci est tout à fait remarquable. Leur présence s'est avérée dans la plupart des cas très utile, à l'étonnement de certains chefs de famille.

de suivi des exploitations familiales que sont les "bilans simplifiés". La prise en charge du suivi à grande échelle des exploitations familiales ne pourra en effet se faire que si les Bureaux zonaux de l'APESS s'y impliquent.

- De par leur position sur l'échiquier local, ces bureaux constituent dans l'organisation des éleveurs la cellule qui - au même titre que les autres OP locales - est la mieux à même d'initier des actions d'intérêt communautaires (création d'écoles, contribution à la création d'infrastructures socio-économiques…) qui vont renforcer le deuxième niveau de coopération sur cet axe de la coopération sociale décrit dans le document d'orientation stratégique de l'APESS : la ***coopération entre les éleveurs et les autres acteurs de leur environnement***. Ils sont les représentants des familles d'éleveurs dans les dynamiques de développement local et ont une **responsabilité politique** qui n'est pas toujours très claire dans l'esprit des leaders qui les composent. Un grand travail d'information et de formation sur les enjeux politiques locaux est ici à faire pour outiller les leaders locaux

C'est à ce double titre que les Bureaux de zones, qui constituent le niveau d'organisation le plus proche des exploitations familiales, doivent faire l'objet d'un appui particulier de la part de leur association pour **permettre à leurs leaders locaux de développer des compétences nouvelles**. Le *10ème enseignement* à retenir est donc que l'APESS doit fortement investir à l'avenir en formation méthodologique et politique des leaders des bureaux de zone.

24. Selon quelles voies défendre les intérêts des éleveurs ?

- **Les orientations proposées par l'APESS sur le troisième axe de son DOS (*"augmenter l'influence des éleveurs : porter leur parole et défendre leurs intérêts"***

L'objectif global visé par cet axe est de développer et de renforcer l'influence des éleveurs pour la promotion d'un élevage familial moderne de vie et d'une société de bien être, et pour que leurs intérêts soient mieux défendus dans ce sens.

L'augmentation de cette influence dépend :

a) du renforcement de la présence et l'amélioration du **positionnement** des éleveurs dans les différentes sphères de décisions (collectivités locales, niveau pays et niveau sous-régional),
b) de la maîtrise par les éleveurs **d'informations stratégiques**,
c) de la qualité et de l'argumentation des propositions des éleveurs et de leur capacité de **plaidoyer**
d) de la force de leurs alliances et de leur capacité de **lobbying**.

A travers le renforcement de l'influence exercée par l'APESS dans les espaces de décision politiques et économiques aux différents niveaux, on vise une reconnaissance de la valeur des apports des éleveurs liés à la tradition à l'économie et à la société et une modification des perceptions des décideurs et de l'opinion publique par rapport aux différents modèles d'élevage "modernes". On cherche par ailleurs à faire mieux respecter les droits des éleveurs liés à la tradition. Enfin on attend que soient adoptées et mises en œuvre des politiques de soutien au modèle d'élevage et de société défendu par APESS.

- **Ces études d'exploitation familiales réalisées par l'APESS apportent des arguments de poids pour défendre sur le plan politique la cause des éleveurs liés à la tradition**

(1) *Les apports de l'analyse des performances des exploitations familiales* (chapitre 3, section 12)

Cette analyse fournit deux arguments majeurs pour construire des plaidoyers en faveur de l'élevage lié à la tradition :

- d'une part ces études montrent qu'à elles seules, ces 130 exploitations familiales d'éleveurs ont **créé en une année une richesse d'une valeur de près d'*un milliard de francs cfa* au profit des économies de la CEDEAO de la CEMAC**, ce qui indique l'ampleur de leur contribution aux économies nationales. Défendre leur existence, ce n'est donc pas prendre parti pour des intérêts sectoriels, mais prendre en considération les intérêts de la société toute entière.
- En même temps ces études tendent à montrer que l'élevage et l'agriculture pratiqués par ces exploitations familiales **profitent plus à la collectivité nationale ou régionale qu'aux éleveurs** et que dans la majorité des cas, avec un taux de couverture moyen de 9 mois et 20 jours, les agropasteurs **ne réussissent pas actuellement à vivre uniquement de leur élevage et de leur agriculture** (alors que c'était le cas par le passé). C'est vraisemblablement que d'une part les politiques actuelles ne soutiennent pas suffisamment l'élevage, mais aussi qu'elles ne favorisent pas une répartition équitable des richesses. Il y a donc matière à débat autour de ces politiques.

(2) *Les apports de l'analyse des stratégies des exploitations familiales* (chapitre 4)
Les connaissances qu'apportent ces études sur les stratégies des exploitations familiales et les leviers qu'elles utilisent (sections 18 et 19) indiquent les orientations que devraient prendre ces politiques pour appuyer les efforts des éleveurs liés à la tradition et ne pas échouer en passant à coté des dynamiques à valoriser. On trouve dans ces études une mine d'informations pour non seulement défendre les intérêts des éleveurs, mais faire des propositions de politiques.

- **10 premiers thèmes de politiques à promouvoir se dégagent déjà de ces études**
  - *des politiques qui sécurisent l'élevage*
    1. **Sécurisation foncière** : exemple du cas du *Sud Burkina*
    2. **Sécurisation des déplacements** : transhumances *(notamment transfrontalières : Burkina, Niger, Tchad…),* sécurité des hommes *(Cameroun, Tchad)*
    3. **respect Droits des éleveurs** par exemple, droit de planter (*Banfora*)
    4. **Protection de la santé** humaine et animale *(problèmes de pollution soulevés à Banfora et Tambacounda)*

  - *des politiques qui accompagnent les efforts de transformation des éleveurs*
    5. **Protection et promotion des marchés** - cruciale pour le lait
    6. **Développement des infrastructures et équipements** par exemple pour la transformation des produits (mini laiteries),
    7. **Accès aux crédits/subventions**, notamment crédit à l'investissement
    8. **Adaptation de la recherche**, par exemple sur fertilité, la lutte contre les nuisances
    9. **Accès et adaptation de l'éducation** – scolarisation des enfants d'éleveurs
    10. **Mise à disposition d'appui/conseil** (intérêt manifesté par les éleveurs pour les "bilans" d'exploitation familiale);

Le *11ème enseignement* qui se dégage de ces études est que l'APESS dispose avec elles de bonnes bases pour conduire des actions de défense des intérêts des éleveurs qu'elle représente. Cependant un gros travail reste à faire pour développer des capacités d'analyse, d'argumentation et d'action politique au sein de l'organisation des éleveurs. En effet l'APESS ne s'est réellement engagée dans cette voie que depuis qu'elle a réactualisé sa stratégie en élaborant son DOS. Le contexte l'invite à rattraper rapidement son retard, et sa coopération avec d'autres organisations régionales plus expérimentées l'y aidera. En outre les réformes organisationnelles qu'elle a entérinées en 2013 lors de sa dernière assemblée générale la

dotent d'organes au niveau des pays (les ***cellules de coordination nationales***) qui vont être les interlocuteurs des Etats dans le dialogue politique. C'est dont avec les leaders qui composent ces organes qu'un intense travail d'information et de formation aux politiques et de réflexion politique doit être prioritairement entrepris.

25. Selon quelles voies développer les connaissances ?

- **Les orientations proposées par l'APESS sur le quatrième axe de son DOS *("constituer une véritable* « maison des connaissances» - « *suudu andal* » - *pour les éleveurs")***

L'objectif global poursuivi à travers cet axe est la promotion de l'APESS comme un espace "*suudu andal* "[39] ("maison de la connaissance") destiné à développer et à renforcer la capacité et l'autonomie de réflexion des éleveurs et de leurs enfants.

Tant chez les adultes que chez les enfants, la capacité et l'autonomie de réflexion se développent à partir de :

a) l'approfondissement de l'**analyse des situations**, basée sur l'observation complète des réalités, leur comparaison dans l'espace et dans le temps, la recherche de leur explication;
b) l'enrichissement des **informations** qui soutiennent cette analyse (recherche et exploitation critique des sources d'information);
c) l'apport de **connaissances** qui éclairent la compréhension des situations et ouvrent de nouvelles perspectives pour l'action;
d) l'**expérimentation** raisonnée, qui permet de valider les connaissances, de les traduire en action et de produire de nouvelles connaissances.
e) Les **échanges** qui permettent de confronter les acquisitions de chacun et d'enrichir les connaissances et la qualité de la réflexion.
f) La maîtrise de la **lecture** et de **l'écriture** qui démultiplie les possibilités d'accéder aux informations et aux connaissances, et celles de les capitaliser et les diffuser.
g) Enfin la **capitalisation** des réflexions et des connaissances qui permet de les conserver, de les valoriser et de les diffuser.

Faire de l'APESS une "maison des connaissances" consistera à chercher à ce que toutes les activités conduites sur les trois axes précédents permettent d'exercer tout ou partie de ces sept opérations.

Le renforcement des capacités de réflexion des éleveurs permettra aux exploitations familiales d'innover et de se développer sans se "laisser embarquer" par des idées imposées de l'extérieur ; il permettra à la société des éleveurs de sortir de la marginalité tout en affirmant son identité, et à l'APESS de développer ses capacités d'influence.

- **Des études qui ont "produit des connaissances"**

Ces études d'exploitations familiales ont incidemment apporté des éclairages sur les connaissances des éleveurs et sur l'éducation de leurs enfants, mais elles ne portaient pas sur ces sujets. Par contre elles entraient directement dans la perspective de ce quatrième axe du document d'orientation stratégique en ce qu'elles ont produit une masse importante de connaissances, dont certaines sont inédites, sur les réalités vécues actuellement par les éleveurs. Il ne s'agit pas de connaissances théoriques, mais de connaissances empiriques basées sur l'observation des réalités actuelles.

[39] Cette heureuse expression, calquée sur "*suudu baba*", a été proposée par l'un des Vice-Présidents de l'APESS pour signifier qu'il ne s'agit pas de construire des centres de formation mais de promouvoir un esprit.

- *Des connaissances directement utiles aux exploitations familiales*

  Ces connaissances ont déjà directement profité aux familles qui ont participé à cette production et qui ont pu réfléchir à partir d'elles sur l'orientation et l'amélioration de leurs exploitations : il ne s'agit donc pas d'un simple exercice intellectuel, mais d'une connaissance au service de l'action.

- *Des connaissances à utiliser par l'APESS*

  Avec ces études, l'APESS sait mieux ce dont elle parle lorsqu'elle parle "d'exploitations familiales " : ces connaissances, capitalisées dans la présente synthèse, entrent maintenant dans le "patrimoine de l'APESS", mais ce n'est pas pour les laisser dormir.

  - D'une part elles doivent servir de ***matière première pour l'appui-conseil*** : les techniciens des CRIPA qui sont au services des éleveurs ont dans ces études les éléments de base pour développer leurs compétences en matière d'appui conseil et former les leaders et animateurs-éleveurs de l'APESS dans ce domaine. Mais il leur faut pour ce faire retravailler personnellement et collectivement la synthèse de ces études en revisitant leurs résultats dans cette perspective.

    Le "conseil" repose en effet sur trois compétences : l'aptitude à établir une relation (l'écoute) qui permet d'établir la *confiance*, l'observation qui permet de *connaître*, et l'analyse (l'interprétation) qui permettent de *comprendre*. La capacité à conseiller s'accroît avec l'expérience qui enrichit les possibilités de *comparer.*

    L'exercice de ces bilans a déjà permis à un noyau de techniciens et d'éleveurs d'APESS de s'exercer à l'instauration d'une nouvelle *relation* directe avec les familles (ils avaient jusqu'à présent l'expérience de la relation collective dans des situations de formation ou de réunions) et de se familiariser avec un outil *d'observation* (le guide d'entretien des bilans simplifiés). La synthèse des études leur apporte des points de repérage et des éléments de comparaison pour *analyser* à l'avenir de nouvelles exploitations et aider les familles à affiner leur autodiagnostic. Elle leur donne des références pour identifier plus rapidement dans chaque cas les variables significatives et enrichir leur questionnement, pour comparer les résultats de l'exploitation avec des moyennes et de se poser à partir de là des questions pour approfondir la recherche, de repérer les contraintes et les atouts propres à l'exploitation qu'ils analysent, de caractériser les stratégies de chaque exploitation et de repérer les leviers qu'elles utilisent. Ils vont pouvoir apporter aux familles, dans la mesure où cela paraît utile pour elles, l'expérience d'autres exploitations qui ont eu à affronter les mêmes défis et les réponses qu'elles ont apportées.
  - D'autre part ces premières situations analysées vont constituer des ***situations de référence*** à partir desquelles on va comparer celles d'autres exploitations analysées et pouvoir mesurer les évolutions en revenant dans celles qui ont fait l'objet des premiers bilans. L'APESS ne doit donc pas s'arrêter à ces premières études mais continuer d'assurer le suivi des exploitations familiales. Ce seront alors de nouvelles connaissances qui seront produites, qui vont encore enrichir les connaissances présentes. Avec ces premières études, on entre donc dans un processus de production continue de connaissances sur les exploitations familiales d'éleveurs. On est alors dans une logique d'observatoire.
  - C'est également à partir de cette connaissance des évolutions que l'APESS pourra ***évaluer***, affiner et reformuler sa stratégie.

- *Des connaissances à partager avec d'autres acteurs*

  Ces connaissances sur la dynamique de l'élevage soudano-sahélien et des exploitations familiales d'éleveurs n'intéressent pas que l'APESS mais aussi les organisations-sœurs, les chercheurs et les acteurs du développement. Leur production doit notamment contribuer à

l'alimentation de l'**observatoire régional des exploitations familiales** que le ROPPA, le RBM ont en commun sur l'espace de la CEDEAO.

Ces études qui procèdent d'une démarche de recherche-action, et le ***12ème et dernier enseignement*** à retirer de leur riche expérience porte sur le type de rapport à la connaissance qu'une organisation comme l'APESS doit construire.
Il y a plusieurs formes d'acquisition de connaissances et d'apprentissage ; certaines sont *passives* (recevoir des connaissances externes et les reproduire), d'autres sont *actives* (acquérir des connaissances en les produisant). C'est ce second mode d'acquisition qui donne le meilleur accès à la compétence. En le pratiquant, l'APESS devient elle-même une "nouvelle école", une "*organisation apprenante*".

Plésidy, le 22 juillet 2013

Sommaire détaillé :

Réalisation des bilans et entretiens 2
Résumé 3

Présentation* : *"l'exploitation familiale" au cœur de la stratégie de l'APESS 7

***Chapitre 1* : Les principales caractéristiques des exploitations familiales d'éleveurs analysées** 11

1. Des exploitations familiales de taille variable, plus ou moins sécurisées sur le plan foncier 12
   - des exploitations familiales de plus grande taille et mieux sécurisées sur le plan foncier au Sahel qu'en savane : 12
   - Des familles de taille généralement moyenne 13
2. des éleveurs de bovins 13
   - L'élevage est dans la plupart des cas l'activité dominante de ces exploitations familiales 13
   - Chez tous les éleveurs liés à la tradition, l'élevage des grands ruminants est l'activité la plus recherchée 14
3. Les caractéristiques de la production animale de ces exploitations 14
   - La conduite de l'élevage 14
   - Importance de la production laitière 16
   - l'embouche est peu développée 17
   - les produits de l'élevage sont orientés vers le marché 18
4. les caractéristiques de la production végétale de ces exploitations 18
   - Une production agricole d'abord orientée vers l'autoconsommation 18
   - Une production végétale qui tend à se diversifier 19

***Chapitre 2* : Des exploitations familiales dont la transformation s'est accélérée au cours des 40 dernières années** 21

5. Le centre de gravité de l'élevage tend à se déplacer vers le Sud 22
6. Des éleveurs qui sont passés du pastoralisme à l'agropastoralisme 22
   - La répartition entre élevage et agriculture dans les exploitations familiales étudiées n'est pas toujours celle à laquelle on s'attend 22
   - On a rencontré des situations où le passage à l'agropastoralisme est très récent 23
   - On a également rencontré des situations de retour au pastoralisme 23
7. La conduite de l'élevage a changé 23
   - Dans certains cas, la taille et la composition du troupeau ont changé 23
   - Les éleveurs recourent maintenant aux services de bergers qu'ils rémunèrent 24
   - L'alimentation des animaux ne se fait plus de la même façon 24
   - L'embouche "moderne" se diffuse progressivement 25
8. Les éleveurs utilisent des technologies nouvelles 25
   - En matière d'élevage 25
   - En matière de transports et de communication 25
   - En matière d'équipements et de technologies agricoles 26
   - En matière d'habitat et d'équipements domestiques 26
9. Les modes de vie et de consommation des éleveurs ont changé : ils dépensent plus 27
10. Des éleveurs qui sont entrés dans l'économie marchande 28
    - Ces exploitations commercialisent un peu plus de la moitié de leur production primaire 28
    - Les familles achètent sur le marché plus de la moitié des produits et services de base dont elles ont besoin 28
11. Dans la majorité des cas, les exploitations familiales analysées sont engagées dans des processus de transformation 29

- Une jeune exploitation familiale de la région de Kolda qui cherche sa voie 29
- Une exploitation en cours de reconversion dans la région de Kolda 29
- Une ancienne exploitation familiale cotonnière qui a réussi sa reconversion à l'agro-élevage dans la région de Tambacounda 30

Chapitre 3 **: Les performances actuelles des exploitations familiales d'éleveurs analysées** 31

12. Des performances moyennes dans la majorité des exploitations étudiées 32
    - trois cas de figure 32
    - En moyenne, les taux de couverture des exploitations étudiées sont inférieurs à 12 mois 32
    - ces taux se distribuent de façon différente selon les pays et les zones 33
    - Des apports à l'économie globale qui sont significatifs et ne sont pas nécessairement en rapport avec ces taux de couverture 34
13. Les exploitations familiales les plus performantes 35
    - Certaines exploitations, surtout au Sahel, fondent leur performance sur l'élevage 35
    - D'autres exploitations, notamment en savane, fondent leurs performances sur l'agriculture 37
    - De façon générale, les exploitations dirigées par de jeunes chefs de familles obtiennent de meilleurs résultats que celles de leurs aînés 37
14. Les exploitations familiales les moins performantes 38
    - les 7 exploitations qui ont les taux de couverture les plus bas 38
    - La vulnérabilité des femmes chefs d'exploitation 39
    - Les principaux défis à relever par les exploitations familiales pour améliorer leurs performances 40
15. Un facteur sensible qui conditionne les résultats de l'exploitation : *l'entente* 43
    - Sans concertation et entente au sein de la famille, l'exploitation familiale ne peut pas dépasser ses difficultés 43
    - Sans bonnes relations avec son environnement social, l'évolution de l'exploitation familiale est rapidement bloquée 43

Chapitre 4 **: Les stratégies des exploitations familiales d'éleveurs analysées et leurs projections sur l'avenir** 45

16. L'héritage de la culture pastorale traditionnelle des éleveurs 46
    - la valeur donnée au troupeau de bovins et au lait 46
    - La mobilité 47
    - Les valeurs de la *finatawa* et de l'islam et leur transmission 47
17. Les objectifs poursuivis à travers la transformation de l'exploitation 47
    - *se sécuriser* : des stratégies de "transformation contrôlée" 47
    - *Augmenter ses revenus* : des stratégies de transformation à prise de risques 48
18. Les 9 principaux leviers utilisés par les exploitations pour atteindre leurs objectifs 50
    - Les leviers économiques 50
    - Les leviers sociaux 52
    - les leviers socio-politiques 55
19. L'importance des activités non agricoles dans les stratégies des exploitations familiales 56
    - 80% des exploitations familiales étudiées sont structurellement obligées de recourir à des activités extra agropastorales 56
    - Les divers types d'activités extra-agropastorales pratiquées par les exploitation familiales d'éleveurs 56
20. Projets et investissements des exploitations familiales 59
    - Des projets familiaux, et parfois des projets collectifs 59
    - Déjà la plupart des exploitations familiales ont fait des investissements 59

Chapitre 5 **: Conclusions : Comment conseiller et appuyer les exploitations familiales d'éleveurs ?** ***12 enseignements apportés par ces études*** 63
21. Ne pas se tromper de voie 64
- Les voies qui paraissent à court terme prometteuses n'ont pas nécessairement d'avenir 64
- "*Faut-il partir pour se développer ?*" : des questions et des défis différents au sahel et en savane 65
- les perspectives et les voies pour les atteindre proposées par l'APESS 65

22. Selon quelles voies transformer l'élevage ? 66
- Les orientations proposées par l'APESS sur le premier axe de son DOS ("*transformer l'élevage dans les exploitations familiales des éleveurs*") 66
- Les enseignements que l'on peut retirer des études d'exploitation familiales réalisées par l'APESS par rapport cet axe relatif à la transformation des exploitations familiales . 66
- Pour aider les exploitations familiales à se transformer, l'APESS doit entrer dans une démarche d'appui-conseil appropriée : 67

23. Selon quelles voies coopérer ? 69
- Les orientations proposées par l'APESS sur le deuxième axe de son DOS *("coopérer à l'intérieur de la famille et avec les autres acteurs de la société")* 69
- Les enseignements que l'on peut retirer des études d'exploitation familiales réalisées par l'APESS par rapport cet axe relatif à la coopération sociale 70
- Des cibles d'appui à privilégier 71

24. Selon quelles voies défendre les intérêts des éleveurs ? 73
- Les orientations proposées par l'APESS sur le troisième axe de son DOS (*"augmenter l'influence des éleveurs : porter leur parole et défendre leurs intérêts"* 73
- Ces études d'exploitation familiales réalisées par l'APESS apportent des arguments de poids pour défendre sur le plan politique la cause des éleveurs liés à la tradition 73
- 10 premiers thèmes de politiques à promouvoir se dégagent déjà de ces études 74

25. Selon quelles voies développer les connaissances ? 75
- Les orientations proposées par l'APESS sur le quatrième axe de son DOS *("constituer une véritable* « maison des connaissances» *- « suudu andal » - pour les éleveurs")* 75
- Des études qui ont "produit des connaissances" 75

Sommaire détaillé : 78

Etudes de cas :

			page
n°1	*Nigeria*	des types nouveaux de relations à gérer avec les bergers	24
n°2	*Sénégal*	une nouvelle exploitation qui n'a pas encore trouvé sa voie	29
n°3	*Sénégal*	un boucher qui se reconvertit à l'élevage laitier	30
n°4	*Sénégal*	un agriculteur cotonnier qui est passé à l'agro-élevage	30
n°5	*Sénégal*	l'exploitation familiale la plus performante	35
n°6	*Sénégal*	une exploitation traditionnelle performante entièrement basée sur l'élevage	36 et 48
n°7	*Burkina*	le professionnalisme d'un pasteur de tradition	36 et 48
n°8	*Burkina*	un taux de 16 mois et 5 jours une "mauvaise année"	36
n°9	*Niger*	le meilleur taux de couverture enregistré au Niger	36
n°10	*Nigeria*	l'exploitation qui dégage le plus gros produit familial brut	37
n°11	*Cameroun*	une exploitation qui s'appuie sur le coton pour développer son élevage	37
n°12	*Cameroun*	un éleveur reconverti dans la production de semences fourragères	37
n°13	*Cameroun*	une femme chef d'exploitation qui réussit	37
n°14	*Sénégal*	une femme de retraité chef d'exploitation	38
n°15	*Mali*	une exploitation mise en difficulté par son agriculture	38
n°16	*Mali*	deux fonctionnaires à la retraite	38
n°17	*Burkina*	un éleveur sans terres qui ne vit pas de son élevage	38
n°18	*Sénégal*	les effets de la maladie sur les résultats d'une exploitation	39
n°19	*Nigeria*	une exploitation victime de plusieurs sinistres	39
n°20	*Sénégal*	un nouveau retraité qui ne maîtrise pas encore son exploitation	39
n°21	*Mali*	une exploitation entièrement féminine	40
n°22	*Sénégal*	l'exploitation d'une militante associative	40
n°23	*Burkina*	une exploitation bloquée par la mésentente	43
n°24	*Burkina*	une exploitation en difficulté se reprend grâce à la concertation familiale	43
n°25	*Burkina*	une exploitation bien dotée dont l'évolution est bloquée par des conflits de voisinage	43
n°26	*Burkina*	une exploitation qui gère bien ses relations avec les autochtones dans un contexte de tension foncière	44
n°27	*Tchad*	un éleveur maraîcher dans la région du Lac	49
n°28	*Cameroun*	un innovateur qui attend un retour sur investissement	49
n°29	*Burkina*	un marabout bon producteur laitier qui dépenses sans compter	54
n°30	*Sénégal*	un éleveur-marabout qui a investi dans la culture irriguée	54
n°31	*Burkina*	un éleveur qui double son taux de couverture avec les apports de l'orpaillage	58
n°32	*Burkina*	des apports du commerce de bétail supérieurs à ceux de l'élevage	59
n°33	*Sénégal*	un exploitant qui a une stratégie d'anticipation et s'adapte aux circonstances en utilisant les ressources de plusieurs leviers	62